LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

DOUZIÈME ANNÉE. — M DCCC XC





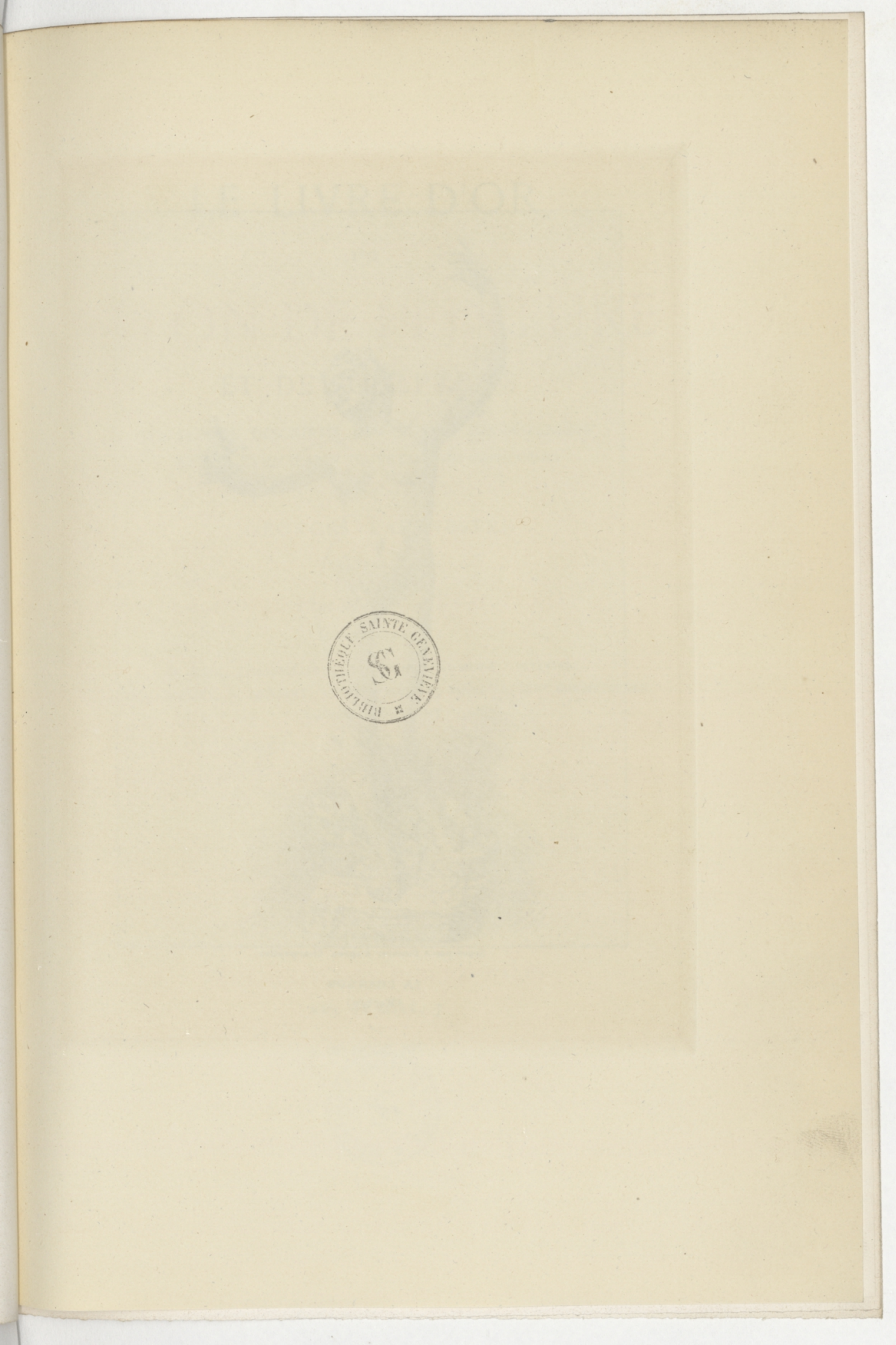
TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.





Gravé par A. Duvivier d'après Charpentier.

LA CHANSON

(Marbre)

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

DE BILLY, CHAMPOLLION, COURBOIN, DAUMONT, DUVIVIER,
JEANNIN, LALAUZE, L. LAMBERT, LE RAT, MULLER, MANESSE, Mlle FORMSTECHER,
SALMON, TOUSSAINT



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE DE LILLE, 7

—

M DCCC XC



PRÉFACE



AMAIS la question du Salon, qu'on pouvait croire depuis dix ans résolue, n'a fait plus de bruit qu'en 1890. L'union des artistes français n'a pas survécu à l'Exposition universelle. A la suite de cette lutte victorieuse, la discorde a de nouveau éclaté. Un dissentiment au sujet des récompenses décernées par le Jury international et de leur valeur dans l'avenir semble en avoir été le motif. De tous côtés, les amis des arts et des artistes ont tenté vainement de réconcilier les adversaires. Nous avons eu cette année, nous aurons peut-être l'année prochaine, deux Salons : l'un, le vieux Salon, le Salon traditionnel, dirigé depuis 1881 par la *Société des Artistes français,* en vertu d'un contrat passé avec l'État, sous la présidence de M. Bailly; l'autre, le Salon nouveau, organisé par la *Société nationale des Beaux-Arts* sous la présidence de M. Meissonier, l'ancien président du Jury international à l'Exposition universelle. La querelle, comme jadis, est une querelle de peintres. Les autres groupes de la corporation se montrent moins agités. Une vingtaine de sculpteurs et

de graveurs seulement ont suivi les peintres dissidents (une centaine environ) dans le Palais du Champ-de-Mars, mis à leur disposition par la Ville de Paris. Tous les autres sont restés, avec la majeure partie de leurs confrères et tous les architectes, dans le Palais des Champs-Élysées, concédé chaque année par le gouvernement à la Société depuis sa fondation, siège traditionnel des Salons depuis trente-cinq ans.

La scission, déterminée par des intérêts d'amour-propre plus que par des questions de principe, n'a point une grave importance au point de vue de l'art. Ce n'est point une école nouvelle qui s'organise vis-à-vis d'une école ancienne, un drapeau qui se déploie en face d'un drapeau. Si tous les membres de l'Institut, les professeurs en vue, sont restés fidèles aux Champs-Élysées, il ne s'ensuit pas qu'on y trouve seulement, autour d'eux, des élèves obéissants, esclaves de leur doctrine. D'autre part, M. Meissonier est, au Champ-de-Mars, le président de la nouvelle Société; il y a pris pour vice-président M. Puvis de Chavannes, et cette alliance inattendue implique, parmi les sociétaires, une singulière diversité de tendances et de technique. On y rencontre en effet, côte à côte, M. Ribot et M. Galland, M. Carolus-Duran et M. Toulmouche, M. Besnard et M. Béraud, M. Lhermitte et M. Sain, M. Roll et M. Aublet, M. Friant et M. Carrière. Des deux côtés, en réalité, c'est donc la même indiscipline et la même activité. La nouvelle Société, il est vrai, offrait à ses adhérents l'attrait, toujours irrésistible pour des artistes, de pouvoir exposer librement un nombre illimité d'ouvrages à leur convenance, tandis que l'ancienne s'en tenait, trop strictement peut-être, à l'observation du règlement qui autorise seulement la présentation de deux œuvres. Aussi avons-nous vu au Champ-de-Mars trois cents peintres à peine exposer douze cent vingt et une peintures ou dessins, tandis qu'aux Champs-Élysées il en fallait plus de deux mille cinq cents pour exposer trois mille quatre cent trente-deux ouvrages. De là, dans la première collection, un plus grand nombre de groupements instructifs et de

personnalités brillantes, mais aussi un débordement scandaleux d'ébauches et de non-valeurs accumulées pour remplir l'espace, et, dans la seconde, un insupportable pêle-mêle de médiocrités variées, dont les tristes productions, mal exposées et mal en vue, ne font en réalité figure qu'au livret, encombrent les murailles, dispersent l'attention, écrasent les travaux intéressants. La leçon devra servir aux deux Sociétés, soit qu'elles continuent à vivre séparément, soit qu'elles se réconcilient, ce qui serait plus conforme aux intérêts de l'art français, et les engagera à être l'une plus scrupuleuse, l'autre plus libérale.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que, par suite de l'éloignement d'un grand nombre de peintres en renom, nationaux ou étrangers, le Salon des Champs-Élysées, le seul dont nous ayons à nous occuper, avait perdu au premier abord un peu de son éclat accoutumé. L'absence de MM. Carolus-Duran, Puvis de Chavannes, Dagnan-Bouveret, Roll, Gervex, Lhermitte, Lerolle, Duez, Mesdag, Uhde, y semblait, en particulier, regrettable. Néanmoins, une visite attentive suffisait pour se convaincre que, malgré ces fâcheuses défections, la Société des artistes se présentait en bon ordre, avec tous ses chefs en tête et un nombre considérable de vaillantes recrues, de jeunes artistes apportant dans leurs efforts une conscience visible, de la sincérité et de la modestie. Parmi les vastes compositions décoratives, on remarquait le grand plafond commandé à M. Munkacsy pour le Musée de l'histoire de Vienne, dans lequel l'artiste hongrois avait fait figurer les principaux personnages de la *Renaissance italienne*. Il s'était tiré de cette besogne, nouvelle pour lui, en praticien habile que les difficultés fortifient, en artiste intelligent et libre qui saisit toutes les occasions de se renouveler. La peinture militaire était brillamment représentée par la figure équestre, énergique et mouvementée, de M. Detaille, l'*Officier de l'artillerie de la garde* lancé au galop, et par les petites compositions si vives et si spirituelles de M. François Flameng, *l'Armée française en marche sur Amsterdam* durant la campagne de 1796,

et la *Halte de l'infanterie de ligne en* 1789. En concentrant dans de petits cadres son intelligence de la mise en scène pittoresque, son aisance à s'incarner dans le passé, sa bonne humeur, sa finesse d'observation, toutes qualités bien nationales, le jeune décorateur de la Sorbonne les faisait mieux valoir, avec plus de grâce à la fois et plus de force. La peinture historique, grande ou petite, pouvait montrer avec la grande, la trop grande toile de M. Jules Lefebvre, *Lady Godiva,* une œuvre sérieuse dans laquelle le dessinateur attentif faisait bien sentir toute sa science et sa conscience, en même temps que son sentiment élevé et délicat de la beauté féminine, et toute une série d'études anecdotiques, d'un faire brillant et d'une conception ingénieuse, parmi lesquelles *les Sept Troubadours,* en robes rouges, discutant les statuts des Jeux Floraux à l'ombre des verdures ensoleillées, par M. Jean-Paul Laurens, et l'amusant *Don Quichotte* de M. Vollon, tenaient la meilleure place, l'un pour la vérité des types, l'autre pour la vivacité de l'exécution. Mais c'est dans l'art du portrait surtout, ici comme au Champ-de-Mars, que nos maîtres étaient à la hauteur de leur réputation. Le *Portrait de M. A. F.-G.,* par M. Jules Lefebvre, y montrait, mieux que sa *Lady Godiva,* son mérite sérieux de dessinateur et de physionomiste. Nul hors-d'œuvre dans l'arrangement, nulle fantaisie dans l'exécution pour amuser les yeux ou disperser l'attention : tout l'intérêt est porté sur la figure, d'une expression calme et profonde, figure savamment construite, dessinée, modelée d'un bout à l'autre avec une sûreté un peu froide, mais une décision ferme qui rappelle les vrais maîtres. Le *Portrait de M. le Président de la République* et celui de *Mme la Vicomtesse de C...*, par M. Bonnat, ne sont pas de ceux, sans doute, que ce modeleur énergique ait brossés avec le plus d'entrain et le plus d'éclat. Toutefois on ne peut s'empêcher d'y admirer la résolution fière et juste avec laquelle y sont sculptées, sous une lumière nette, là l'effigie calme et digne d'un haut personnage, ici celle d'une femme du monde. L'un des portraits de M. Fantin-Latour est d'une rare distinction, autant

par le naturel de l'attitude et par la vérité de la physionomie que par le modelé souple et fin des chairs et des tissus, l'harmonie douce et délicate des colorations. Celui de *M. Boulanger,* le forgeron artiste, en costume de travail, dans son atelier, par M. Wencker, près de son enclume et de son fourneau, unit à la sincérité du rendu l'agrément d'une disposition pittoresque et d'une vivacité expressive qui sont nouvelles dans l'œuvre de ce consciencieux dessinateur.

Les paysages, cela va sans dire, avec les scènes de la vie contemporaine, occupent toujours, sans qu'on puisse s'en plaindre, la plus grande partie des murailles. C'est parmi les paysagistes que le Jury a voulu choisir le maître auquel la médaille d'honneur serait décernée comme une sorte d'hommage à la section tout entière. La lutte, circonscrite entre M. Harpignies et M. Français, a tourné immédiatement, avec toute justice, à l'avantage de ce dernier, qui était à la fois l'aîné et le chef. La *Matinée brumeuse aux environs de Paris* n'est pas, d'ailleurs, l'une des œuvres les moins intéressantes qu'il ait exposées en ces derniers temps. C'est d'un charme sérieux et doux, qui gagne plus qu'il ne saisit, un charme durable et profond qui n'est dû à aucun tour de main, à aucun appel à l'œil par le procédé. A la différence de tant de paysages bigarrés, pétillants, éclatants, brossés à la diable, tout en surface, qui ne vous sautent aux yeux que pour montrer leur vide, les paysages de M. Français et de toute son école, modestement teintés, mais sérieusement établis, attendent volontiers qu'on les cherche, certains de retenir à la fin leur monde par le charme durable de leur commerce intime. Le *Crépuscule, souvenir de l'Allier,* par M. Harpignies, nous donne également la sensation d'un site vraisemblable et vrai, d'abord vu et bien vu par un œil expérimenté, celle aussi d'un site longuement rêvé par une inspiration émue, par une mémoire attendrie, peu à peu simplifié, agrandi, dégagé, dans cette gestation intime, de toutes ses minuties expressives et de toutes ses banalités insignifiantes.

Dans la peinture rustique, M. Jules Breton garde toujours son rang. Sa composition des *Dernières Fleurs* est charmante. La première neige, tombée dans la nuit, a couvert de son linceul blanc les allées du jardin. Les dernières fleurs de l'automne, les chrysanthèmes, trop tard épanouies sur leurs hautes tiges, se sont réveillées en frissonnant sous cette jonchée blanche, prêtes à mourir. Une jeune paysanne, des ciseaux à la main, passe entre les rangées ; elle saisit du bout des doigts une des fleurs pour la joindre à celles qui remplissent déjà son tablier. La brave fille, fraîche, bien portante, qui coupe ces fleurs pour en orner sa chambre ou pour les vendre, n'affecte aucune mélancolie ; mais les contrastes de cette jeunesse insouciante, de ces fleurs condamnées, de l'hiver qui tombe, forment, dans le tableau comme dans la réalité, un de ces ensembles dont l'impression est d'autant plus pénétrante qu'elle est plus naturelle. Les *Brûleuses d'herbes,* par M. Adan ; les tableaux de M. Adrien Moreau, *Aux champs* et *Sur la falaise*, se rapprochent beaucoup des œuvres de M. Jules Breton par les intentions comme par l'exécution. La personnalité de M. Pille est plus particulière : dans sa *Messe à Pavant* on remarque non seulement des types villageois bien saisis et bien rendus, mais un sentiment très vif de l'arrangement pittoresque et une façon de peindre libre et franche, amusante et personnelle.

Lorsque le Jury a dû procéder à la répartition des récompenses, il s'est trouvé, comme d'habitude, assez embarrassé pour donner une première médaille, tant le nombre de compositions sérieuses contenant plusieurs figures en action devient rare à mesure que le goût des fortes études s'atténue et que les yeux du public s'accoutument au laisser-aller des procédés expéditifs et superficiels. Une seule toile, *le Rêve,* par M. de Richemont, inspirée d'une page poétique et délicate de M. Zola, lui a paru mériter cet honneur. C'est en effet une œuvre délicate, bien qu'un peu sommaire. Dans une chambre tendue de blanc, inondée de lumière blanche, une jeune femme en robe blanche, très

blanche elle-même, reçoit l'aveu d'un jeune homme pâle qui se jette à ses genoux. C'est une de ces recherches de blancheurs nuancées auxquelles se livre volontiers la jeune école. Le jeune homme et la jeune femme sont plutôt des visions que des réalités; mais il y a, dans les gestes et dans les visages des deux amoureux, tant de pureté et d'extase d'un côté, tant d'ardeur et de délicatesse de l'autre, partout une si rare distinction de sentiment et de goût, qu'on oublie volontiers toutes les incertitudes ou les mollesses de l'exécution pour se laisser ravir par le charme de la conception. Parmi les ouvrages honorés d'une seconde médaille, on ne rencontre qu'une seule composition avec des figures nues, le *Rêve d'Été,* de M. Franck Lamy. Ce jeune peintre apporte, dans son culte de la beauté plastique, une délicatesse et une pureté qui ne sont pas communes; lui aussi, par malheur, a quelque tendance à s'évanouir dans les blancheurs. Il y a, dans sa grande toile, un parti pris d'effacement et d'atténuation d'autant plus incompréhensible et désolant que les poses sont naturelles, les formes élégantes, le sentiment poétique. Deux portraits de femmes, brossés avec une certaine vigueur par MM. Rachou et Mengin, un groupe de portraits de famille, d'une exécution facile et brillante, par un artiste belge, M. Richir, un portrait d'homme par M. Lambert, représentent seuls, dans la catégorie des médaillés de seconde et de troisième classe, l'étude de la figure vêtue de grandeur naturelle. Tout le reste des récompenses va à des paysagistes déjà très distingués, tels que MM. Le Liepvre, Yarz, Paulin Bertrand, chez lesquels on retrouve le goût des belles distributions de lumière et la netteté descriptive de MM. Français et Harpignies; à des animaliers très bons exécutants, tels que MM. Beauvais, Pezant, Massaux; à des peintres de mœurs contemporaines, soit graves ou même dramatiques, tels que MM. Hippolyte Fournier, Eugène Chigot, Bosch-Reitz, Lucien Simon, Grier, Titcombe, Boquet, Buffet, soit vifs et spirituels, tels que MM. Gueldry, Paul Peel, Bourgonnier, Lucien Sergent, Stewart, Lynch, tous observateurs fins

ou émus de la réalité. Quelques compositions, dénotant des imaginations plus ardentes et des esprits plus poétiques, dues à des étrangers, le *Purgatoire* de M. Rojas, *la Sainte Famille* de M. Franck du Mond, et surtout la *Course de chars romains* par M. Ulpiano Checa, dont le public a fort apprécié l'entrain et le mouvement, ont été également signalées par le Jury, qui n'en a pas trouvé d'ailleurs soit l'exécution assez soutenue, soit l'invention assez nouvelle, pour leur attribuer des récompenses de premier rang. En revanche, il a répandu les mentions honorables (au nombre de cinquante-neuf) avec une prodigalité qui en diminue de plus en plus la valeur.

Il semble que les sculpteurs se soient piqués d'honneur cette année, en présence des discordes et du désarroi des peintres, pour affirmer à la fois leur cohésion, leur fécondité et leur valeur. Tandis qu'au Palais du Champ-de-Mars quelques sculpteurs dissidents n'arrivaient à réunir que quatre-vingt-quatre ouvrages, la plupart de petite dimension, les sculpteurs demeurés fidèles au Palais des Champs-Élysées y apportaient douze cent cinquante-huit morceaux prouvant qu'à l'heure actuelle le niveau de la science et même celui de l'imagination restent plus élevés chez eux que chez les peintres. On avait rarement vu une réunion d'œuvres si remarquables, soit dans l'ordre plastique, soit dans l'ordre monumental. Les deux ouvrages qui, au premier abord, séduisaient le plus vivement les yeux, la *Femme au paon* de M. Falguière, la *Tanagra* de M. Gérôme, méritaient leur succès par l'habileté et la souplesse avec lesquelles ces deux artistes avaient exprimé, au gré de l'idéal contemporain, la nudité féminine, l'un dans une jeune figure vive, fière et triomphante, l'autre dans une figure plus accentuée, déjà mûre, et méditant sur des ruines. La *Danseuse* de M. Chapu, d'un style plus classique, antique par le costume et par la pureté des formes, moderne par la vérité du geste et la grâce de l'expression, nous conduisait encore vers le rêve et l'idéal par la sensation juste et nette de la réalité. La même noblesse d'interprétation, la même sûreté

d'exécution, avec plus d'ampleur encore, marquaient le bas-relief du même artiste destiné au *Monument de Gustave Flaubert.* Là, M. Chapu avait fait asseoir devant le médaillon du romancier une figure de la Vérité, plus grecque que normande sans doute, mais qui, pour la beauté du type et la force du rendu, se place, parmi ses meilleures créations, entre la délicate *Jeunesse* qui couronne la tombe d'Henri Regnault et la *Pensée* virile qui rêve sur celle de Daniel Stern.

Deux autres ouvrages d'un mérite supérieur, les groupes en marbre de MM. Marqueste et Puech, nous présentaient à la fois, dans une opposition intéressante, la beauté féminine et la beauté virile telles que ces artistes la conçoivent, à travers les âges, dans la mythologie antique. Le *Combat de Persée et de la Gorgone* avait été déjà traité par M. Marqueste en plâtre et en bronze à son retour de Rome. Sa composition, reprise en marbre, n'a rien perdu de son beau rythme mouvementé, élégant, décoratif. *La Sirène* enlevant un jeune homme, par M. Puech, est aussi son dernier envoi de pensionnaire. Le sujet est traité avec un grand charme de conception et une remarquable souplesse d'exécution. Tout le travail a un bel entrain de jeunesse qui réjouit vraiment les yeux.

La seule statue équestre du Salon était la statue d'un peintre, *Velazquez*, par M. Fremiet. Le savant artiste, suivant sa coutume, s'est tiré le mieux du monde de cette fantaisie. Son cavalier empanaché, raide et empesé sur sa haute selle brodée, évoque avec une puissance singulière l'idée du milieu dans lequel a vécu Velazquez. C'est en peintre presque autant qu'en sculpteur que M. Fremiet a conçu son œuvre. Tous les traits en sont pris à l'œuvre peinte de Velazquez. Transposition hardie d'un art dans un autre, faite avec une habileté, une conscience, une verve vraiment rares. Trois monuments funéraires, outre celui de Flaubert par M. Chapu, montraient encore le parti que des artistes réfléchis et savants peuvent tirer de motifs qui paraissent épuisés. M. Barrias, dans son *Monument du peintre Guillaumet*, avait trouvé

une note extrêmement juste que le public avait saisie immédiatement. M. Barrias a mis toute la souplesse de sa main et toute la bonté de son cœur à modeler la douce *Jeune fille de Bou-Saada,* assise, les jambes croisées, sur une pierre tombale, et d'une main nonchalante répandant quelques fleurs sur la tête de l'artiste qui a si bien compris la race algérienne. La belle figure en marbre de matrone ou prêtresse antique effeuillant des branches de chêne que M. Coutan a sculptée pour la tombe de Mme Louis Herbette, figure d'une tristesse puissante et d'une noble résignation, taillée dans la manière grandiose et décorative du XVIIe siècle, fait grand honneur à cet artiste. Il en est de même du *Monument de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux,* exécuté par M. Delaplanche, qui comprend trois grandes figures : l'Archevêque agenouillé, la Foi et la Charité, toutes trois exécutées dans ce même style français, ample et fort, avec l'aisance et la dignité que donne une expérience consommée.

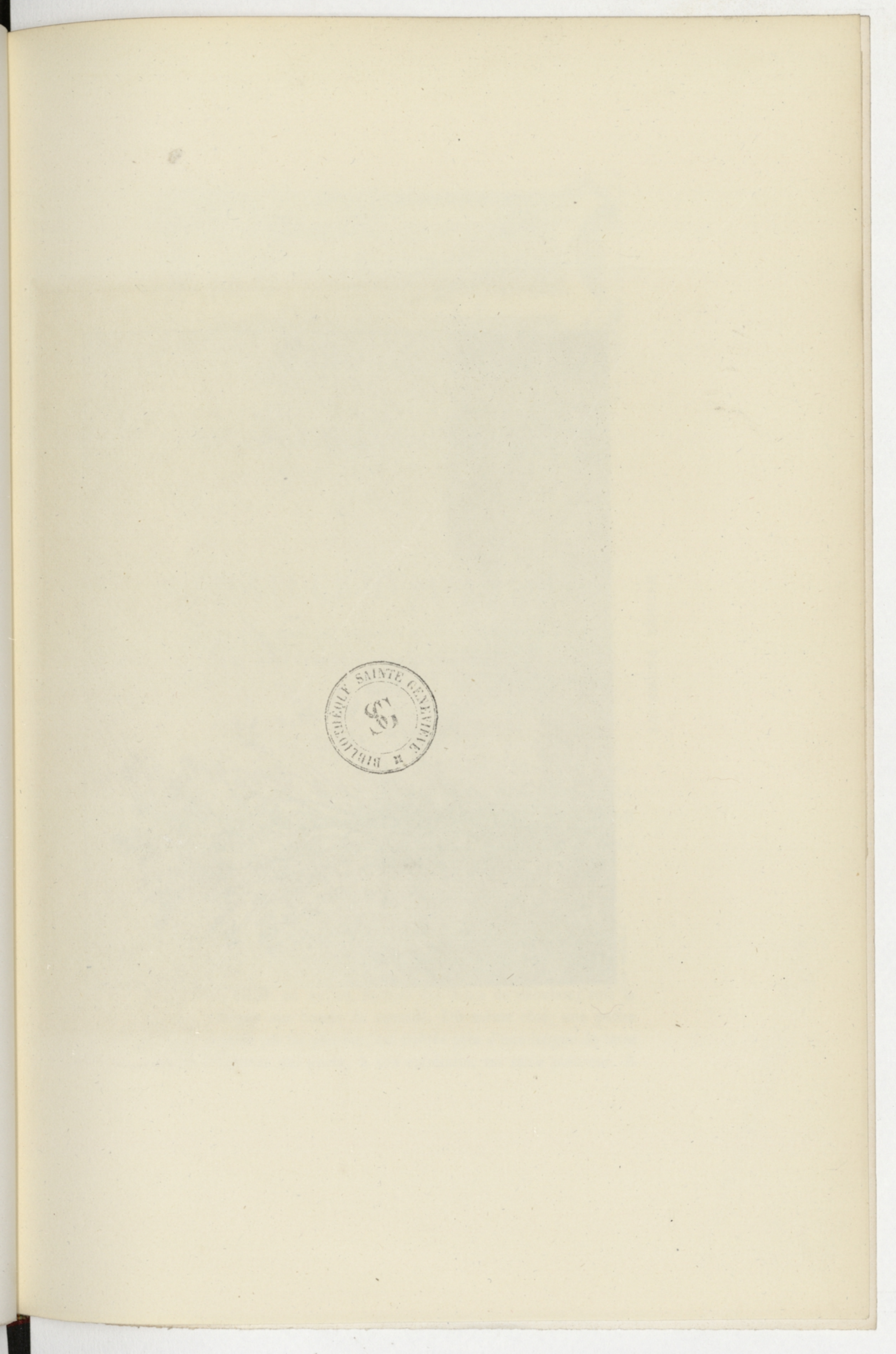
Lorsqu'il s'est agi de décerner la médaille d'honneur, malgré la présence d'un si grand nombre d'œuvres remarquables, le Jury n'a pu, cependant, prendre une décision. M. Carlier, l'auteur d'une excellente étude, le *Gilliatt saisi par la pieuvre,* n'a pu réunir qu'une majorité imposante (60 voix contre 25 à M. Albert Lefeuvre et 12 à M. Marqueste), sans obtenir la majorité nécessaire. Il est regrettable que cette année encore les sculpteurs ne soient pas parvenus à s'entendre pour affirmer eux-mêmes leur supériorité aux yeux du public, qui finit par ne plus comprendre pourquoi on distribue tant de médailles d'honneur chez les peintres tandis qu'on s'en montre chez eux si avare, sans se rendre compte que cette parcimonie est due peut-être à un sentiment plus élevé et plus scrupuleux de ce qui constitue l'œuvre d'art vraiment supérieure. Les médailles ordinaires ont été données avec la réserve et l'à-propos qu'apporte toujours la section dans ses opérations. Deux premières médailles seulement, l'une au beau groupe de *la Sirène,* par M. Puech, l'autre à l'exposition de M. Charpentier, composée d'une bonne figure en marbre, *la*

Chanson, dont le modèle avait été déjà remarqué, et d'un groupe en plâtre d'un mouvement audacieux et d'une exécution vigoureuse, les *Lutteurs,* deux ouvrages annonçant un sculpteur énergique. Parmi les médaillés de seconde et de troisième classe, quelques-uns apparaissent comme des artistes déjà expérimentés, en pleine possession d'un talent robuste ou élégant; tels sont M. Gauquié, dont le tempérament a quelque rapport avec celui de M. Charpentier, et qui a modelé avec entrain et vigueur une lutte de *Bacchante et Satyre;* M. Mathet et M. Rambaud, auteurs l'un d'une *Oréade* fière et vive, l'autre d'une *Muse des bois* douce et simple; M. Renaudot, auteur d'une *Diane* élégante et fine; tous trois apportant de la distinction et du goût dans l'expression de la beauté plastique; M. Teixeira-Lopes, qui joint à un vif sentiment de la réalité l'émotion communicative.

En somme, les sculpteurs, en masse, conservent une idée plus nette que les peintres de la dignité de leur art et des exigences de leur métier; protégés peut-être par leur isolement et leur impopularité, ils subissent moins que leurs confrères les entraînements de la mode et les étourdissements de la vanité. Ils donnent à ces confrères inquiets et agités l'exemple utile de la gravité dans les études, de la constance dans les recherches, de la prudence dans les innovations, leur prouvant qu'il est toujours possible de réaliser un idéal nouveau, l'idéal le plus moderne, par les moyens traditionnels, sans faire ce marché de dupe qui consiste à renoncer d'abord à toute la science acquise, dans l'espérance illusoire de reconstituer de toutes pièces une science nouvelle. Quoi qu'il advienne de la crise, passagère il faut l'espérer, dans laquelle s'agite l'art français, les sculpteurs auront eu l'honneur de la traverser sans faiblir, en gardant intacts les principes sur lesquels reposent la durée, la force et la beauté de l'art.

Georges Lafenestre.




BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE
SG



Français pinx. L. Muller sc.

MATINÉE BRUMEUSE.



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

VOTÉE PAR TOUS LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS AU SALON
(MÉDAILLÉS OU MENTIONNÉS)

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges). — Méd. 3e cl. 1841, 1re cl. 1848, ✻ 1853, méd. 1re cl. 1855 (E. U.), 1re cl. 1867 (E. U.), O. ✻ 1867, méd. d'honneur 1878 (E. U.), H. C. 1889 (E. U.). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

No 961. *Vue de la Sèvre à Clisson.*

H. 0m80. — L. 1m00.

Sur l'eau calme, au milieu, flottent des fleurs de nénufars; vers la gauche, navigue une bande de canards. Du même côté, une petite barque, montée par un pêcheur, est arrêtée près d'une langue de terre plantée d'arbustes qui porte, à son extrémité, un saule pleureur. A

droite, l'autre berge, couverte de grands arbres. Au fond, de hautes futaies. Ciel gris-pommelé.

Signé à droite, en bas : *Français.* 90.

N° 962. *Matinée brumeuse; environs de Paris.*

H. $0^{m}80$. — L. $1^{m}00$.

Au premier plan, sur la gauche, des terrains couverts de joncs et d'herbes, et, sur la droite, dans un sol marécageux, un petit arbre ouvrant ses branches en éventail. Au deuxième plan, quelques flaques d'eau, et, plus loin, une rivière sur laquelle flottent de larges buées, bordée, à gauche, par une futaie. Le soleil, pâle, se lève au fond, en haut, sous un amoncellement de nuages.

Signé à gauche, en bas : *Français.* 1890.



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Cavelier et Doublemard. — Mentions honorables 1882 et 1883, méd. 3e cl. 1884, méd. 2e cl. 1887, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Campagne-Première, 17. (Voir les *Livres d'or* de 1882, 1883, 1884, 1887.)

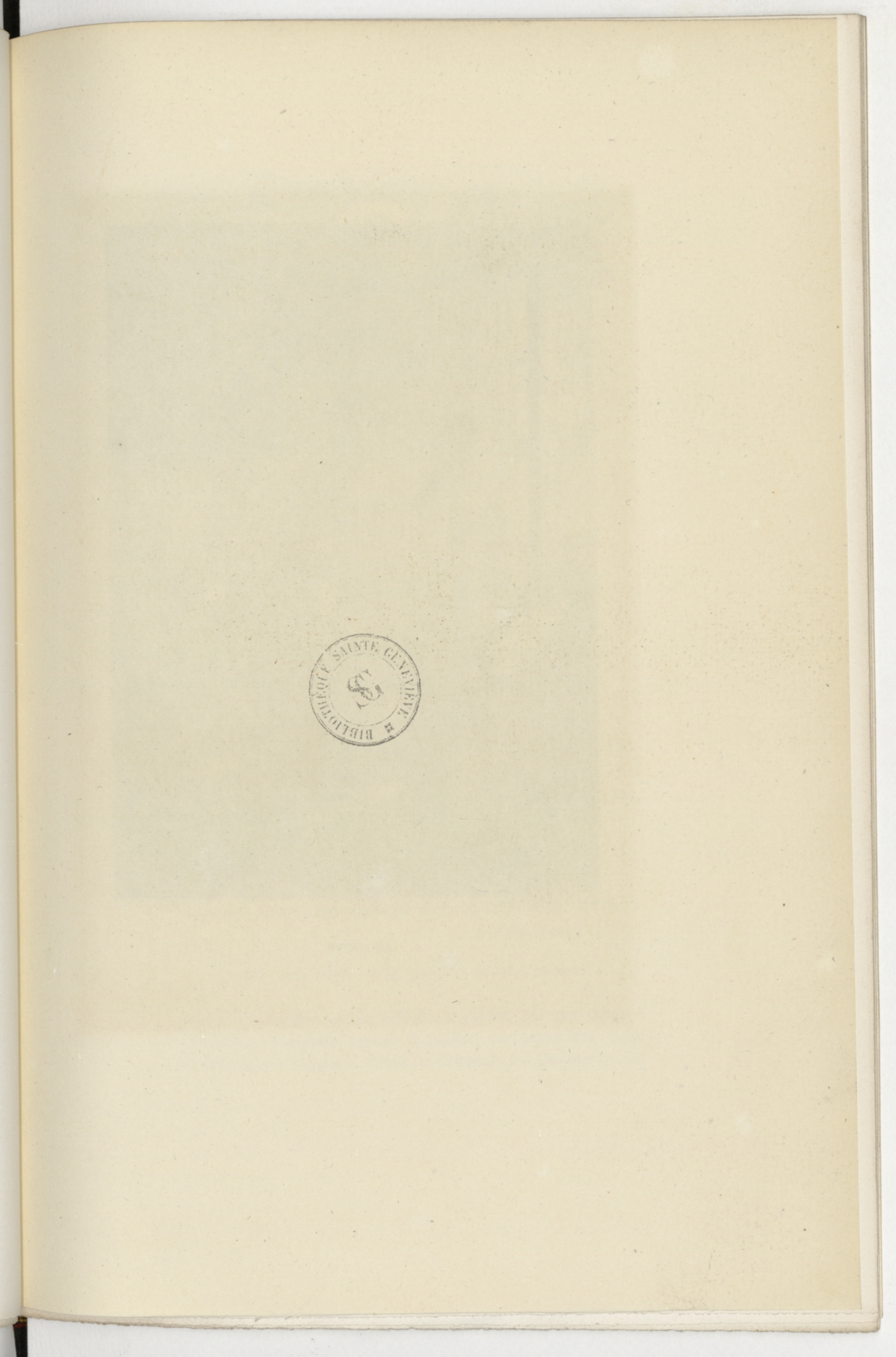
N° 3659. *La Chanson.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m 45. — L. 1m15. — Pr. 1m90.

Jeune femme nue, debout, posée sur la jambe gauche. Elle relève légèrement en arrière le pied droit, qui s'appuie sur un tambourin. La tête dressée et un peu penchée à gauche, elle chante, en élevant en l'air la main droite et tendant en avant la main gauche, dans laquelle elle tient une fleur. Elle porte à l'avant-bras un bracelet garni de grelots. Derrière elle, sous son pied droit, un tambourin, des papiers de musique, un bâton de folie, et, près de sa jambe gauche, un tronc de chêne. A terre, une branche de chêne.

Commandé par l'État.

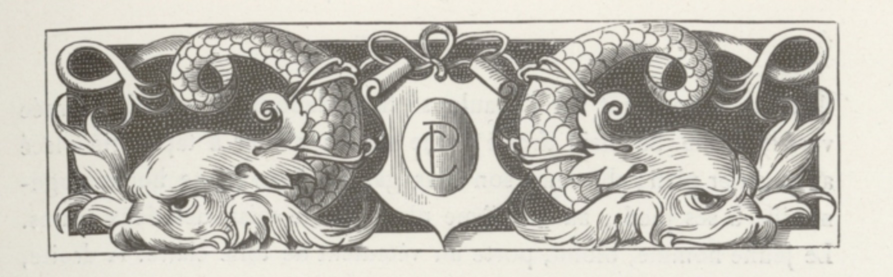






A. de Richemont pinx. Manesse sc.

LE RÊVE



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

RICHEMONT (ALFRED-PAUL-MARIE DE), né à Paris, élève de MM. Bin et Albert Maignan. — Rue Bayen, 27 *bis*. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1886, méd. bronze 1889 (E. U.). (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

N° 2037. *Le Rêve.*

« Angélique, extasiée, regardait devant elle dans la blancheur de la chambre. »
(ÉMILE ZOLA.)

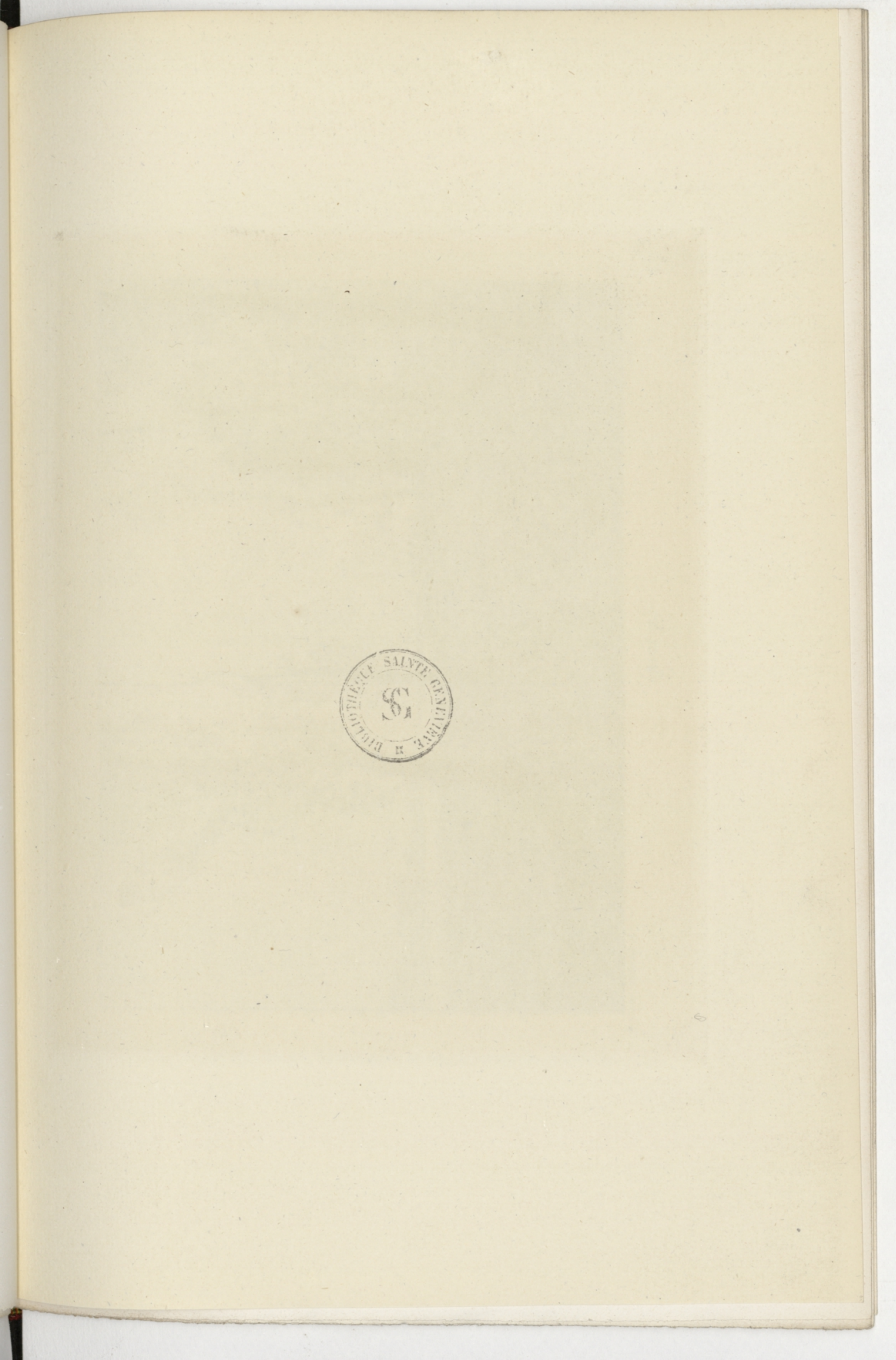
H. 2m85. — L. 2m05. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de chambre voûtée, éclairée, à gauche, par une fenêtre à rideaux blancs. A gauche, près de la fenêtre, une jeune fille, vêtue d'une robe blanche longue et étroite, la tête haute, les cheveux blonds

dénoués et tombant sur l'épaule, se tient debout, de profil, tournée vers la droite. Sa main droite traîne sur un métier à tapisserie placé au premier plan ; elle tend son bras gauche à un jeune homme agenouillé à ses pieds, au deuxième plan, qui le saisit des deux mains. Le jeune homme, blond, porte un vêtement de toile claire. A droite, sur une table, un bouquet de fleurs blanches dans un vase de cristal, des ciseaux, des bobines de laine, une tapisserie commencée ; au fond, du même côté, un coin de cheminée sur lequel est une lampe allumée, avec un abat-jour vert, et, vers le milieu, une porte fermée.

Signé à gauche, en bas : *A. de Richemont.*

Acquis par l'État.


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE
SG



Le Liepvre pinx. L. Lambert sc.

LA LOIRE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

LE LIEPVRE (Maurice), né à Lille, élève de MM. Harpignies et J.-P. Laurens. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1886, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1886.)

N° 1457. *La Loire.*

H. 2m15. — L. 3m00.

Au premier plan, une plaine sablonneuse. Vers la droite, deux troncs élancés de peupliers dénudés; à gauche, un autre peuplier, et, derrière, une double file d'arbres semblables le long du fleuve, qu'on voit s'étendre, sur la droite, au pied de collines brûlées. Ciel lumineux et jaunâtre. Effet d'automne.

Signé à droite, en bas : *M. Le Liepvre.*

Acquis par l'État.

RACHOU (Henri), né à Toulouse, élève de MM. Bonnat et Cormon. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Ganneron, 22. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1884.)

N° 1990. *Portrait de Mme ***.*

H. 2m00. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune dame, très brune, la tête nue, assise, le corps de profil, la

tête de face, dans un fauteuil. Elle porte une robe noire, à manches courtes, légèrement échancrée sur la poitrine. Tournée à droite, les pieds posés sur un coussin en tapisserie, elle tient des deux mains quelques fleurs sur ses genoux. Fond d'appartement. A droite, un bahut de chêne sculpté. A gauche, une table couverte d'un tapis rouge, sur laquelle est une bouteille. Le tapis du plancher est bleu.

Signé à gauche, en bas : *Henri Rachou.* 90.

FOURNIER (Hippolyte), né à Rablay (Maine-et-Loire), élève de M. Jean-Paul Laurens. — Méd. 3e cl. 1889, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 955. *Abandonnée.*

H. 1m25. — L. 1m60.

Intérieur de chambre tendue en clair. Au premier plan, à droite, en chemise, demi-nue, vue de trois quarts, assise sur le plancher, le dos contre la muraille, s'appuyant à une chaise de paille, une jeune femme, pâle, les traits hagards, qui déchire des dents un pan de sa chemise. Sur la gauche, une alcôve, éclairée par une lumière intérieure, avec des rideaux blancs, baissés et entr'ouverts, entre lesquels on aperçoit un cadavre d'enfant étendu au pied d'un lit. Sur le premier plan, à terre, les débris d'un berceau renversé. Près de la femme, une petite bottine bleue.

Signé à droite, en bas : *Fournier (Hte).*

CARPENTIER (Évariste), né à Cuerne-lès-Courtrai (Belgique), élève de l'Académie d'Anvers. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1889. — Boulevard de Clichy, 73. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 450. *Les Navets.*

H. 1m30. — L. 1m95. — Fig. presque grandes comme nature.

Intérieur d'une cour de ferme. Sur le premier plan, au milieu, une petite mare dans laquelle trempent des navets. A gauche, une jeune paysanne, vue de profil, tête nue, les bras nus, en casaque bleue et tablier de toile, chaussée de sabots, penchée sur la mare, en retire des navets au moyen d'une fourche. Près d'elle, un panier d'osier déjà rempli. De l'autre côté de la mare, vu de face, au second plan, un jeune paysan, les épaules couvertes d'une toile d'emballage, enfonce une fourche dans un tas de navets flottant sur l'eau. Derrière lui, une bande de canards. Au fond, sur la gauche, une porte dans un mur, et, à droite, la plaine.

Signé à gauche, en bas : *Evte Carpentier.*

BOMPARD (MAURICE), né à Rodez, élève de G. Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Méd. 3e cl. 1880, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Méchain, 10. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 262. *Entrée du vieux Chelma; oasis près de Biskra.*

H. 1m70. — L. 1m20.

Sur le premier plan, un terrain en pente, de couleur rougeâtre, inégal et bossué, montant vers la muraille d'une ville. Au milieu, un peu sur la gauche, gravissant la pente, un âne noir monté par un petit garçon enveloppé dans son burnous et suivi d'un homme en burnous blanc, coiffé d'une calotte rose. A droite, un peu plus haut, une chaussée, bordée d'un parapet, menant vers une porte ouverte dans la muraille. Sur la chaussée, plusieurs Arabes, drapés dans leurs burnous, accroupis contre les murailles, et une femme, habillée de rouge, portant sur le dos un paquet, marchant vers la porte. Au fond, des murailles et des

bancs en pierres rougeâtres. Ciel clair et pur, très lumineux; teintes crépusculaires.

A gauche est écrit : *Oasis de Chelma, près Biskra.* 1889-90.
Signé à droite, en bas : *Maurice Bompard.*

GUELDRY (Joseph-Ferdinand), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1885, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Rodier, 50. (Voir le *Livre d'or* de 1885.)

N° 1135. *Un Jour de régates.*

H. 1m60. — L. 2m20.

Un bras de fleuve devant un quai couvert de monde, sur lequel est dressé un grand pavillon orné de drapeaux. A gauche, un groupe de petites barques, montées par des canotiers et canotières, qu'on voit d'arrière, rangées auprès d'un bateau à vapeur; à droite, un autre groupe de barques arrêtées qu'on aperçoit par le travers; au premier rang, une périssoire montée par une jeune femme en toilette claire qui tient des deux mains la double rame, et l'avant d'une barque avec un homme en costume blanc qui trempe la main dans l'eau. Par delà ces embarcations on voit deux barques, prenant part aux régates, conduites chacune par cinq hommes. Ciel d'été.

Signé à gauche, dans le premier bateau : *J.-F. Gueldry.*

LAMY (P.-Frank), né à Clermont-Ferrand, élève de Pils et de M. Gérôme. — Mention honorable 1887, méd. 3e cl. 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Capron, 35. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 1356. *Rêve d'été.*

H. 3m00. — L. 4m75. — Fig. grandeur naturelle.

Une clairière dans un bois. A gauche, au second plan, une femme

nue, vue de dos, allongée dans l'herbe; près d'elle, une autre femme nue, aux cheveux flottants, assise, les jambes pliées, et jouant avec des colombes. Plus loin, sur la droite, quatre autres femmes nues, assises dans l'herbe, et, plus loin encore, dans le bois, six autres dans diverses attitudes. A droite, au premier plan, des touffes de volubilis.

Signé à gauche, en bas : *P.-Franck Lamy.*

MENGIN (AUGUSTE-CHARLES), né à Paris, élève de Baudry et de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1876. — Impasse du Maine, 16.

N° 1671. *Méditation.*

H. 1m60. — L. 1m15. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme assise, presque de face, dans un fauteuil Louis XIV, le coude posé à droite sur un coussin d'étoffe jaune à ramages brodés. Brune, la tête nue, vêtue de noir, un peu tournée à gauche, elle tient, des deux mains, sur ses genoux, un livre à reliure rouge entr'ouvert. Fond de muraille sur laquelle se détache l'ombre portée par la figure.

Signé à droite, en bas : *A. Mengin.* 1890.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

YARZ (EDMOND), né à Toulouse. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Lemercier, 15. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1884.)

N° 2463. *Les Gorges du Tarn.*

H. 2m80. — L. 4m25.

Sur le premier plan, le lit d'un torrent peu profond, aux eaux claires et transparentes, bordé à droite par une berge caillouteuse sur laquelle est arrêté un troupeau de moutons que gardent un berger, vêtu d'une

limousine, et un chien noir. Au milieu et sur la gauche, de l'autre côté de l'eau, une rive basse, gazonnée, semée de bouquets d'arbres. Derrière, de hauts rochers à pic, entre lesquels, sur la droite, passe au fond, par une étroite fente, le torrent. Effet de crépuscule commençant.

Signé à gauche, en bas : *E. Yarz.*

CHIGOT (Eugène-Henri-Alexandre), né à Valenciennes, élève de Cabanel et de MM. Bonnat et Vayson. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1887, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Lafayette, 111.

N° 524. *La Prière du soir.*

H. 2m50. — L. 4m00. — Fig. plus petites que nature.

Une mer d'un ton gris bleuâtre, calme et transparente. Au deuxième plan, une barque montée par trois hommes. Le premier, à gauche, en vareuse rougeâtre, est debout, de face, la tête baissée, les mains jointes. Près de lui, le second, plus âgé, en vareuse grise, tient son chapeau sous ses bras croisés. Sur la droite, de l'autre côté d'un amas de poissons, le troisième, un jeune garçon, en vareuse bleue, également de face et les mains jointes. Du même côté, à la poupe de la barque, une lanterne allumée. Au loin, sur la mer, on aperçoit une autre barque avec un fanal. La lune monte, déjà haute, à l'horizon, dans un ciel d'un gris tendre, teinté de lueurs rosées.

Signé à gauche, en bas : *Eugène Chigot.* 1890.

Acquis par l'État.

BEAUVAIS (Armand), né à Bar-sur-Aube (Aube), élève d'Eugène Desjobert et de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1882, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 18. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 134. *Retour des prés; soir de novembre (Berry).*

H. 1m40. — L. 2m00.

Au milieu, au deuxième plan, cinq vaches débouchant d'un chemin creux et marchant, vues de profil, sur un talus, vers la droite. Derrière les vaches, un troupeau de moutons que suivent une paysanne et une petite fille. En contre-bas du talus, derrière lequel montent des bouquets d'arbres et d'arbustes dénudés, une vaste prairie terminée à l'horizon par une ligne de collines jaunies, au pied desquelles on aperçoit, au milieu, les toitures et le clocher d'un village. Ciel pâle teinté de rose. Effet d'automne et de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *Beauvais.*

PEZANT (AYMAR), né à Bayeux (Calvados), élève de M. de Vuillefroy. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Place Dancourt, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1888.)

N° 1095. *La Sortie du marais à Fourges (Eure).*

H. 1m60. — L. 2m25.

Une prairie verte, éclairée du fond. Au milieu, un troupeau de vaches, en marche, arrivant de face. Sur le premier plan, à gauche, une vache blanche tachée de roux, et une vache brune suivie de son veau. A l'arrière-plan, du même côté, une vache se retourne en beuglant. A droite, dans l'éloignement, on aperçoit un paysan en blouse bleue qui accourt, levant son bâton. A l'horizon, sur la droite, une futaie; sur la gauche, des taillis au pied d'une ligne de coteaux. Ciel gris légèrement teinté de rose.

Signé à droite, en bas : *Aym. Pezant.*

LAMBERT (ALBERT-ANTOINE), né à Paris, élève de Cabanel et de MM. Bin, Cormon et Lequien. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1889. — Rue Rochechouart, 38. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1889.)

N° 1351. *Portrait de M. G. P...*

H. 0^m95. — L. 0^m70. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Homme d'âge mûr, au visage coloré, aux cheveux courts et grisonnants, portant la barbe entière et courte, à califourchon sur une chaise en bois doré, vu de face. La tête un peu penchée à gauche, il tient les deux bras appuyés et croisés sur le dossier en velours brun de la chaise. Il est habillé d'un veston noir, cravaté de blanc, et porte lunettes. Au fond, une tenture.

Signé à droite, en haut : *Albert Lambert*. 1890.

BERTRAND (PAULIN), né à Toulon, élève de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1889. — Rue Bayen, 31. (Voir le *Livre d'or* de 1889.)

N° 200. *Le Pradon, environs d'Hyères (Var).*

H. 1^m60. — L. 2^m20.

A gauche, une côte rocheuse, surmontée de taillis verts, aux flancs de laquelle serpente un sentier sablonneux. Près du sentier est assis, vu de profil, un jeune garçon, coiffé d'un chapeau de paille, les jambes nues, tenant un bâton entre ses jambes. Sur la droite, la mer calme, d'un gris bleu très doux, fermée au fond par une côte mince et plate. Ciel pur et clair ; au milieu, un flocon de nuée blanche.

Signé à droite, en bas : *Paulin Bertrand*. 1890.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

CLARY (Eugène), né à Paris. — Mention honorable 1883, mention honorable 1889 (E. U.). — Place Pigalle, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 543. *La Seine aux Andelys (Eure).*

H. 1^m00. — L. 1^m60.

Le fleuve, calme et clair, s'étend sur la gauche. A droite, sur le premier plan, une berge plate et couverte de gazons frais, et, au second plan, près du bord, une petite barque peinte en vert, avec deux nasses en osier sur la rive. A l'horizon, une ligne de coteaux gris. Ciel clair, d'un gris bleu tendre, semé de quelques nuées.

Signé à droite, en bas : *E. Clary.*

MICHEL-LANÇON (Edmond), né à Besançon, élève de Lehmann et de MM. Baille et J. Machard. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 1694. *La France, appuyée sur la Force, abritée par la Paix. — L'Industrie moderne, couronnée par le Génie du Progrès.*

(Composition décorative du Centenaire.)

H. 2^m60. — L. 4^m70. — Fig. grandeur naturelle. Forme cintrée.

Au milieu, dans le bas, le haut d'une porte rectangulaire.

A gauche, une jeune femme, coiffée d'un casque, armée d'une cuirasse, drapée de blanc, assise, vue de profil, tournée à droite. Derrière

elle, en contre-bas, un grand lion qui pose ses pattes de devant près de son dos. Elle entoure de son bras gauche la taille d'un jeune homme nu, qui, debout auprès d'elle, tient une branche de lauriers ornée d'une banderole blanche. A son côté, un bouclier, de forme chantournée, portant un écusson bleu avec les lettres R. F. en or. A droite, assise contre une roue dentelée, une autre jeune femme, la tête nue, les bras nus, en jupe bleue à pois blancs et casaque bleue. Elle montre un rouleau de papier déployé sur lequel on lit : *Électricité, Navigation, Photographie, Télégraphie, Mécanique, Aérostats, Vapeur.* Au-dessus d'elle, un génie volant, qui tient de la main gauche une trompette et de la droite une branche de lauriers. A ses pieds, une mappemonde. Dans un cartouche, au-dessus de la composition, est écrit : *Lux in Pace,* et dans deux médaillons, à droite et à gauche : 1789-1889.

PEEL (Paul), né à London (Canada), élève de MM. Benjamin-Constant, Doucet et Jules Lefebvre. — Mention honorable 1889. — Boulevard Arago, 65.

N° 1859. *Après le bain.*

H. 1m25. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'appartement. A gauche, au premier plan, un écran de bois doré, près d'une cheminée allumée, devant laquelle se tiennent, sur la droite, vus de dos et de trois quarts, deux enfants tout nus. Le plus petit, en avant, est assis sur un tapis, tendant ses mains vers le feu; le plus grand (une fillette aux cheveux retroussés), un peu en arrière, à côté de l'autre, est debout, la tête penchée, faisant le même mouvement. A droite, sur le tapis, deux pantoufles en cuir noir, doublées de rouge.

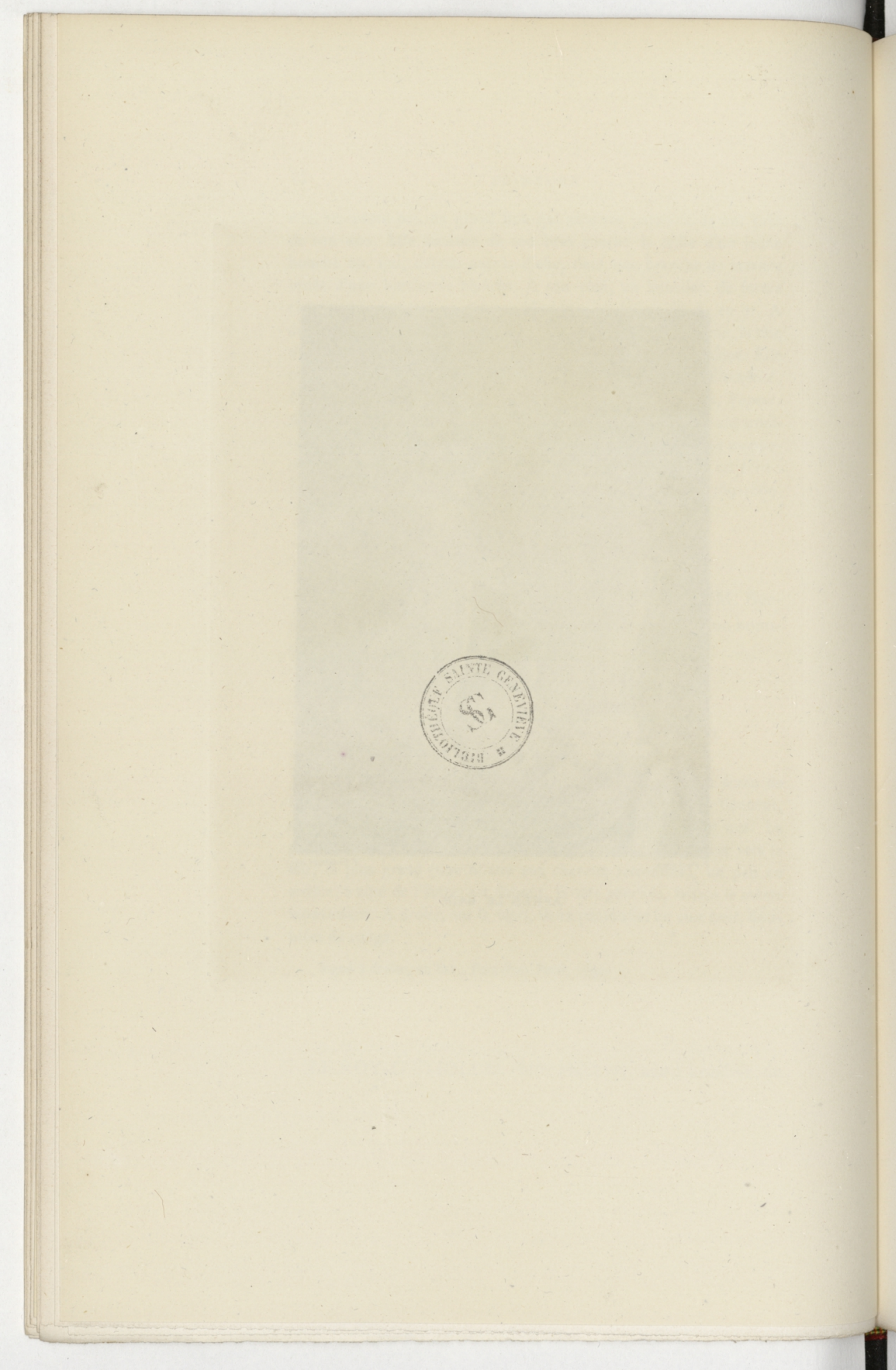
Signé à droite, en bas : *Paul Peel. Paris,* 1890.

LE ROY-D'ÉTIOLLES (Mme Hélène), née à Londres, de



P. Peel pinx. F. Courboin sc.

APRÈS LE BAIN



parents français, élève de M. Benjamin-Constant. — Rue de la Victoire, 74.

N° 1487. *Portrait de Mme*** en Diane.*

H. 1m05. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.
Toile de forme ronde.

Jeune femme vue de face, les épaules et le sein droit nus, la tête penchée à gauche. Elle est vêtue d'une tunique blanche d'étoffe légère, par-dessus laquelle flottent des mousselines roses et transparentes. Elle porte, dans ses cheveux roux, un croissant en diamants, des perles aux oreilles, sur l'épaule un carquois attaché par un ruban rose, vers lequel elle lève sa main gauche. Sa main droite repose sur ses genoux.

ROJAS (Cristobal), né à Caracas (Venezuela), élève de M. Jean-Paul Laurens. — Mention honorable 1886. — Rue Liancourt, 26.

N° 2072. *Purgatoire.*

H. 3m40. — L. 2m55. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, à droite, un homme nu, renversé, la tête en bas, les jambes pendantes au-dessus d'un trou d'où sortent des flammes; près de lui, au milieu, un autre homme accroupi, la main sur sa poitrine; à gauche, derrière un rocher, un homme, vu de profil, à mi-corps, se tenant la tête dans les mains, et, par derrière, un groupe d'autres condamnés, tous éclairés par le feu qui sort de l'abîme. En haut, un ange, drapé de rose, arrivant de face, ailes déployées, une étoile au front.

Signé à gauche, en bas : *C. Rojas. Paris,* 1889.

MASSAUX (Léon-Charles), né à Gand (Belgique). — A Bruxelles, chaussée de Vleurgat, 22.

N° 1628. *Dans les polders; le soir.*

H. 1m10. — L. 1m90.

Un troupeau de vaches dans une plaine. Au milieu, couchées sur le deuxième plan, six vaches noires tachées de blanc et une vache rousse. Dans l'éloignement, à droite et à gauche, d'autres vaches dispersées. Sur la gauche, la lisière d'un taillis. Sur la droite, au-dessus de l'horizon, le disque rouge du soleil qui tombe. Ciel gris bleu d'une teinte douce.

Signé à droite, en bas : *L. Massaux.*

NARDI (François), né à Nice, de parents italiens, élève de MM. Bouguereau, T. Robert-Fleury, Fr. Flameng, G. Ferrier et Montenard. — A Toulon, place Gambetta, 2, et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 86.

N° 1775. *La Rade de Toulon; effet de mistral.*

H. 0m95. — L. 1m60.

Sur le premier plan, la mer, très verte près du cadre, bleuissant dans l'éloignement. A l'arrière-plan, sur la droite, un quai couvert de constructions basses et blanches, à toitures de briques, devant lesquelles sont amarrées deux embarcations, dont l'une, peinte en rouge, est couchée sur le flanc. Derrière, d'autres rangées de constructions, et, dans le fond, la côte dentelée, avec une montagne sur la gauche. Du même côté, en se rapprochant du premier plan, deux pointes de digues s'avançant dans la mer. Ciel gris bleu foncé.

Signé à droite, en bas : *François Nardi.* 90

Acquis par l'État.

VAN BEERS (Jan), né à Lierre (Belgique). — Impasse Hélène, 15.

N° 2341. *Portrait.*

H. 0^m30. — L. 0^m40.

Un homme d'âge moyen, brun et sanguin, cheveux courts, avec de petites moustaches, assis, vu de trois quarts, la tête à gauche, dans un fauteuil de chêne à fond de cuir. Costume de soirée : habit noir et cravate noire, avec une fleur blanche à la boutonnière. Il s'accoude sur le bras du fauteuil et tient dans la main droite une cigarette. Sa main gauche est allongée sur sa jambe gauche, qu'il tient repliée sur son genou droit. Au fond, un paravent d'étoffe jaunâtre.

Signé à gauche, en bas : *Jan Van Beers.*

ROUFFET, élève de M. Jean-Paul Laurens. — Avenue Parmentier, 90.

N° 3308. *Bataille de Rezonville* (16 août 1870).

H. 0^m70. — L. 0^m95. — Dessin sur toile, à l'encre de Chine, rehaussé de blanc.

Sur la gauche, un cacolet renversé, autour duquel sont entassés des chevaux et des soldats, morts ou blessés, et, derrière, un escadron de cuirassiers lancé au galop. Sur la droite, au premier plan, un cheval renversé et deux soldats morts. Dans l'éloignement, au milieu de nuages de fumée, une mêlée de cavaliers.

QUINTON (Clément), né à Paris. — A Saint-Maur (Seine), rue Estibal, 28.

N° 1986. *La Plaine de Bonneuil, au soleil couchant.*

H. 1m40. — L. 2m00.

Sur tout le premier plan, des herbages encore verts, sauf une bande, à droite, de chaumes fraîchement coupés. A l'arrière-plan, dans le milieu, une meule, longue et basse, de fourrages, derrière laquelle on aperçoit des constructions rurales, et, à droite, douze meules alignées et rangées par couples. Dans le fond, à l'horizon, une ligne de bois, derrière lesquels tombe le soleil. Au-dessus, un ciel très vaste, à fond gris, légèrement teinté de rose.

Signé à droite, en bas : *A. Quinton.*

BOURGONNIER (Claude), né à Paris, élève de Cabanel et de M. Falguière. — Mention honorable 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue Aumont-Thiéville, 6.

N° 319. *Les Ciseleurs.*

H. 2m50. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'atelier éclairé au fond par des châssis vitrés. Au premier plan, un peu sur la gauche, un ouvrier âgé, portant lunettes, en bras de chemise, avec un grand tablier vert, assis sur un établi ; il est en train de ciseler une épreuve en bronze de la *Diane* de Falguière. A l'arrière-plan, à gauche, un autre ouvrier, coiffé d'une casquette noire, vu de dos, penché sur un établi, et, à droite, dans l'encoignure de la pièce, deux autres, l'un en blouse noire, l'autre en blouse blanche, près desquels se dresse, sur un socle, une statue de femme ailée. Au premier plan, à droite, un tabouret sur lequel sont jetés des vêtements, et, à gauche, une caisse en bois pleine de cordes et de clous.

Signé à gauche, en bas : *C. Bourgonnier.* 1890.

Acquis par l'État.

GRIER (Edmund-Wyly), né à Melbourne (Australie), élève de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — A Saint-Yves (Angleterre).

N° 1109. *Bereft.*

H. 1m50. — L. 2m15.

Sur le premier plan, au milieu, une flaque d'eau au milieu de joncs et d'herbes jaunis. A côté de l'eau, une brebis morte, près de laquelle se tient, sur la gauche, debout, l'air triste, vue de trois quarts, une jeune paysanne, aux cheveux roux flottants, aux vêtements déchirés, qui porte sur son bras gauche un petit agneau, et tient dans sa main droite un long bâton. Derrière elle, trois moutons paissent dans les hautes herbes. A droite, de l'autre côté de l'eau, deux corbeaux qui s'envolent. Au fond, une sapinière, et, sur la droite, une clairière au-dessus de laquelle monte la lune, ronde et pâle.

Signé à droite, en bas : 1889. *Edmund Grier.*

TITCOMBE (William-Holt-Yates), né à Cambridge (Angleterre), élève de Boulanger et de MM. Paynter, Herkommer et Jules Lefebvre. — Rue Taylor, 9.

N° 2296. *Primitive methodists; Saint-Yves.*

H. 1m55. — L. 0m95.

Intérieur de temple. Au premier plan, à droite, un banc sur lequel sont assis, vus de dos, un vieillard, en culottes grises et vareuse bleue, la tête baissée, posant ses mains jointes sur le dossier d'un banc plus éloigné, et un jeune garçon, le front appuyé sur le même dossier. Près du vieillard, sur le banc, un livre ouvert, avec un mouchoir rouge et des lunettes. Au second plan, à gauche, un autre vieillard, vu de face, debout, le genou gauche posé sur le banc suivant, accoudé sur le dossier, le menton appuyé sur ses mains croisées, fermant les yeux. Plus

loin, d'autres rangées de bancs, en sens inverse, entre lesquels sont agenouillés plusieurs vieilles gens. Au fond, à droite, dans une chaire élevée, un pasteur prêchant, les bras posés sur un livre ouvert, et, sur la gauche, plus loin encore, une galerie dans laquelle sont assis deux vieillards.

Signé à droite, en bas : *W.-H.-Y. Titcombe.*

BOSCH-REITZ (Sigisbert), né à Amsterdam, élève de MM. Cormon, Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — A Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, 10, et à Amsterdam, Keizersgracht, 414.

N° 284. *L'Enfant malade.*

H. 1m15. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur pauvre. A gauche, couché sur un grabat, un enfant malade qui sort des couvertures sa tête et son bras droit. A droite, vue de profil, une vieille femme, allongeant la main droite sur le lit de l'enfant, assise devant une fenêtre garnie d'un rideau blanc. Sur le rebord de la fenêtre, un pot de fleurs.

SIMON (Lucien-Joseph), né à Paris, élève de MM. Delaunay, Bouguereau, Tony Robert-Fleury et Didier. — Mention honorable 1885. — Rue de Babylone, 6.

N° 2206. *Chez le pharmacien.*

H. 2m10. — L. 2m30. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de pharmacie. Sur le premier plan, à droite, un homme, en pantalon blanc, coiffé d'un chapeau bas de feutre sombre, la chemise défaite, assis sur une chaise, vu de trois quarts. Derrière lui, de

profil, se tient un jeune homme, debout, portant sous le bras un vase de cuivre, tandis qu'à gauche un autre jeune homme, soulevant le bras droit du blessé, lui ausculte les côtes avec le pouce. A l'arrière-plan s'avance, de face, sortant d'un comptoir, un autre jeune homme, tenant à la main un globe. Dans le fond, sur la gauche, la devanture en glaces, à travers lesquelles on voit des groupes de curieux stationnant dans la rue, devant la boutique : une petite fille, deux femmes, un monsieur en chapeau noir, un pâtissier, etc... A droite de la boutique, des rangées de bocaux sur des rayons de bois.

Signé à gauche, en bas : *L. Simon.*

STEWART (Julius-L.), né à Philadelphie (États-Unis d'Amérique), élève de Zamacois et de MM. Gérôme et R. de Madrazo. —Rue Copernic, 36.

N° 2232. *Spring Flowers.*

H. $2^{m}00$. — L. $2^{m}50$. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de jardin d'hiver. Au milieu, une table ronde, couverte d'un tapis japonais à fond bleu, sur laquelle sont posés une jardinière de cuivre pleine de roses, un pot de faïence italienne avec des iris et des narcisses, et un verre dans lequel trempent quelques iris. Sur le premier plan, à gauche, est assise, devant la table, une jeune fille, en robe bleue semée de fleurs jaunes, tournant le dos, la tête de profil. Derrière elle, vue de trois quarts, une autre jeune fille, très blonde, en robe blanche, assise et arrangeant des fleurs dans la jardinière. Sur la droite, debout, appuyée contre un siège en osier, une jeune femme, coiffée d'un chapeau de paille garni de roses-thé avec un voile bleu clair, tenant un bouquet de roses. Au second plan, au milieu, derrière la table, une cinquième jeune fille, qu'on voit à mi-corps, respirant une rose. Dans le fond, des plantes vertes.

Signé à gauche, en bas, dans le soubassement : *J.-L. Stewart.* 1890.

DU MOND (Frank-V.), né à Rochester (États-Unis d'Amérique), élève de Boulanger et de MM. Jules Lefebvre, Benjamin-Constant et Doucet. — Rue Bayen, 27 *bis*.

N° 843. *La Sainte Famille.*

H. 1m30. — L. 1m60. — Fig. un peu moins grandes que nature, jusqu'aux genoux.

Intérieur rustique. Au milieu, vue en travers, une table grossière de bois blanc sur laquelle sont posés une écuelle fumante et un pain. A gauche se tient debout, de profil, les deux mains étendues sur le bord, le jeune Jésus, vêtu d'une longue robe blanche, la tête penchée et cerclée de lumière. De l'autre côté de la table, à droite, assis sur un banc, l'un près de l'autre, vus de profil, tournés à gauche, sur le devant, la Vierge, en robe et voile grisâtres, les yeux baissés, les mains jointes, et, par derrière, saint Joseph en froc gris. La Vierge a devant elle une assiette d'étain. A ses pieds, sur le premier plan, un lis en fleurs dans un grand pot de terre. Plus à droite, dans le fond, un établi couvert de copeaux, au-dessous d'une lucarne. A gauche, derrière le Christ, un escabeau de bois et une cruche.

Signé, à gauche, sous la cruche : *F.-V. Du Mond. Paris,* 1890.

HUMBERT (Frédéric), né à Paris, élève de MM. Cain et T. Roybet. — Avenue de la Grande-Armée, 65.

N° 1232. *Louis XIII et Mlle de Hautefort.*

« Pour faire échec à l'influence de Richelieu et ressaisir le roi, la reine avait fait venir Mlle de Hautefort. Louis XIII l'aperçoit pour la première fois, et lui fait porter le carreau sur lequel il était agenouillé. »

(Michelet, *Histoire de France.*)

H. 1m50. — L. 1m90.

Intérieur d'église. A gauche, l'autel, et, sur le côté de l'autel, au

premier plan, un groupe de quatre religieux debout; auprès d'eux, le cardinal, qu'on voit de dos, debout, ayant à ses pieds un coussin rouge et sa barrette. A droite, au même plan, un groupe de seigneurs, tous debout, et, devant eux, quatre dames agenouillées; la première, Mlle de Hautefort, vue de profil, tient la tête baissée, tandis qu'un seigneur, en costume rouge, s'incline devant elle, lui présentant un coussin de velours bleu fleurdelisé. Au milieu, à l'arrière-plan, dans un enfoncement, entre deux piliers, sous un dais rouge, se tiennent, de face, Anne d'Autriche à genoux, et Louis XIII debout. Derrière eux, un groupe de seigneurs. Sur la gauche, entre la muraille et l'autel, arrive le prêtre, suivi de deux enfants de chœur.

Signé à droite, en bas : *Frédéric Humbert.*

LYNCH (Albert), né à Lima (Pérou), élève de Lehmann et de M. Ferrier. — Avenue de Villiers, 147, et chez MM. Boussod, Valadon et Cie, rue Chaptal, 9.

No 1558. *En mer.*

H. 1m10. — L. 1m40.

Sur l'arrière d'une embarcation ballottée par les vagues, se tiennent, de face, à côté l'un de l'autre, à gauche, un matelot, debout, tête nue et pieds nus, en vareuse bleue et pantalon gris, manœuvrant le gouvernail de la main gauche; à droite, une jeune femme, coiffée d'un chapeau de paille à rubans violets, en casaque noisette et jupe lilas clair. De la main gauche elle retient son chapeau. Au fond, la mer, et, sur la droite, une côte.

Signé à gauche, en bas : *Albert Lynch.*

BOQUET (Jules-Charles), né à Amiens, élève de Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Rue de Provence, 11.

N° 275. *La Prière.*

H. 1^m60. — L. 2^m00.

Intérieur d'une salle d'école. Au deuxième plan, vers le milieu, sur une estrade en menuiserie, derrière un pupitre élevé, une religieuse en robe grise, bonnet à grandes ailes et large collerette, debout. L'estrade est placée contre le mur, entre deux fenêtres à petits carreaux, garnies de rideaux blancs; le rideau de la fenêtre de gauche, écarté, laisse voir des toitures de maisons couvertes de neige; devant l'estrade, un banc et une table. Sur le premier plan, à droite, près de la table, une petite fille en robe noire et sarrau bleu, agenouillée, les mains jointes, presque de face. Derrière elle, au bas de la fenêtre, deux autres fillettes, dans le même costume, l'une assise sur ses genoux, de profil, regardant la maîtresse, l'autre agenouillée, les mains jointes. A gauche, de l'autre côté de la chaire, trois autres petites écolières, même costume et même attitude, vues de trois quarts, et, dans le fond, une quatrième. Effet de lumière matinale.

Signé à droite, en bas : *Jules Bocquet.*

FLANDRIN (Paul-Hippolyte), né à Paris, élève de Lehmann. — Mention honorable 1883. — Rue Bonaparte, 28. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 925. *Sainte Élisabeth; le miracle des roses.*

« Un jour sainte Élisabeth descendait du château, chargée de vivres et de vêtements pour ses pauvres, lorsqu'elle rencontra son mari, revenant de la chasse, qui voulut voir ce qu'elle portait sous son manteau; il n'y avait plus là que des roses, et l'on était en plein hiver. »

H. 4^m75. — L. 6^m90. — Fig. grandeur naturelle. Forme cintrée.

Au milieu, sur le second plan, la sainte, vêtue de blanc, debout sur l'angle d'un rocher, retenant, de la main droite, le pan de son manteau que saisit, venant de gauche, son mari, vu de profil. De la main gauche, sous l'autre pan de son manteau, elle retient une touffe de

roses. Au premier plan, à gauche, un groupe d'écuyers avec un cheval, un piqueur retenant deux chiens, et un jeune damoiseau. A droite, un groupe de mendiants, assis ou debout, rangés le long d'une route qui descend en contre-bas, tendant les mains vers la sainte. Fond de bois et de montagnes. A gauche, au haut d'une route escarpée, un château fort.

Signé à gauche, en bas : *Paul H. Flandrin.*

Pour le chœur de l'église Sainte-Élisabeth à Versailles.

SERGENT (LUCIEN-PIERRE), né à Massy (Seine-et-Oise), élève de Pils, de Vauchelet et de M. J.-P. Laurens. — Mention honorable 1889. — Avenue des Ternes, 55, passage Doisy, 6.

N° 2193. *Le Soir d'une victoire; la Moskowa* (1812).

H. $1^{m}90$. — L. $2^{m}25$.

Un glacis gazonné montant vers une hauteur fortifiée et garnie, à son sommet, de deux batteries qu'on aperçoit par les échancrures du talus sablonneux. En bas, au premier plan, à gauche, un soldat blessé, assis près d'un soldat mort, et, à droite, deux cadavres de chevaux. Sur tout le second plan, des cadavres d'hommes et de chevaux, et, à droite, dans une tranchée, un canon. Plus haut, sur la crête du talus qu'éclaire le soleil couchant, deux groupes de soldats, escaladant la batterie, agitent leurs schakos en l'air. Dans le plus éloigné, on porte un drapeau tricolore déchiré. Sur la gauche, quatre officiers à cheval gravissent au galop la pente. Tout au sommet de la hauteur apparaît Napoléon, monté sur un cheval blanc, suivi de son état-major.

Signé à droite, en bas : *L. Sergent.* 1890.

CHECA (Ulpiano), né à Colmenar de Oreja (Espagne), élève de l'Académie de Madrid. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 235.

N° 517. *Course de chars romains.*

H. 3m00. — L. 5m00.

Intérieur de cirque. Au deuxième plan, à droite, la pointe de la *spina,* ornée de pyramides et de statues, couverte de spectateurs. Sur le premier plan, à gauche, dans l'arène, arrivant de face, au galop, un quadrige de chevaux noirs et bruns, conduit par un cocher en tunique rouge; derrière, arrive un autre quadrige, mené par un cocher en tunique verte. Sur le même plan, à droite, au pied de la *spina,* un char renversé et un cocher, en bleu, tombé sur le dos, entre des chevaux qui se débattent sous les débris; derrière, un autre quadrige, attelé de chevaux blancs, que leur cocher, en jaune, s'efforce de retenir, et qui se cabrent. Dans l'éloignement, à droite et à gauche, les gradins garnis de spectateurs. Au fond, un arc de triomphe. Effet de soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *V. Checa.* 1890.

RICHIR (Herman-Jean-Joseph), né à Ixelles-lez-Bruxelles, élève de MM. Biota, Ch. Hermans et de l'Académie de Bruxelles. — Mention honorable 1889. — A Bruxelles, chaussée de Louvain, 134.

N° 2039. *Portraits de la famille W...*

H. 1m75. — L. 2m35. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'appartement. Sur un canapé en bois blanc et doré, foncé d'étoffe rouge, est assis, de face, sur la droite, un homme au visage coloré, grisonnant, chauve, portant lunettes, habillé de noir. Il tient, entre ses genoux, un petit garçon portant un tablier gris et des bas rouges, au-

quel il montre des images dans un grand livre. Un autre petit garçon, debout, à gauche, se tourne vers lui, indiquant du doigt une image. Sur le canapé, sont assises, à gauche, deux petites filles, la plus grande entourant des bras la taille de la plus petite, qui porte une poupée sur son bras droit. Aux pieds de celle-ci, sur le tapis, est assis un petit enfant, tout en blanc, qui, d'une main, porte à sa bouche un biscuit, et, de l'autre, caresse la tête d'un chien allongé près de lui. A droite, appuyées sur l'extrémité du canapé, se tiennent, debout, deux autres fillettes, l'une sur le devant, en robe rose avec ceinture rouge, portant à la main, par la bride, un chapeau de paille; l'autre, un peu plus grande, par derrière, tournée du côté de son père et lui mettant la main sur l'épaule. La muraille, au fond, est tendue de papier peint; dans le haut, on aperçoit le bas de trois cadres. Sur la gauche, une plante verte dans un pot de faïence, auprès d'une tenture.

Signé à droite, en bas : *H. Richir.*

GRISON (Adolphe), né à Bordeaux. — Mention honorable 1885. — A Chêne-Rhonex, près Genève.

N° 1114. *Un Message.*

H. $0^{m}75$. — L. $0^{m}60$.

Intérieur et costumes Louis XIII. Sur la gauche, au premier plan, devant une table couverte d'un tapis brun à fleurs, vu de dos, un gentilhomme en pourpoint brun, coiffé d'un feutre gris à plumes, assis sur un tabouret et lisant une lettre. De l'autre côté de la table, au second plan, debout et de face, se tiennent deux autres officiers: l'un, plus jeune, vêtu d'un pourpoint et d'un manteau jaunâtres, portant un feutre gris à plumes jaunes, sur la droite, et, sur la gauche, l'autre, déjà vieux et grisonnant, avec un gilet rose et un manteau vert clair. Au premier plan, à gauche, une chaise à grand dossier à laquelle est suspendue une épée à large coquille; au fond, à gauche, une fenêtre à vitraux peints; au milieu, une tenture en tapisserie.

Signé à droite, en bas : *A. Grison.*

BUFFET (Paul), né à Paris, élève de Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Rue de La Rochefoucauld, 38.

N° 388. *Idées noires.*

H. $1^{m}45$. — L. $1^{m}10$.

Intérieur d'atelier de peintre. Au milieu, un peu sur la droite, dans l'ombre, un jeune homme, en vêtements sombres, assis dans un fauteuil, près d'une table couverte de papiers. La tête baissée, les pieds croisés, il laisse pendre sa main droite sur le bras du fauteuil et tient sa gauche posée sur la table. A gauche, une toile sur châssis retournée contre une bibliothèque vitrée en acajou. Sur le mur, des esquisses suspendues. Au premier plan, des papiers sur un escabeau; quelques autres papiers jetés sur le plancher.

Signé à droite, en bas : *Paul Buffet.*





ARTISTES HORS CONCOURS

ADAN (Louis-Émile), né à Paris, élève de Picot et de Cabanel. — Rue de Courcelles, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 12. *Brûleuses d'herbes.*

H. 1m15. — L. 1m80.

Sur la gauche, au premier plan, dans une plaine, deux paysannes : la première en vêtements sombres, coiffée d'un fichu bleu, debout, de profil, tournée à droite, soulève, au bout d'une fourche, un paquet de racines qu'elle s'apprête à jeter dans le feu allumé sur la droite ; la seconde, plus âgée, un peu plus loin et vers le milieu, coiffée d'un fichu jaunâtre, se penche vers le feu, qu'elle attise avec sa fourche. Dans l'éloignement, sur la gauche, on aperçoit une autre paysanne, de dos, tenant, au bout d'une fourche, des herbes enflammées, et, plus loin encore, un laboureur, sur le sillon, menant une charrue attelée de deux chevaux. Paysage d'automne.

Signé à droite, en bas : *Émile Adan.*

BENJAMIN-CONSTANT (Jean-Joseph), né à Paris,

élève de Cabanel. — Impasse Hélène, 15 (avenue de Clichy). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 158. *Beethoven; la sonate au clair de lune.*

H. 1m85. — L. 3m05. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Intérieur d'appartement très sombre, vaguement éclairé, du fond à droite, par une lueur lunaire. Sur le premier plan, le derrière d'un grand clavecin, posé en biais, contre lequel est placée, à droite, une contrebasse appuyée sur une chaise. A gauche, dans la pénombre, au second plan, le compositeur, vu de trois quarts, les bras posés sur le clavier, et, sur la droite, vu de face, un homme en perruque blanche, assis, le front sur sa main gauche, tenant, dans la droite, une canne à pomme d'or. Derrière lui, trois autres auditeurs dont on ne voit que les têtes, l'un à gauche, de face, en cheveux blancs, la joue droite appuyée sur sa main, les derniers, dans le fond, à droite, de profil.

Signé à gauche, en bas : *Benjamin-Constant.*

N° 159. *Victrix.*

H. 1m20. — L. 2m15. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Une jeune femme nue, couchée sur le dos, vue de profil, les genoux relevés, la tête à droite et tournée de face, sur une soierie vert clair doublant un tapis brodé. Souriante, une fleur dans ses cheveux noirs, elle tient dans sa main droite, relevée et posée sur un amas de tapisseries et de vêtements, un cimeterre dans un fourreau vert. A ses pieds, contre la muraille, un plat de faïence bleue.

Signé à droite, en bas : *Benjamin-Constant.*

BERNIER (Camille), né à Colmar (Alsace), élève de L. Fleury. — Rue Jean-Nicot, 2. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 178. *Huttes de saboliers.*

H. 1m45. — L. 2m00.

Une clairière dans une forêt. Sur la droite, au premier plan, deux grands hêtres, non loin desquels paissent trois vaches. Sur la gauche, au deuxième plan, plusieurs troncs d'arbres couchés dans l'herbe, et, derrière, des chaumières et des hangars. Au milieu, trois petites paysannes, en costumes bretons, dont l'une est assise sur un tronc d'arbre, avec un enfant. Au fond, des vapeurs blanches flottant sur les gazons. Ciel gris clair.

Signé à droite, en bas : *C. Bernier.*

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 266. *Portrait de Mme la vicomtesse de C...*

H. 0m95. — L. 0m65. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Dame très brune, au teint mat, les cheveux en bandeaux et aplatis sur les tempes, la tête de trois quarts, tournée à gauche, le corps de profil. Elle porte une robe de velours noir décolletée, et tient ses bras nus posés l'un sur l'autre. Fond marbré, d'un brun rougeâtre.

Signé à gauche, en haut : *Ln Bonnat.* 1890.

N° 267. *Portrait de M. Carnot, président de la République.*

H. 1m40. — L. 1m05. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est assis, vu de face, dans un fauteuil en acajou sculpté foncé de cuir brun, près d'un bureau en marqueterie placé à droite, sur lequel il s'accoude. Il porte une redingote noire, un gilet noir montant avec

une cravate longue, un pantalon noir, la rosette rouge à la boutonnière. Il tient la main droite posée sur le bras du fauteuil. Sur le bureau, quelques livres.

Signé à droite, en haut : *L^n Bonnat.* 1890.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 299. *Les Saintes Femmes au tombeau.*

H. 2m60. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

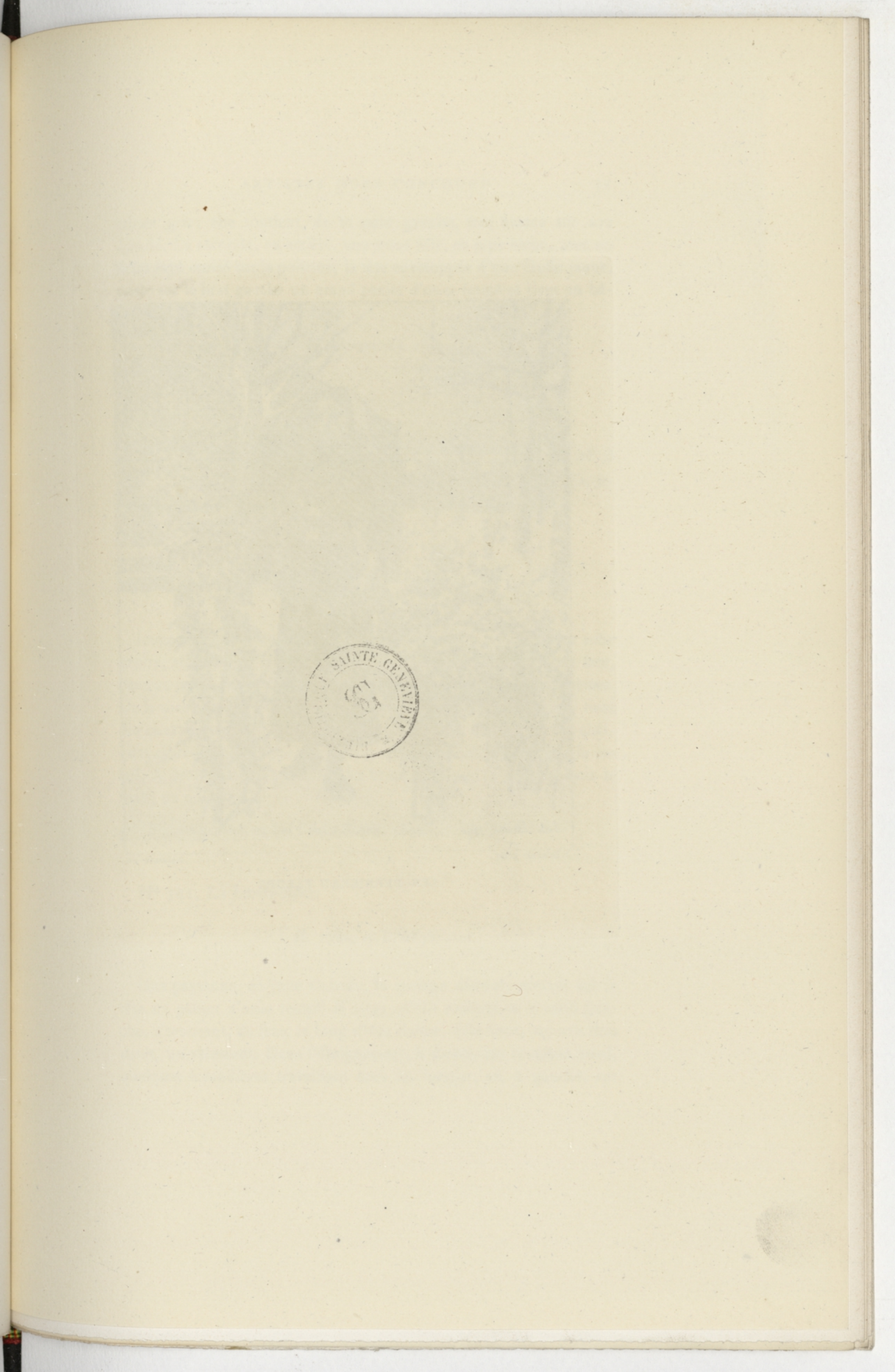
A droite, sur le premier plan, appuyée de la main droite contre un rocher et regardant à gauche, sous une grande porte taillée dans la pierre vive, une femme, en tunique noire et long voile gris, vue de dos, un genou en terre. Elle tient, sur sa hanche gauche, un bassin de cuivre. Deux autres femmes, vues de profil, se tiennent, à gauche, sous l'entrée du sépulcre : la première, en tunique rougeâtre, avec un manteau et un voile noir, agenouillée, la tête dressée, les mains croisées sous le menton; la deuxième, en robe bleue, avec un voile noir, debout, la main droite contre l'angle de la porte, portant la gauche à sa joue. Au fond du sépulcre, dans la lumière, un ange vêtu de blanc, le bras droit levé.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1890.

N° 300. *Petites Mendiantes.*

H. 1m65. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le seuil d'une porte ouvrant sur un jardin, deux mendiantes, debout, vues de face, tendant la main. La plus jeune, d'une dizaine d'années, en avant, appuyée contre le montant de la porte, les cheveux flottants, les pieds nus, porte une jupe courte à rayures écossaises et un





J. Breton pinx. Lalauze sc.

LES DERNIERES FLEURS

corset gris; elle soutient, de la main gauche, une besace sur son épaule. La seconde, en arrière, une jeune fille, en jupe bleue, avec un fichu rayé croisé sur la poitrine, la tête enveloppée d'une étoffe jaune, porte sur le bras gauche un grand panier d'osier fermé et tient un bâton à la main. Fond de verdure.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1890.

BRETON (JULES-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Dröl-ling. — A Courrières. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 340. *Les Dernières Fleurs.*

H. $1^{m}00$. — L. $0^{m}85$.

Jeune paysanne, coiffée d'une capuche violette, vêtue d'une robe brune, son tablier bleu relevé à la ceinture, s'avançant, vue de face, dans un jardin couvert de neige, entre de hautes tiges de chrysanthèmes. De la main gauche elle saisit une fleur, et, dans la main droite, tient des ciseaux ouverts. Son tablier est déjà rempli de fleurs. Autour, quelques arbres, dénudés et chargés de givre, doucement éclairés par le soleil. A droite, une construction en briques, et, sur la gauche, dans le fond, un mur.

Signé à gauche, en bas : *Jules Breton.* 1890.

N° 341. *La Lavandière.*

H. $1^{m}00$. — L. $0^{m}75$.

Une paysanne, en jupe violacée, le corsage dénoué, portant sur la tête un panier d'osier rempli de linge qu'elle soutient de la main gauche, s'avançant, de face, le long d'une rivière. Elle tient, sur son bras droit, un vêtement. Dans l'éloignement, à droite, sur le même bord, quelques lavandières travaillant sous un hangar, et, à gauche, sur

l'autre bord, deux autres lavandières sur une grève. Au fond, des pentes en terres rougeâtres, semées d'herbes, et des coteaux que couronne une crête de rochers. Effet de soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *J. Breton*. 1890.

COLLIN (Raphaël), né à Paris, élève de Cabanel. — Rue de Vaugirard, 152. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 582. *Adolescence*.

H. $0^{m}80$. — L. $0^{m}60$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, vue de face, la tête un peu inclinée à gauche, s'abritant les yeux de la main gauche pour regarder devant elle. Elle est vêtue d'une tunique blanche, d'étoffe légère, qui laisse nus ses deux bras, son épaule et son sein gauche. Elle tient dans sa main droite, relevée à hauteur de la ceinture, quelques marguerites. Fond de verdures fraîches et de fleurs.

Signé à droite, en bas : *R. Collin*. 89.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. Émile Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 735. *Le Départ*.

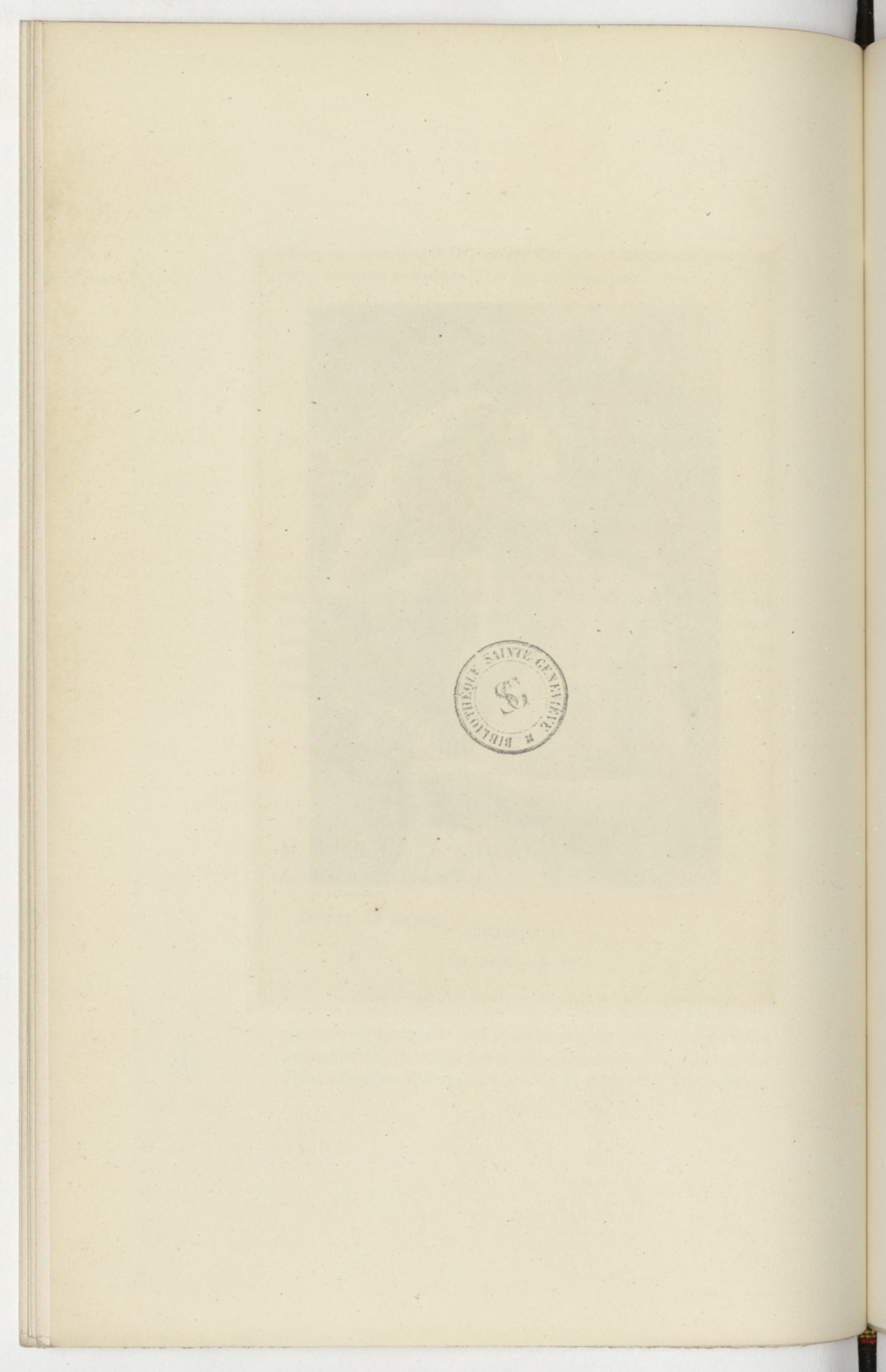
H. $0^{m}78$. — L. $1^{m}12$.

Sur le premier plan, un tertre bordé d'une palissade grossière en planches, sur laquelle se tient accoudée, vue de profil, une paysanne, en casaque violette et jupe grise, coiffée d'un fichu jaune, ayant, auprès d'elle, une petite fille en sarrau bleu et un chien noir. Elle regarde à



R. Collin pinx. Champollion sc.

ADOLESCENCE


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

droite dans la plaine, où l'on voit au loin, de dos, marchant dans un sentier, un paysan qui porte sur l'épaule un paquet dans un mouchoir rouge au bout d'un bâton. A gauche, en contre-bas de la palissade, une toiture en briques, et, à l'arrière-plan, des terrains sablonneux.

Signé, à droite, au-dessus d'une cage à poulets : *Adrien Demont.*

DETAILLE (Jean-Baptiste-Édouard), né à Paris, élève de M. Meissonier. — Méd. 1869 et 1870, 2e cl. 1872, ✻ 1873, O. ✻ 1881, méd. d'honneur 1888, grand prix 1889 (E. U.). (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 774. *En batterie* (*artillerie de la garde, régiment monté*).

H. 3m90. — L. 3m20. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le premier plan, au galop, vu de trois quarts, lancé vers la droite, un officier, coiffé d'un colback noir, en costume noir, monté sur un cheval noir qui bave et écume. Il tourne violemment la tête en arrière, vers la gauche, où le suivent un autre officier, monté sur un cheval brun, un trompette sonnant la charge et plusieurs batteries descendant d'une hauteur. Sur la droite, à l'arrière-plan, un canon monté qui descend au galop, et dans le fond, sur une élévation, une batterie rangée. Ciel gris chargé de nuages. Sur le premier plan, à gauche, des cartouchières et des bidons jetés à terre, et, à droite, des touffes de chardons.

Signé à gauche, en bas : *Édouard Detaille.* 90.

DOUCET (Henri-Lucien), né à Paris, élève de G. Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Méd. 3e cl. 1879, prix de Rome 1880, méd. 2e cl. 1887, méd. argent 1889 (E. U.), méd. or 1889, cl. 2 (E. U.). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1887.)

N° 808. *Figure nue.*

H. $0^{m}80$. — L. $1^{m}40$. — Fig. un peu moins grande que nature.

Jeune femme, aux cheveux châtains, couchée, vue presque de face, sur un lit défait. La tête à gauche, les deux mains sous le menton, elle repose sur le côté droit, et ses pieds, jetés en arrière, se perdent dans le fouillis des mousselines. Le couvre-pied sur lequel elle est étendue est en satin rose, de même que l'oreiller.

Signé à droite, en haut : *L. Doucet.* 90.

DUPRÉ (JULIEN), né à Paris, élève de Pils, de Lehmann et de M. Laugée. — Méd. 3e cl. 1880, méd. 2e cl. 1881, méd. argent 1889 (E. U.). — Boulevard Flandrin, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1881.)

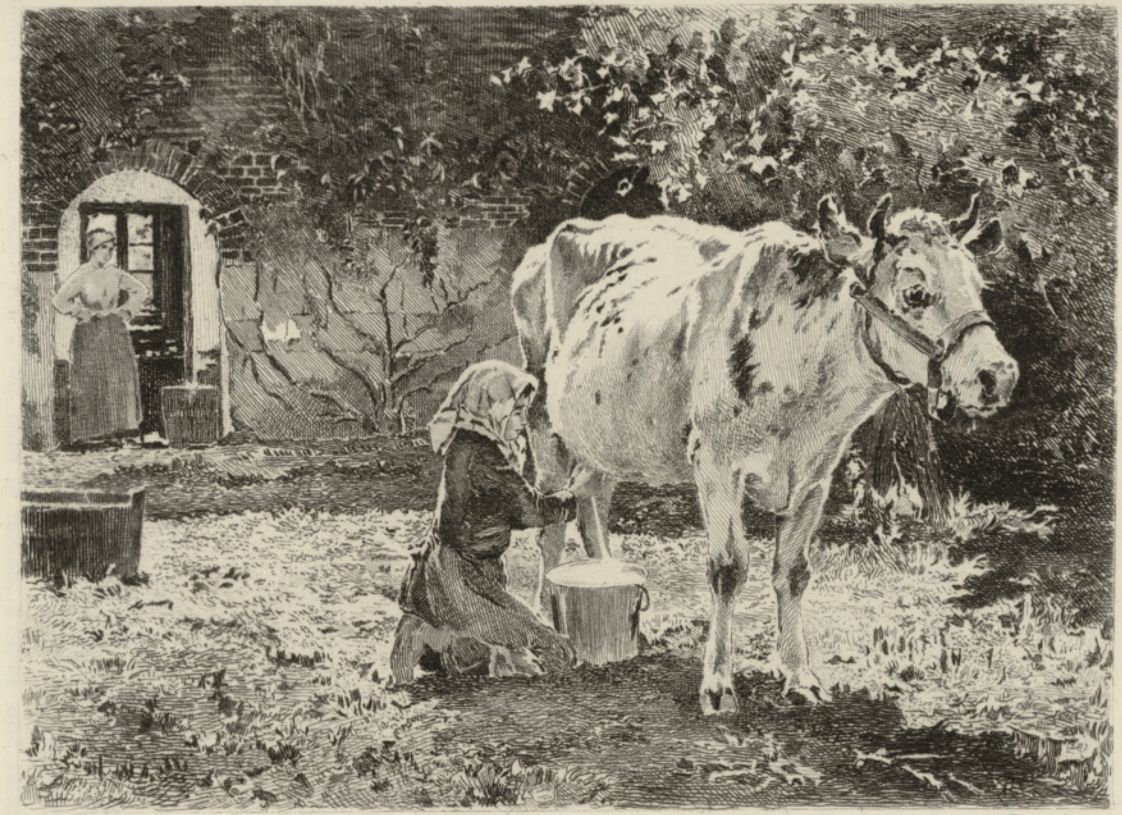
N° 851. *La Vache blanche.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}50$.

Une cour de ferme. Sur la droite, vue de trois quarts, la tête tournée à droite, une vache blanche, vivement éclairée par le soleil, qu'une fillette, agenouillée à gauche dans l'herbe, vue de profil, est en train de traire, ayant devant elle un seau en fer-blanc. La fillette porte une casaque grise, un tablier bleu, et, sur la tête, un fichu à carreaux lilas clair. Derrière la vache, à droite, un petit arbre; derrière la fillette, à gauche, dans le fond, une construction en briques, avec un soubassement en pierre; sous une porte ouverte, debout, les poings sur les hanches, une paysanne en corsage bleu clair, avec un tablier bleu.

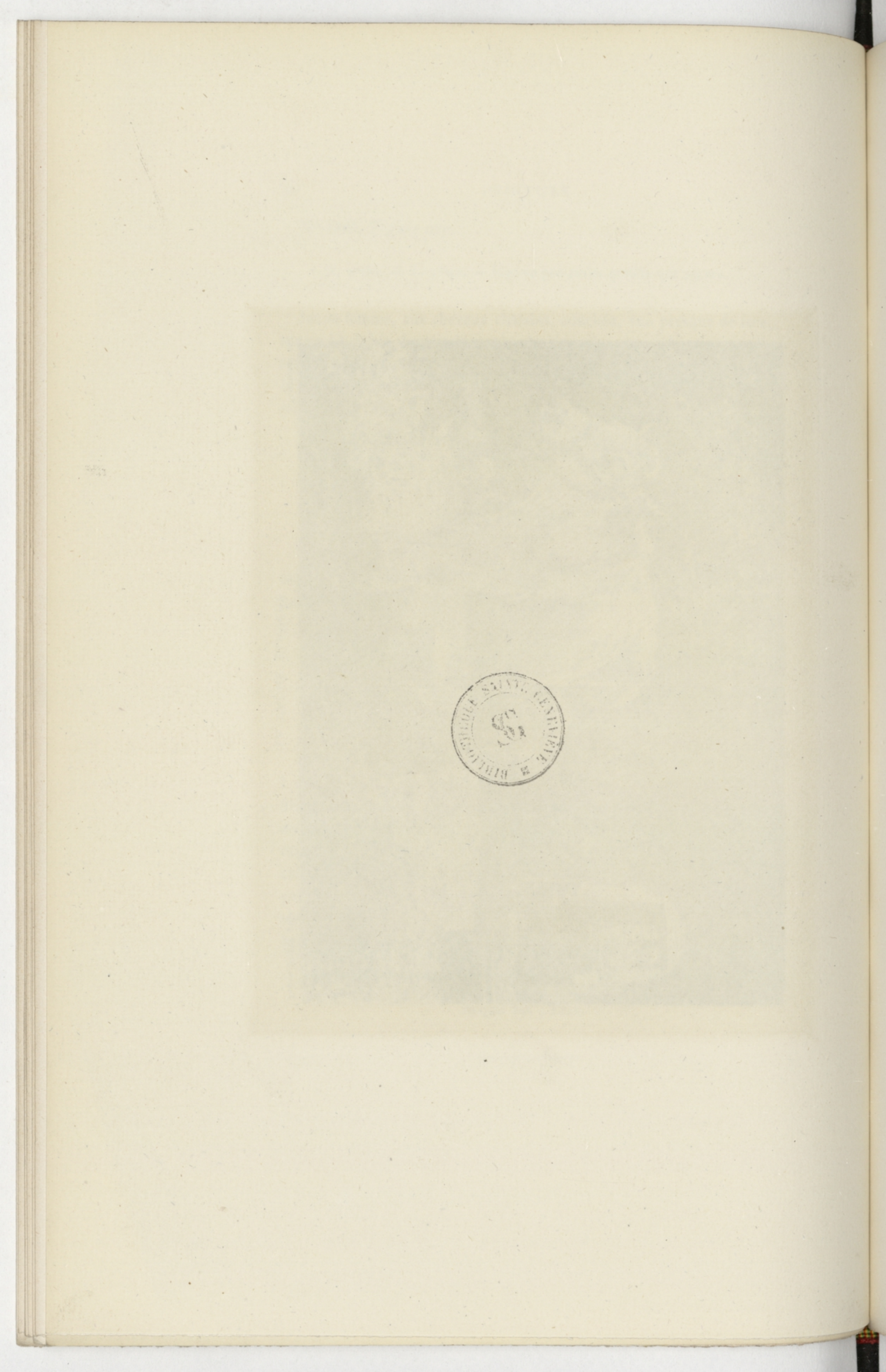
Signé à gauche, en bas : *Julien Dupré.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.



Julien Dupré pinx. Toussaint sc.

LA VACHE BLANCHE



FANTIN-LATOUR (HENRI), né à Grenoble, élève de son père et de M. Lecoq de Boisbaudran. — Méd. 1870, méd. 2e cl. 1875, ✻ 1879. — Rue des Beaux-Arts, 8.

N° 891. *Portrait de Mme L. G...*

H. 1m30. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune dame, aux cheveux châtains, aux yeux noirs, assise dans un fauteuil Louis XIII, en cuir rouge, le corps de trois quarts, tourné à gauche, la tête de trois quarts et tournée à droite. Elle porte une robe échancrée sur le cou, à manches courtes, en étoffe fine et plissée, de couleur verdâtre, agrémentée de bandes de velours noir, et une jupe de derrière en velours noir. Les bras sont nus. Son bras droit est allongé sur le bras du fauteuil, et, de sa main gauche relevée à la hauteur de l'épaule, elle tient le bout d'un éventail rouge, dont l'autre extrémité pose sur le bras du fauteuil. Elle porte un bracelet d'argent au bras droit, et au bras gauche un bracelet d'or. Fond gris.

Signé à gauche, en haut : *Fantin.* 89.

FLAMENG (FRANÇOIS), né à Paris, élève de son père, de Cabanel, de Hédouin et de M. J.-P. Laurens. — Rue d'Armaillé, 18. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 919. *La Halte* (*infanterie de ligne,* 1789).

H. 0m55. — L. 0m75.

Une clairière, au milieu du bois, sur une pente. Çà et là, des groupes de soldats en habits blancs à revers bleus; au milieu, un feu allumé, avec une chaudière suspendue à des bâtons croisés. A droite, sur le premier plan, des fusils en faisceaux, des tambours dans l'herbe, deux soldats causant. Au fond, dans le milieu, s'ouvre une vallée fermée par une ligne de collines bleuâtres. Ciel nuageux au soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *François Flameng.*

N° 920. *L'Armée française; marche sur Amsterdam* (*Campagne de Hollande,* 1796).

H. 0m45. — L. 0m65.

Au premier plan, sur une route plate, couverte de neige et rayée d'ornières, arrivant de face, un tambour-major, coiffé d'un tricorne, sa pipe à la bouche, accompagné d'un jeune tambour qui porte sa caisse sur le dos. Au milieu, sur le second plan, un autre jeune tambour battant sa caisse, près d'un officier à la chevelure nattée; derrière, la suite du bataillon, escorté à droite par deux officiers à cheval; au fond, des moulins.

Signé en bas, à droite : *François Flameng.*

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1173. *Crépuscule; souvenir de l'Allier.*

H. 0m90. — L. 1m50.

Sur les premiers plans, un terrain rocailleux, semé de blocs de pierre; au milieu, une mare, près de laquelle se tiennent deux hérons, et, par delà la mare, deux bouquets de gros arbres, vers la gauche. Sur la droite, au premier plan, un grand hêtre. Au milieu, une suite de terrains rocailleux et bossués allant jusqu'à l'horizon, que ferme une ligne de collines bleuâtres. Effet de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies.* 90.

N° 1174. *Prairie; effet de soleil.*

H. 0m55. — L. 0m75.

Au milieu, presque au premier plan, dans une vaste plaine, un arbre



Harpignies pinx. E. Daumont sc.

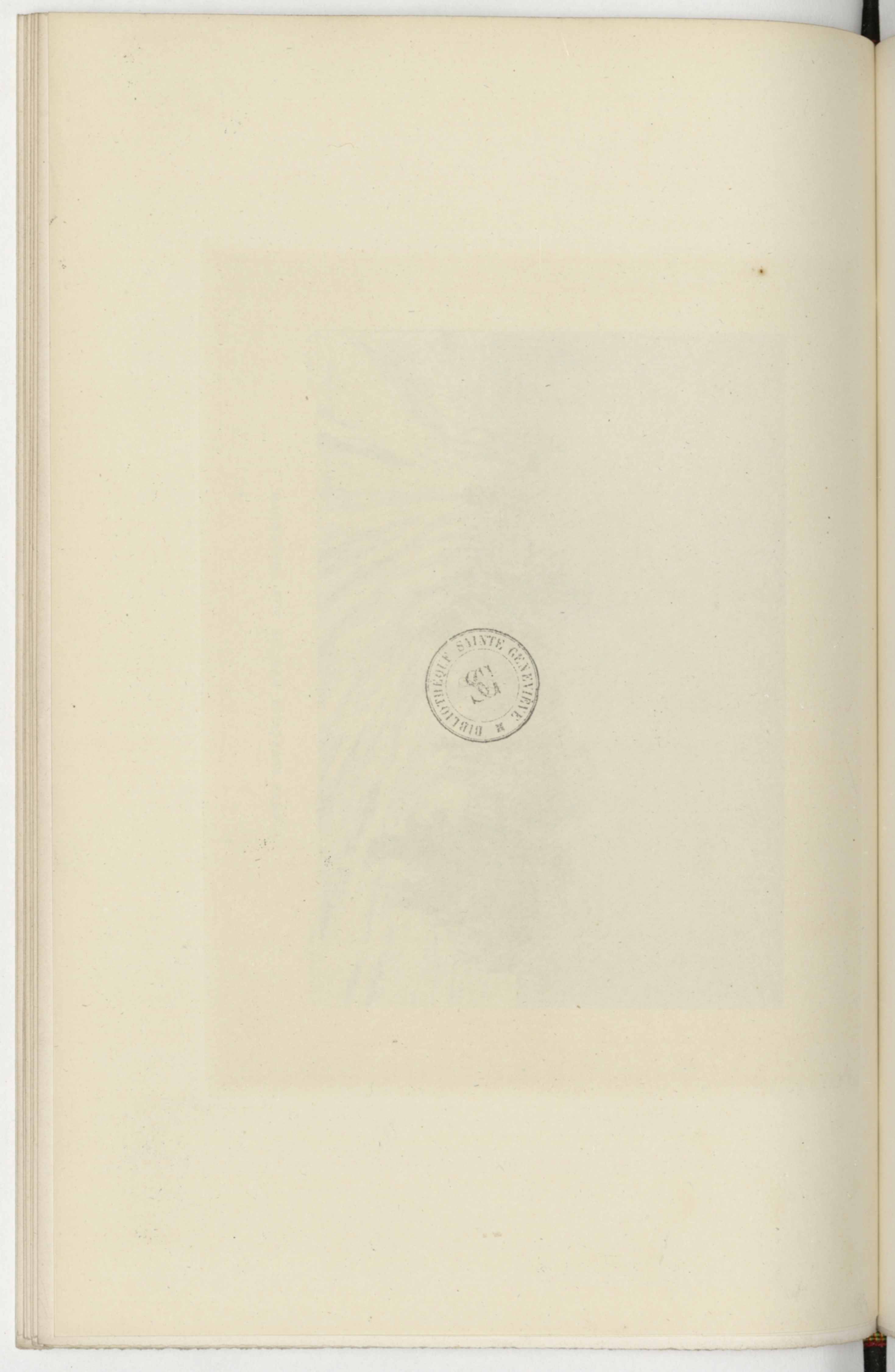
CRÉPUSCULE



F. Flameng pinx.

De Billy sc.

L'ARMÉE FRANÇAISE MARCHE SUR AMSTERDAM.


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

élancé, projetant son ombre en avant. A droite, des talus gazonnés et fleuris; à gauche, quelques taillis sur un terrain en pente; on aperçoit, au loin, deux gamins assis dans l'herbe et quelques vaches paissant. Dans le milieu, au fond, les toitures d'un village. Ciel très clair, vif et lumineux.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies.* 89.

HENNER (Jean-Jacques), membre de l'Institut, né à Bernviller (Alsace), élève de Drölling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1193. *Mélancolie.*

H. 0m60. — L. 0m38. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Jeune femme pâle, à longue chevelure rousse et flottante. Elle tient la tête un peu penchée à gauche. Sa chemise tombante laisse voir la naissance des seins. Elle porte une robe de couleur brune à revers violacés.

Signé à droite, en haut : *J.-J. Henner.*

N° 1194. *Portrait de Mme Roger-Miclos.*

H. 0m55. — L. 0m38. — Tête grandeur naturelle.

Jeune femme très brune, vue de profil, tournée à gauche. Elle porte une robe noire et une collerette de dentelle. Fond neutre.

Signé à gauche, en haut : *J.-J. Henner.*

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Ga-

ronne), élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1392. *Les Sept Troubadours; — fondation des Jeux Floraux.*

H. $0^{m}95$. — L. $1^{m}25$.

Au milieu, à l'ombre de grands arbres, une table autour de laquelle sont assis quatre personnages en robes rouges à capuchons de même couleur. Le premier, à droite, vu de profil, les deux bras sur la table, lit un manuscrit. Le deuxième, à gauche, vu de face, s'accoude sur la table, en regardant le liseur. Le troisième et le quatrième se tiennent, au fond, de face. Sur la droite, un cinquième, dans le même costume, écoute, debout, de profil, adossé à un tronc d'arbre. Un autre, à l'arrière-plan, vu de face, reste assis contre une palissade, derrière laquelle s'ouvre une clairière ensoleillée. A gauche du groupe, une allée tournante, bordée d'arbustes en fleurs, dans laquelle on aperçoit, assez loin, un septième personnage en rouge qui chemine, les mains derrière le dos. Au-dessus des arbustes, une muraille en terrasse avec une construction.

Signé à droite, en bas : *Jean-Paul Laurens.*

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. — Rue de La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1437. *Lady Godiva.*

C'était la femme de Lœfric, comte de Coventry; timide comme un agneau, douce comme une colombe. Sa chasteté était sans tache et sa pudeur scrupuleuse. Un jour que les habitants de Coventry suppliaient le comte Lœfric de lever des impôts accablants qui les plongeaient depuis longtemps dans la misère, elle intercéda pour eux. « De par Dieu, s'écria le dur guerrier, je ne remettrai aucun des impôts que vous ne vous alliez promener à cheval, nue comme l'enfant qui vient de naître, d'un bout à l'autre de la ville. » Il pensait ainsi émettre une condition impossible. Lady Godiva l'accepta : « Je ferai

ce que vous dites, répliqua-t-elle, s'il le faut pour sauver ces pauvres gens. » Lœfric, très marri de son imprudence, ordonna qu'au jour de l'épreuve on ne mît pas le pied dans la rue, qu'aucun œil ne s'y abaissât, mais que tous restassent dedans, portes closes et fenêtres barrées; et que quiconque hasarderait sur sa femme un regard indiscret serait puni de mort.

H. 6m20. — L. 3m90. — Fig. grandeur naturelle.

Une rue de ville, montant de face, entre de hautes maisons en colombages de bois sculpté, à étages surplombants. Sur le premier plan, descendant la rue, lady Godiva, toute nue, ses longs cheveux blonds flottant sur les épaules, cachant ses seins de ses bras croisés, assise, les pieds pendants à droite, sur un cheval blanc que mène par la bride une femme âgée, marchant sur la gauche. Celle-ci, vêtue d'une robe noire à manches rouges, est coiffée d'un serre-tête et d'un grand voile blanc. A droite, un vol de deux colombes blanches.

Signé à droite, en bas : *Jules Lefebvre.*

N° 1438. *Portrait de M. A. F. G.*

H. 1m45. — L. 1m05. — Fig. grandeur naturelle, presque en pied.

Jeune homme, en redingote noire et pantalon gris, assis, de face, en travers, sur une chaise en bois noir foncé de rouge. Cheveux châtains et courts, séparés par une raie au milieu, moustache courte, fine et blonde, yeux gris-bleu, le teint pâle. Les jambes croisées, il s'accoude, à sa droite, sur le dossier de la chaise, tenant sa tête appuyée sur sa main. Sa main gauche est allongée sur son genou. Sur le dossier de la chaise, un pardessus gris, plié. Sur le plancher, appuyés contre les pieds de la chaise, des cartons à dessin. Fond gris neutre.

Signé à droite, en haut : *Jules Lefebvre.*

MOREAU (Adrien), né à Troyes, élève de Pils. — Méd. 2e cl. 1876, argent 1889 (E. U.). — Rue Ampère, 57.

N° 1727. *Aux champs, en automne.*

H. 1m15. — L. 1m65.

Au milieu, un peu sur la droite, vus de trois quarts, arrêtés dans un sillon, deux chevaux attelés à une charrue que mène un paysan, coiffé d'une casquette, en veste courte. Sur la gauche, une vieille paysanne, enveloppée dans une pelisse, assise, se chauffant les mains à un feu d'herbes dans lequel une femme plus jeune, debout, la tête tournée vers le laboureur, s'apprête à jeter un fagot de brindilles. A côté de la vieille femme, un paysan, coiffé d'un feutre, assis et fumant sa pipe. Fond de plaines. Dans l'éloignement, à droite, quelques paysans au travail et des feux d'herbes. A gauche, un village.

Signé à droite, en bas : *Adrien Moreau.*

N° 1728. *Sur la Falaise.*

H. 0m90. — L. 1m15.

Costumes XVIe siècle. A gauche, sur une pente gazonnée qui descend vers la droite, au milieu, debout, de profil, une jeune femme, en costume élégant, regardant à droite un château dont les murailles s'élèvent en contre-bas. Derrière elle, à gauche, assis sur le gazon, deux autres jeunes dames et un cavalier. Dans le fond, sur le haut de la falaise, à gauche, des paysannes au travail, et à droite, en bas, les toitures d'une ville, et, au delà, la mer.

Signé en bas, à droite : *Adrien Moreau.*

MUNKACSY (Michel de), né à Munkacsy (Hongrie). — Méd. 1870, méd. 2e cl. 1874, ❋ 1877, méd. d'honneur 1878 (E. U.), O. ❋ 1878, grand prix 1889 (E. U.).

N° 1764. *Allégorie de la Renaissance italienne.*

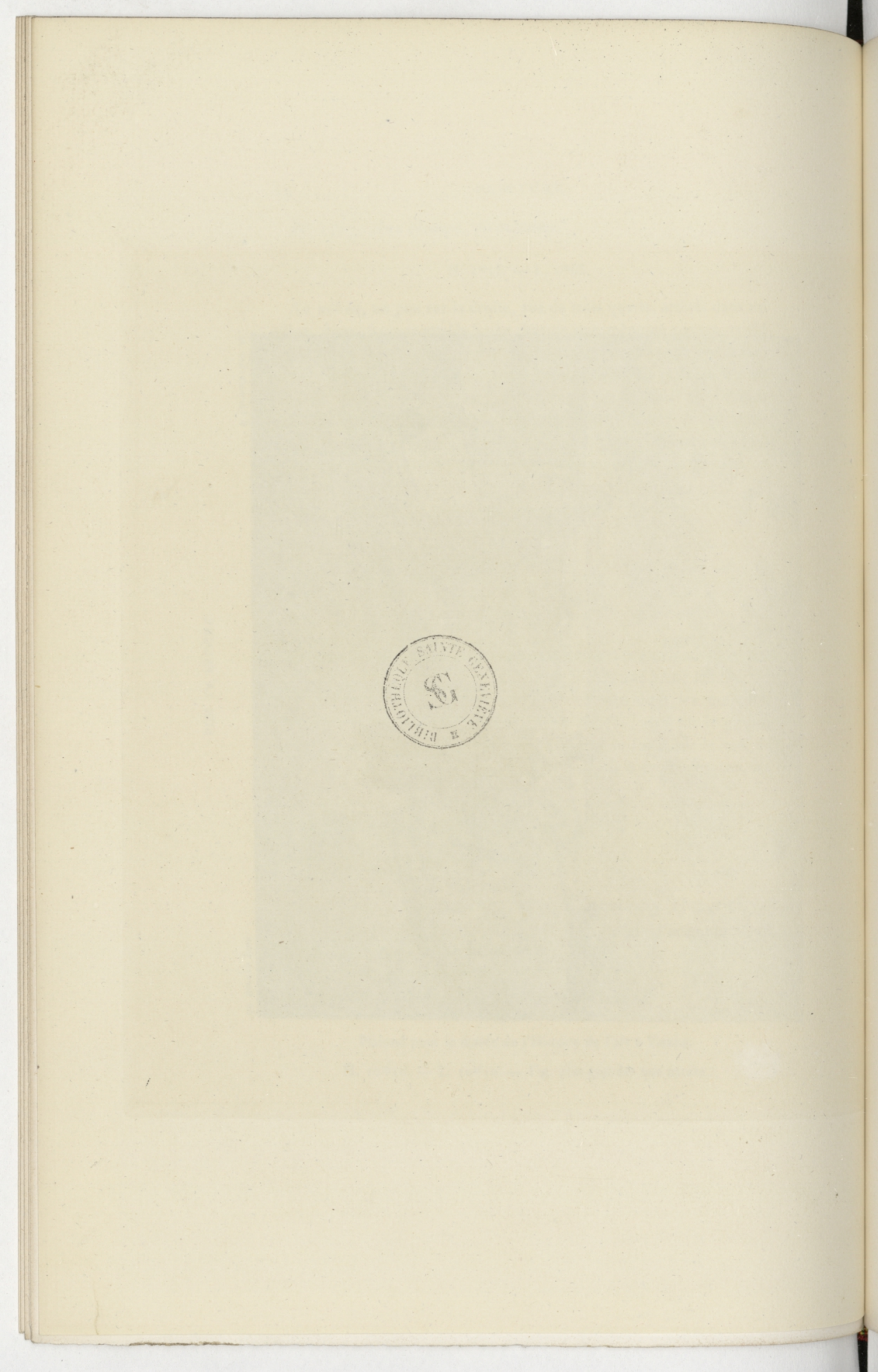
Plafond pour le musée de l'Histoire de l'art à Vienne.

H. 10m10. — L. 10m10. — Fig. plus grandes que nature.



Ad. Moreau pinx.　　　　H. Formstecher sc.

SUR LA FALAISE


BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE
SG

Au premier plan, un escalier montant vers un palier, sous une large coupole ouverte. Au milieu, un homme, vu de dos, les bras écartés, sur les degrés. Un peu plus haut, descendant de face, Raphaël, un carton sous le bras, qui converse avec Léonard de Vinci portant un papier à la main. Sur une balustrade, à droite, on aperçoit, à mi-corps, Michel-Ange, qui médite, le front appuyé sur sa main droite, tenant dans l'autre un marteau; près de lui, un de ses élèves. Sur le palier, au milieu, un jeune peintre, assis, un carton sur les genoux, auprès de Titien, qui lui met la main sur l'épaule en lui montrant une femme nue, debout, auprès d'une autre femme nue, couchée, qu'on voit de dos, au-dessus de Michel-Ange. A gauche, Véronèse, monté sur un échafaudage, sa palette à la main, devant une grande toile. A l'étage supérieur, sous une loggia, le pape Jules II et Bramante déroulant un plan. Au-dessus, dans l'ouverture de la coupole, descendant du ciel, une femme ailée, drapée de jaune, tenant une longue branche de lauriers, entre une autre femme qui sonne de la trompette et un petit génie qui agite une draperie.

PILLE (Charles-Henri), né à Essommes (Aisne), élève de M. F. Barrias. — Méd. 1869, méd. 2e cl. 1872, ✻ 1882, méd. or 1889 (E. U.). — Boulevard Rochechouart, 35.

N° 1918. *La Messe à Pavant (Aisne).*

H. $1^{m}00$. — L. $0^{m}80$.

Intérieur d'église. Sur le premier plan, des rangées de chaises et un groupe de paysannes, assises, tournées vers le fond, à droite; sur la gauche, la plus proche, une jeune femme, en bonnet de lingerie et fichu à fleurs, vue de profil, tourne la tête vers le spectateur; à côté d'elle, une autre, plus âgée, qu'on voit de profil; toutes les autres sont vues de dos, sauf une qui, debout, au second plan, à droite, marche entre les chaises. Dans le fond, sous une arcade, à gauche, auprès d'un autel, quatre paysans; sous l'autre arcade, à droite, un chantre devant un lutrin.

Signé à droite, en bas : *Henri Pille.*

VOLLON (Antoine), né à Lyon. — Boulevard de Clichy, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2392. *L'Été.*

H. 0m60. — L. 0m75.

Sur le premier plan, à gauche, dans une plaine, une grosse meule de blé, frappée en plein par le soleil. Derrière, une seconde meule, sur laquelle tombe en partie l'ombre portée par la première. Dans l'éloignement, à droite, un chemin qui serpente vers un groupe de maisons blanchissant au pied d'une colline. Ciel très bleu.

Signé à droite, en bas : *A. Vollon.*

N° 2393. *Un Coin de cuisine.*

H. 0m60. — L. 0m90.

Sur une table grossière, au milieu, une grosse tranche de citrouille à écorce rouge. A droite, un tas de pêches et deux tomates. A gauche, un grand chaudron de cuivre, jaune à l'intérieur, noir à l'extérieur. A droite, derrière la citrouille et les pêches, un grand pot de grès vert, dans lequel est une longue cuiller de fer.

Signé à gauche, en bas : *A. Vollon.*

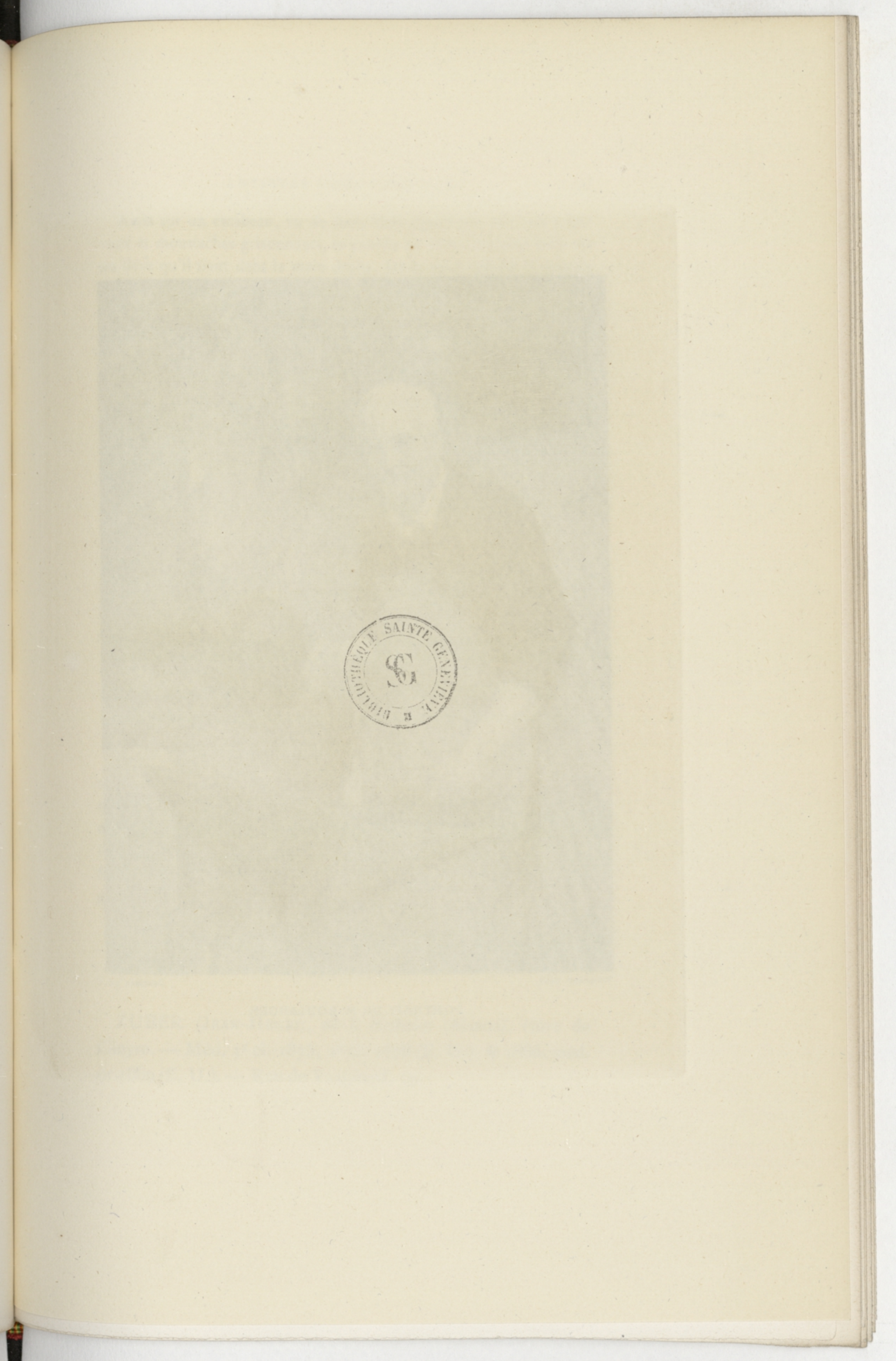
VOLLON (Alexis), né à Paris, élève de son père. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1888, méd. 2e cl. 1889. — Rue Clauzel, 10. (Voir les *Livres d'or* de 1888 et 1889.)

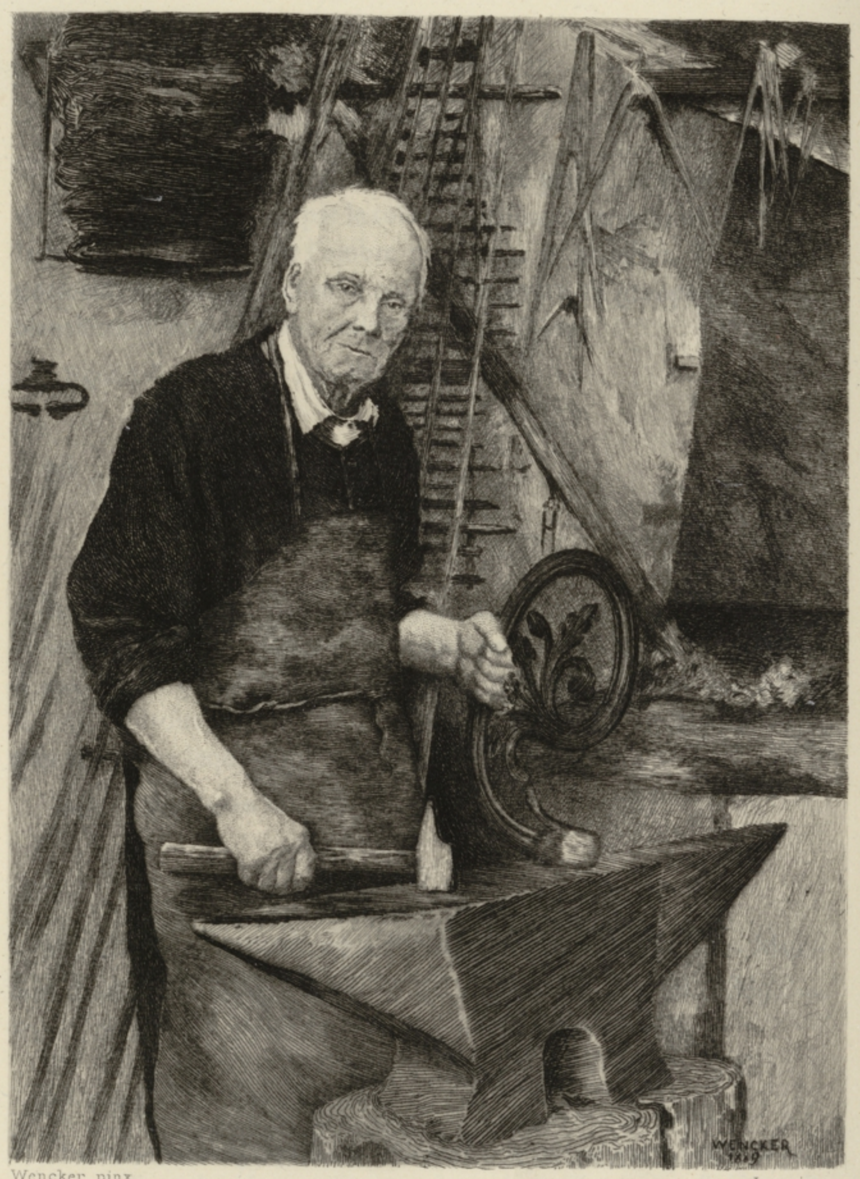
N° 2391. *Don Quichotte.*

Enfin notre hidalgo s'acharna tellement à sa lecture que ses nuits se passaient en lisant du soir au matin, et ses jours du matin au soir... Si bien qu'à force de dormir peu et de lire beaucoup, il se dessécha le cerveau, de manière qu'il vint à perdre l'esprit.

(Cervantès.)

H. 0m65. — L. 0m55.





Wencker pinx. Jeannin sc.

PORTRAIT DE M. BOULANGER

Assis sur un escabeau, vu de face, Don Quichotte, tête nue, cheveux et moustaches grisonnants, se penche en avant, les yeux fixés sur un livre qu'il tient dans la main droite. De la main gauche il serre la hampe d'une lance sur laquelle il s'appuie. Il porte un justaucorps de cuir avec des manches noires à crevés rouges, une collerette de linge fripée, des bas blancs et des souliers gris à boucles. A droite, un escabeau, couvert de papiers, contre lequel est appuyée une cuirasse, devant une table sur laquelle est ouvert un grand livre. A gauche, une rondache. Au fond, à gauche, une tenture rouge; à droite, un escalier.

Signé à droite, en bas : *Alexis Vollon fils.*

Appartient à M. Ch. Gadala.

WENCKER (JOSEPH), né à Strasbourg. — Prix de Rome 1876, méd. 2e cl. 1877, ✱ 1887, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Ballu, 6 *bis.*

N° 2431. *Portrait de M. Boulanger.*

H. 1m40. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Homme âgé, debout, tête nue, vu de trois quarts, en vêtements sombres, le devant du corps couvert par un tablier de cuir, les manches relevées jusqu'aux coudes, dans un intérieur de forge. Il appuie, de la main gauche, sur une enclume posée à droite, une volute de fer dont l'extrémité est incandescente, et, de la droite, tient un marteau. Au fond, à droite, un fourneau, et, sur le mur, des outils rangés; à gauche, un grand soufflet.

Signé à droite, en bas : *J. Wencker.* 1889.

ZUBER (JEAN-HENRI), né à Rixheim (Alsace), élève de Gleyre. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1878 (E. U.), ✱ 1886, méd. or 1889 (E. U.). — Rue de Vaugirard, 59.

N° 2476. *Brume du soir; bords du Loing.*

H. 1m80. — L. 2m50.

Au milieu, coulant de face, la rivière, à demi couverte de vapeurs flottantes, éclairée par le soleil couchant, dont le disque tombe dans le fond, derrière des massifs de feuillages. Au premier plan, à gauche, un coin de la berge et de grandes branches d'arbres tombantes. A droite, sur le second plan, près l'autre rive couverte de saules, une barque montée par un homme qui se penche sur l'eau.

Signé à gauche, en bas : *H. Zuber.* 90.

N° 2477. *Le Ravin; forêt de Fontainebleau.*

H. 0m95. — L. 1m35.

Sur le premier plan, à droite et à gauche, des rochers de grès couverts de mousse, au milieu de fougères roussies, entre lesquelles descend, au milieu, une ravine pleine de broussailles brûlées, et, sur la droite, un grand hêtre élagué et étêté. Au deuxième plan, en contrebas, plusieurs groupes de grands arbres, derrière lesquels on aperçoit une vallée. Sur la pente, à droite, un bûcheron, assis, faisant brûler des herbes, un autre en train de scier un arbre.

Signé à gauche, en bas : *H. Zuber.* 90.





SCULPTURE

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Carlier et Doublemard. — Mention honorable 1882-1883, méd. 3e cl. 1884, 2e cl. 1887, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Campagne-Première, 17.

N° 3658. *Lutteurs.*

Groupe. Plâtre. Fig. nues, plus grandes que nature.
H. 2m25. — L. 1m20. — Pr. 1m83.

L'un des deux lutteurs, s'appuyant sur la jambe gauche, la jambe droite jetée en arrière, se penche en s'efforçant de maintenir à terre son adversaire tombé à sa droite, la tête en bas, qui agite en l'air ses deux jambes. Il le tient par les deux poignets, lui serrant l'un des bras contre le sol et l'autre contre son genou droit. Il porte aux deux poignets des bracelets de cuir. A terre, un gant d'escrime.

N° 3659. *La Chanson.*

Statue. Marbre.

(Cette figure, ayant obtenu le prix du Salon, a été décrite plus haut, page 3.)

PUECH (Denys), né à Gavernac (Aveyron), élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Chapu. — Méd. 3e cl. 1884, prix de Rome 1884, méd. 2e cl. 1889. — Avenue Hoche, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1889.)

N° 4375. *La Sirène.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^{m}50. — L. 1^{m}75. — Pr. 1^{m}40.

La Sirène, nue, avec de grandes ailes, déroule, en nageant dans les vagues, sa croupe en queue de poisson. Elle emporte, assis sur son épaule gauche, un jeune garçon qu'elle soutient du bras gauche passé autour de son corps en lui serrant une main dans sa main droite. L'adolescent, les cheveux en désordre, les yeux fixes, l'air effrayé, les jambes pendantes, s'appuie en arrière de la main droite sur l'épaule de sa ravisseuse, qui retourne et dresse vers lui la tête, les yeux à demi fermés.

Commandé par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

GAUQUIÉ (Henri-Désiré), né à Flerz-lès-Lille (Nord), élève de MM. Cavelier et Fache. — Méd. 3[e] cl. 1886, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Dareau, 16. (Voir les *Livres d'or* de 1886 et 1889.)

N° 3911. *Brennus.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur colossale.
H. 3m10. — L. 1m25. — Pr. 1m33.

Nu, avec une ceinture de peau, la tête nue, les cheveux au vent, le chef gaulois, la jambe droite en avant, le poing gauche serré à la hauteur de la hanche, brandit en l'air de la main droite une large épée. Entre ses jambes, à terre, une aigle romaine brisée et une pointe d'épieu fiché dans le sol.

Appartient a la ville de Valenciennes.

N° 3912. *Bacchante et Satyre.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2m80. — L. 1m25. — Pr. 1m15.

A droite, la bacchante, nue, debout, repousse de la main droite, en lui déchirant le visage, le satyre cornu, aux pieds de chèvre, tombé sur ses genoux, qui s'efforce de la saisir par la taille. De la main gauche elle agite en l'air un thyrse dont elle s'apprête à le frapper.

Acquis par l'État.

PECH (Gabriel-Édouard-Baptiste), né à Albi (Tarn), élève de Jouffroy et de MM. Mercié et Falguière. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1885, méd. argent 1889 (E. U.). — Rue Corneille, 7, et rue Notre-Dame-des-Champs, 85.

N° 4327. *Sophocle dansant.*

Après la victoire de Salamine, Sophocle, âgé de quinze ans, se mit nu, selon le rite, et dansa le *pæan* en l'honneur d'Apollon.

Henri Taine, *Philosophie de l'Art.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m20. — L. 0m80. — Pr. 0m95.

Adolescent nu, maigre et nerveux, posé sur la pointe du pied droit, la jambe gauche relevée. Couronné de lauriers, il tient dans la main gauche, au-dessus de sa tête, une grande lyre, et lève le bras droit à la hauteur du cou.

DOLIVET (Emmanuel), né à Rennes, élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1886. — Rue de Vaugirard, 158 (impasse Ronsin). (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1886.)

N° 3803. *La Nuit.*

Groupe. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m68. — L. 1m75. — Pr. 1m15.

Femme nue, debout, posée sur le cou d'un gros hibou aux ailes éployées. Appuyée par derrière sur une colonne de nuages que surmonte un croissant de lune, elle s'endort, en soulevant de la main gauche les touffes épaisses de sa chevelure, qui lui tombe sur le visage. Dans sa main droite pendante elle tient une touffe de pavots. Entre son bras gauche et le croissant apparaît une tête d'enfant. Derrière elle, en bas, un autre enfant, tenant une mandoline, est endormi dans les nuages.

MATHET (Louis-Dominique), né à Tarbes, élève de Dumont. — Mention honorable 1887, méd. 3e cl. 1888, méd. bronze 1889 (E. U.). — Boulevard du Montparnasse, 49. (Voir les *Livres d'or* de 1887 et 1888.)

N° 4229. *Oréade, nymphe des montagnes.*

Statue. Plâtre.
H. $2^{m}40$. — L. $1^{m}30$. — Pr. $0^{m}85$.

Nue, la tête dressée, de haute stature et de forme svelte, elle se tient debout sur une anfractuosité de rocher. Posée sur le pied droit, la jambe gauche en arrière, la main droite sur la hanche, elle s'appuie de la gauche sur l'extrémité d'un grand arc dont l'autre bout pose à terre. Derrière elle, un aigle aux ailes éployées, qui regarde en bas.

Acquis par l'État.

RAMBAUD (Pierre), né à Allevard (Isère), élève de Jouffroy et de M. Chapu. — Mentions honorables 1881, 1883, 1884, 1885; méd. 3e cl. 1889, mention honorable 1889 (E. U.). — Rue d'Erlanger, 61. (Voir les *Livres d'or* de 1881, 1883, 1884, 1885.)

N° 4385. *Muse des bois.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}83$. — Pr. $0^{m}40$.

Jeune femme nue, debout, posée sur le pied gauche. Ses cheveux, noués par derrière, tombent sur son cou. De la main droite elle approche de ses lèvres une flûte de Pan. Elle tient sa main gauche un peu écartée du corps à la hauteur de la hanche. Derrière son pied gauche, un tronc d'arbre coupé. Sur la plinthe, en très bas-relief, un oisillon chantant sur une branche en fleurs.

ICARD (HONORÉ), né à Tourtouse (Ariège), élève de Dumont. — Méd. 3e cl. 1876. — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1876.)

N° 4022. *L'Araignée.*

Statue. Marbre. Socle de forme octogonale. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m60. — L. 0m48. — Pr. 0m52.

Un petit enfant, nu, accroupi, penchant la tête, tient de la main gauche, sur le sol, un crâne humain d'où sort une araignée. De la main droite, il fouille sous le crâne. Derrière lui, un lambeau de draperie.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

TONNELIER (GEORGES), né à Paris, élève de MM. Aimé Millet et Charles Gauthier. — Rue Debelleyme, 37.

N° 4684. *Idylle.*

Camée. Sardoine à deux couches. Forme ovale.

Jeune fille nue, assise, vue de profil, sur un bloc de pierre. La tête penchée, elle est en train d'effeuiller une fleur, tandis qu'un petit amour, un pied posé sur une pierre, lui vient par derrière murmurer dans l'oreille. A droite, sur un arrière-plan, une fontaine avec un terme à tête de faune barbu qui jette de l'eau par la bouche. Toute la scène est ombragée par un arbre.

BORREL (ALFRED), né à Paris, élève de Jouffroy et de Burley. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue Monge, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 4632. *Médaillons et médailles.*

Huit modèles : 1° Tête de République. — 2° Une figure de femme,

drapée, vue de profil, debout sur une forteresse, tenant un drapeau. Dans le fond, des monuments. Au-dessus, un ballon en forme de poisson. A l'entour est écrit : *In eo Patriæ spes.* — 3° Plaquette. Buste de jeune fille, vue de profil, un ruban dans les cheveux. Au-dessus : *Émilie Mezard.* — 4° Médaille. Tête de jeune femme, de profil. A l'entour : *Hélène Gauthier.* — 5° Grande plaquette. Deux têtes de profil, face à face, l'une d'homme, l'autre de femme, tous deux âgés. Au-dessous : 20 *juillet* 1839. A gauche : *H. Desjardins;* à droite : *E. A. D. Perrès.* — 6° Médaille. Jeune dame, vue de profil, les cheveux tombant sur les épaules. — 7° Médaille. Tête d'homme, vue de profil, la barbe taillée en favoris. Alentour : *Duet. Émile Coffin.* — 8° Plaquette. Jeune dame, vue de profil, en robe décolletée.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

RENAUDOT (Jules), né à Paris, élève de Jouffroy. — Mention honorable 1872. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis*.

N° 4398. *Diane.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m90. — L. 0^m55. — Pr. 0^m85.

Nue, assise sur un rocher, la jambe gauche en avant, le pied droit légèrement relevé en arrière, elle redresse la tête vers la gauche. Elle s'appuie de la main droite, relevée à la hauteur du sein, sur l'extrémité de son arc, dont l'autre bout pose à terre, et, de la main gauche, caresse la tête d'un lévrier assis, du même côté, à sa droite.

Signé près du pied gauche, en bas : *J. Renaudot.*

Acquis par l'État.

VIDAL (Henri), né à Charenton, élève de M. Mathurin Moreau. — Mention honorable 1884. — A Saint-Maurice (Seine), route de Saint-Mandé, 30.

N° 4597. *Le Paysan du Danube.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m90. — L. 0^m62. — Pr. 0^m65.

Nu, trapu, les cheveux et la barbe incultes, il se tient debout, droit sur ses deux jambes rapprochées, la main gauche appuyée sur un

bâton, la main droite tendue en avant à la hauteur du cou. Il porte une ceinture de peau de bête.

TEIXEIRA-LOPES (Antonio), né à Villa-Nova-de-Gaya (Portugal), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1889. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 4531. *Veuve.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m62. — L. 1m00. — Pr. 1m08.

Jeune femme assise, le pied gauche sur un escabeau, bras nus et pieds nus, en jupon, la chemise déboutonnée, penchée en avant, les yeux fixes. A sa droite, un berceau dans lequel est assis un petit enfant tout nu, qui dresse la tête vers elle, lui tire la chemise de sa main gauche, lui caresse de l'autre la poitrine. Elle soutient l'enfant de la main droite, laissant pendre la gauche sur le berceau.

LARROUX (Antonin), né à Toulouse, élève de MM. Mauretti, Falguière et Idrac. — Mention honorable 1887, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Véron, 24.

N° 4095. *Nymphe lutinant un dauphin.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m35. — L. 1m00. — Pr. 1m55.

Jeune femme nue, de formes puissantes, assise à califourchon sur un gros dauphin. La jambe gauche jetée en arrière, elle tient en l'air, dans la main droite, une branche d'arbuste dont elle menace la bête, tandis qu'elle lui enfonce dans l'ouïe un doigt de la main gauche, en riant aux éclats.

LARCHE (Raoul), né à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Delaplanche. — Avenue Daumesnil, 24.

N° 4092. *Jésus enfant devant les docteurs.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m50. — L. 0m58. — Pr. 0m58.

Vêtu d'une tunique longue et flottante, pieds nus, l'adolescent est en train de descendre les degrés d'un escalier. La tête nue, les cheveux longs et flottants, il tient la main droite sur sa poitrine et lève la gauche à la hauteur de la ceinture.

Acquis par l'État.

RÉCIPON (Georges), né à Paris, élève de son père, de Dumont et de MM. Thomas et Français. — Mention honorable 1888, mention honorable 1889 (E. U.). — Impasse du Maine, 11.

N° 4394. *La Harpe et l'Épée, allégorie.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 3m70. — L. 1m20. — Pr. 1m35.

Homme nu, avec de grandes ailes, en marche, posé sur le pied gauche, la tête dressée. Il jette des regards suppliants vers le ciel, en tendant ses mains jointes à la hauteur de sa joue. Ses deux ailes sont attachées l'une à l'autre par une guirlande de roses et de branchages épineux. A ses pieds, une grande harpe dont les cordes sont brisées et une grande épée.

FOSSE (Désiré), né à Nantillois (Meuse), élève de Chapu et Falguière. — Rue de Lille, 103.

N° 3868. *La Fin d'un héros.*

Attaché à un arbre, il expire sous les flèches des barbares...

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 2m35. — L. 0m98. — Pr. 0m80.

Homme nu, attaché par l'avant-bras droit sur la fourche d'un arbre contre lequel retombe son corps. Sa tête, les yeux fermés, s'affaisse sur son épaule gauche; sa main gauche descend sur sa cuisse droite; ses jambes, pendantes, sont croisées. Dans l'arbre, à droite, une flèche enfoncée. En bas, une touffe de feuillages.

FORESTIER (Antoine-Clair), né à Cannes, élève de MM. Gauthier et Doublemard. — Impasse du Maine, 11.

N° 3860. *Un Loup de mer.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m30. — L. 1m40. — Pr. 0m75.

Homme nu, à grande barbe, posé sur le pied gauche, le pied droit en arrière sur un rocher. Il tient des deux mains, relevées à la hauteur des épaules, un grand harpon dont il va frapper un gros poisson qui nage, à ses pieds, dans une vague.

CANIEZ (Barthélemy), né à Valenciennes, élève de Cavelier et Fache. — Mention honorable 1887. — Rue Denfert-Rochereau, 89.

N° 3616. *Source.*

Statue. Bronze et marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m95. — L. 1m10. — Pr. 0m90.

Jeune femme nue, en bronze, assise, dans une conque, sur le som-

met d'une pile de blocs de marbre gris. Les jambes croisées, la tête penchée en arrière et regardant le ciel, elle tient en l'air, dans une main, une fleur aquatique, et, de l'autre, touche l'extrémité de roseaux poussés dans le rocher, d'où s'échappe, en bas, le jet d'une source.

APPARTIENT A M. LE Dr GRANCHER.

DAGONET (ERNEST), né à Châlons-sur-Marne, élève de MM. Moreau-Vauthier et Frémiet. — Mention honorable 1889, méd. bronze 1889 (E. U.). — Rue Notre-Dame-des-Champs, 85.

N° 3733. *La Nuit.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m30. — L. 0m60. — Pr. 0m65.

Femme nue, les jambes enveloppées d'une étoffe légère et collante. Le bras droit en l'air, la tête inclinée en arrière, elle tire de la main gauche un voile au-dessus de sa tête. Derrière elle, un grand croissant sur lequel elle s'appuie. Près de son pied gauche, un hibou.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LANCELOT (CAMILLE-PAULIN), né à Paris, élève de son père et de MM. Ponscarme et Thomas. — Mention honorable, gravure en médaille, méd. 3e cl. 1889. — A Malakoff (Seine), rue de la Chapelle, 31. (Voir le *Livre d'or de* 1889.)

N° 4662. *Modèle de plateau pour un prix d'honneur.*

Plâtre. Forme ronde.

Au centre, dans un médaillon, deux femmes, les torses nus, drapées à l'antique, debout, l'une tenant dans un pan relevé de sa tunique un petit agneau, l'autre caressant de la main une brebis qui se tient entre

elles deux. Dans le fond, à gauche, quatre brebis; à droite, un bouquet d'arbres. Sur le bord, cinq médaillons de forme ovale, séparés par des têtes d'animaux, chien, bouc, chèvre, loup, dans quatre desquels sont représentés des groupes de moutons; dans le cinquième on lit : *Ministère de l'agriculture. Concours général agricole de Paris. Bandes de moutons. Prix d'honneur.*

Appartient au Ministère de l'agriculture.





ARTISTES HORS CONCOURS

ALBERT-LEFEUVRE (Louis-Étienne-Marie), né à Paris, élève de Dumont et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1876, ❄ 1881, hors concours comme juré 1889 (E. U.). — Rue de Bagneux, 9.

N° 3443. *Pour la Patrie.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m15. — L. 1m40. — Pr. 0m75.

Deux jeunes gens, debout, vus de face, les yeux fixés à droite, se serrent la main. Le premier, à gauche, tête nue, vêtu à l'antique, portant une toge par-dessus une tunique courte, serre dans sa main droite, en même temps qu'un pan de sa toge, un papyrus roulé, à la hauteur de sa ceinture. Le second, à droite, tête nue, bras nus, en costume de guerre, cuirasse de cuir collante, avec lanières pendantes, épaulières, genouillères, chaussures ciselées, s'appuie de la main gauche sur la poignée d'une épée et le sommet d'un long bouclier en losange. Il serre fortement dans sa main droite la main de son compagnon. Au-dessus est écrit : *Pour la Patrie, le Droit et le Devoir.*

Signé, sur la plinthe, à droite : *Albert-Lefeuvre.*

Commandé par l'État.

BARRIAS (ERNEST-LOUIS), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jouffroy, de Cogniet et de M. Cavelier. Prix de Rome 1865, méd. 1870, 1re cl. 1872, ✻ 1878, méd. d'honneur 1878, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✻ 1881, membre de l'Institut 1884, grand prix 1889 (E. U.). — Rue Fortuny, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 3490. *Jeune Fille de Bou-Saada.*

Modèle en cire. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m05. — L. 1m10. — Pr. 0m85.

Elle est assise, les jambes croisées, les bras nus, sur un tapis, la tête légèrement penchée à droite, les yeux presque fermés, et, de la main droite relevée à la hauteur du visage, répand devant elle des fleurs. Elle tient aussi des fleurs dans sa main gauche qui repose sur son genou. Elle porte, serré autour de la tête, un voile long et flottant; sa chemise est retenue par de larges fermoirs en orfèvrerie.

POUR LE MONUMENT DE G. GUILLAUMET.

CARLIER (ÉMILE-JOSEPH), né à Cambrai (Nord), élève de Jouffroy, de Hiolle et de M. Chapu. — Méd. 2e cl. 1879, 1re cl. 1883, ✻ 1886, méd. or 1889 (E. U.). — Rue du Cherche-Midi, 55. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1883.)

N° 3629. *Gilliatt saisi par la pieuvre.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m17. — L. 1m10. — Pr. 0m90.

Homme nu, portant un petit caleçon, les cheveux longs et retenus par une bandelette. Il s'appuie sur la jambe droite, en se retournant vivement à gauche pour regarder son pied droit, relevé en arrière sur un rocher, qu'enlace un des tentacules d'une grosse pieuvre cramponnée en bas, sous la pierre. Tandis que, de la main gauche, il s'ef-

force de dégager son pied, il serre dans sa main droite, relevée à la hauteur du sein, le manche d'un couteau. En bas, la crête d'une vague.

Signé, sur la plinthe : *E. J^h Carlier.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, de Duret et de Cogniet. Prix de Rome 1855, méd. 3e cl. 1863, méd. 1865 et 1866, ✻ 1687, O. ✻ 1872, méd. d'honneur 1875 et 1877, membre de l'Institut 1880, hors concours 1889 (E. U.). — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 3650. *Monument de Gustave Flaubert.*

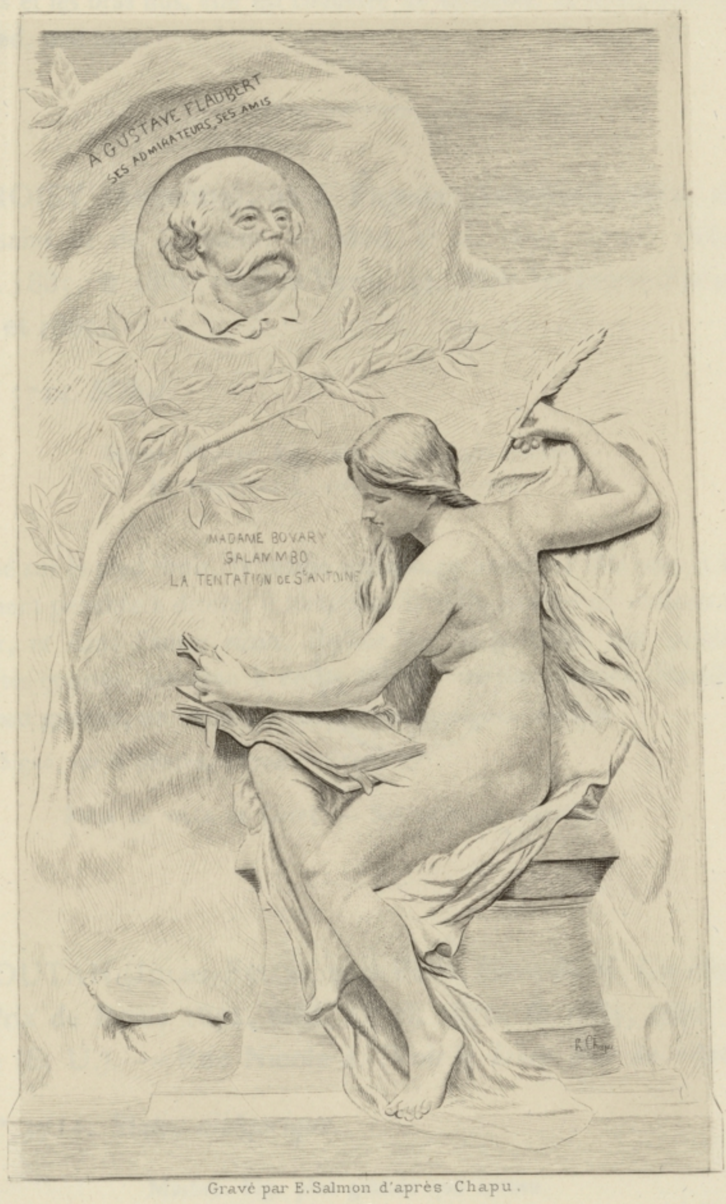
Haut-relief. Marbre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m85. — L. 1m60. — Pr. 0m65.

Sur la droite, une femme nue, aux formes puissantes, aux cheveux flottants, assise, tournée à gauche, sur un socle rond. La pointe de son pied gauche relevé pose à terre, et, sur son genou droit, elle porte un livre qu'elle feuillette de la main gauche; elle tient une plume dans la main droite. A ses pieds, un miroir. Sur la gauche, un rocher dans lequel est sculptée, en haut, dans un médaillon concave, l'effigie de Flaubert; au-dessous du médaillon, vers lequel un laurier étend ses branches, on lit, gravé sur le rocher: *Madame Bovary, Salammbô, la Tentation de saint Antoine,* et, au-dessus : *A Gustave Flaubert, ses admirateurs, ses amis.*

N° 3651. *Danseuse.*

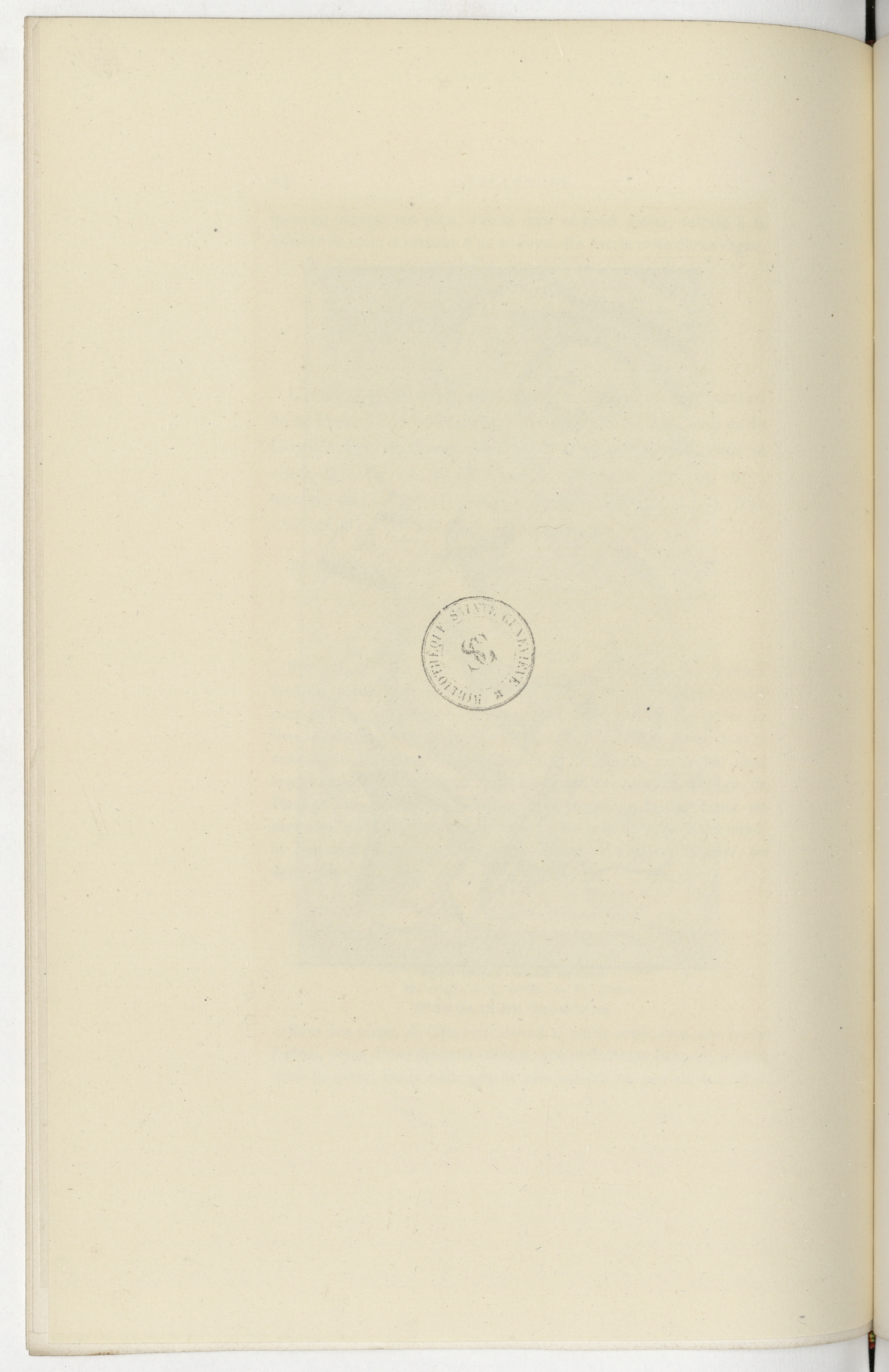
Haut-relief. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m95. — L. 0m80. — Pr. 0m50.

Sous une niche, de forme circulaire à sa partie supérieure, une jeune femme, vêtue d'une draperie transparente et flottante, dansant, le pied droit en avant. De la main gauche elle soulève un pan de son vête-



Gravé par E. Salmon d'après Chapu.

MONUMENT DE FLAUBERT


BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE

ment, et de la droite, relevée derrière sa tête, agite un éventail. Les épaules et les bras nus, elle est chaussée de sandales. A terre, près de son pied, une rose.

CROISY (ARISTIDE), né à Fagnon (Ardennes), élève de Toussaint et de Dumont. — Méd. 3e cl. 1873, 2e cl. 1882, 1re cl. 1885, ✻ 1885. — Rue Vavin, 44. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1885.)

N° 3724. *Méhul.*

Statue. Bronze. Fig. plus grande que nature.
H. 2m75. — L. 1m05. — Pr. 1m12.

Posé sur le pied droit, la jambe gauche en avant, la tête nue et légèrement penchée à droite, il tient dans la main gauche un rouleau de papier, et dans l'autre main, repliée sur la poitrine, une plume. Culottes courtes, manteau à collet flottant sur les épaules. Derrière son pied gauche, un tronc de chêne avec quelques feuilles.

Signé, sur la plinthe, à droite : *Croisy Scr.*

POUR LA VILLE DE GIVET. — SOUSCRIPTION NATIONALE.

COUTAN (JULES-FÉLIX), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Prix de Rome 1872, méd. 1re cl. 1876, ✻ 1885, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Nicole 4. (Voir le *Livre d'or* de 1876.)

N° 3713. *Statue allégorique.*

Marbre. Fig. plus grande que nature.
H. 1m65. — L. 1m35. — Pr. 1m50.

Une femme, drapée à l'antique, les pieds nus, assise sur un siège très bas, entre deux consoles renversées, le dos contre le tronc d'un arbre aux branches desséchées. La tête inclinée à droite, elle appuie

son bras gauche en arrière sur une des branches, et, de la main droite, arrache une feuille à un chêne déraciné. Sur le sol, à sa droite, quelques feuilles de chêne éparses. Sur la plinthe est écrit : *O vous que j'aime et qui m'aimez, je vis en vous.*

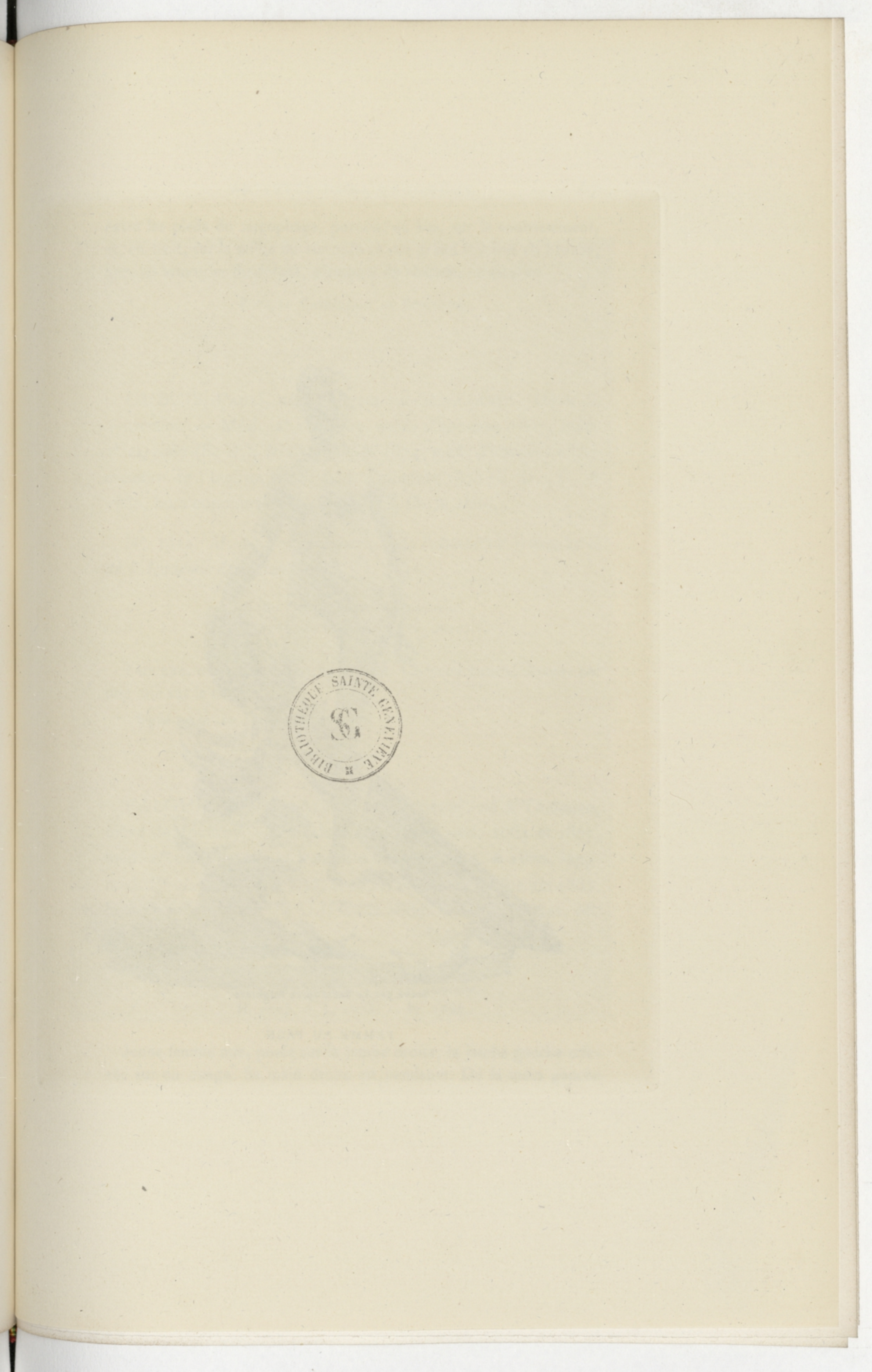
DESTINÉE AU TOMBEAU DE Mme LOUIS HERBETTE.

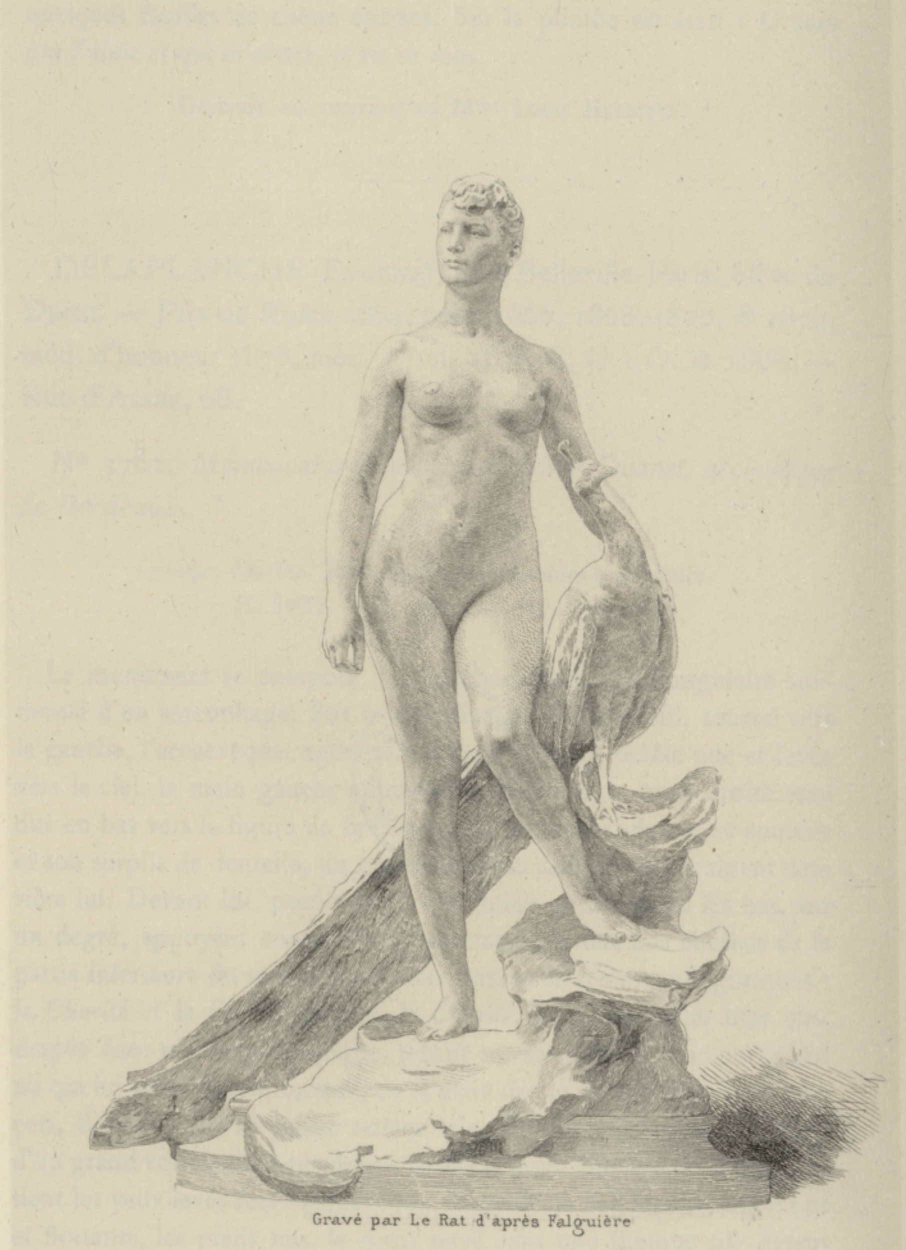
DELAPLANCHE (EUGÈNE), né à Belleville-Paris, élève de Duret. — Prix de Rome 1864, méd. 1866, 1868, 1870, ✵ 1876, méd. d'honneur 1878, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✵ 1886. — Rue d'Assas, 68.

N° 3762. *Monument à la mémoire de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux.*

Groupe. Marbre. Trois figures plus grandes que nature.
H. 5m35. — L. 4m30. — Pr. 1m35.

Le monument se compose d'un soubassement quadrangulaire surmonté d'un sarcophage. Sur le sarcophage, vu de profil, tourné vers la gauche, l'archevêque, agenouillé sur un coussin, la tête nue et levée vers le ciel, la main gauche appuyée sur le cœur, la main droite tendue en bas vers la figure de la Charité. Il porte, par-dessus sa soutane et son surplis de dentelle, un grand manteau dont les plis traînent derrière lui. Devant lui, posées à terre, sa mitre et sa crosse. En bas, sur un degré, appuyées contre le soubassement, la tête à la hauteur de la partie inférieure du sarcophage, deux statues de femmes allégoriques : la *Charité* et la *Foi*. A gauche, la *Charité*, les pieds et les bras nus, drapée dans une ample tunique, tenant sur son bras gauche un enfant nu qui lui tette le sein, caresse, de la main droite, le cou d'un petit garçon, debout, qui se presse contre elle. Elle abrite les deux enfants d'un grand voile qui lui enveloppe la tête et flotte derrière ses épaules, et tient les yeux levés vers l'archevêque. A droite, la *Foi*, les cheveux longs et flottants, les pieds nus, le corps serré dans une tunique par-dessus laquelle flotte un grand manteau, porte dans la main droite, qu'elle tend en avant, un calice surmonté d'une hostie. Elle lève aussi les yeux vers le prélat, en posant sa main gauche sur son cœur. Au milieu,




Gravé par Le Rat d'après Falguière

FEMME AU PAON

entre les pieds du sarcophage, portant, en bas, sur le soubassement, et, en haut, sur la saillie du sarcophage, un grand écusson en bronze, avec les armoiries du défunt, surmonté du chapeau cardinalice.

POUR LA CATHÉDRALE DE BORDEAUX.

DUBOIS (PAUL), né à Nogent-sur-Seine (Aube), élève de Toussaint. — Méd. 2e cl. 1863, méd. d'honneur 1865, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), ✵ 1867, O. ✵ 1874, méd. d'honneur 1876, membre de l'Institut 1876, méd. d'honneur 1878 (E. U.), C. ✵ 1886, hors concours 1889 (E. U.), G. O. ✵ 1889.

N° 3812. *M. L. Pasteur, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences.*

Buste. Bronze. Grandeur naturelle.
H. 0m55. — L. 0m20. — Pr. 0m20.

Tête nue, moustache et barbe courtes. Cheveux courts, séparés par une raie sur le côté.

Signé sur le cou : *P. Dubois.*

FALGUIÈRE (JEAN-ALEXANDRE-JOSEPH), né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Prix de Rome 1859, méd. 1864 et 1867, méd. 1re cl. 1867 (E. U.), méd. d'honneur 1868, ✵ 1870, rapp. méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✵ 1878, membre de l'Institut 1882, hors concours 1889 (E. U.), C. ✵ 1889. — Rue d'Assas, 68.

N° 3840. *La Femme au paon.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m05. — L. 1m38. — Pr. 1m85.

Jeune femme nue, posée sur la jambe droite, la jambe gauche relevée sur un nuage. Sa main droite est pendante. De la main gauche

elle caresse le dos d'un paon, perché sur une pile de nuées, et dont la longue queue se développe derrière elle.

FRÉMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Méd. 3e cl. 1849, 2e cl. 1851, 3e cl. 1855 (E. U.), ✱ 1860, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), O. ✱ 1878, méd. d'honneur 1887, hors concours 1889 (E. U.). — Boulevard Beauséjour, 43.

N° 3898. *Velazquez.*

Statue équestre. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 3m40. — L. 1m10. — Pr. 2m55.

Le peintre monte un cheval vigoureux, de formes ramassées, qui marche au pas, la tête haute, la crinière et la queue ornées de nœuds de rubans. Le cavalier, serrant les rênes de la main gauche, tient dans la droite une branche de laurier. Droit et raide sur sa haute selle en velours richement brodé, coiffé d'un grand feutre à plumes, il porte un manteau court par-dessus son pourpoint à manches pendantes, une large collerette tuyautée, des bottes molles avec des nœuds de rubans sur le haut-de-chausses; au côté, une épée à grosse coquille.

GARDET (Joseph-Antoine), né à Paris, élève de A. Millet et Cavelier. — Prix de Rome 1885, méd. 2e cl. 1888. — Avenue de Breteuil, 78. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 3894. *Tireur d'arc.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m10. — L. 0m75. — Pr. 0m60.

Jeune garçon nu, posé sur la pointe des pieds, les jambes écartées, la tête dressée, les yeux fixés vers un but. De sa main droite tendue il tient à distance son arc, dont il tire la corde de la main gauche, rele-

vée à la hauteur de l'épaule. Derrière son pied droit, un tronc d'arbre et un lézard.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GÉROME (JEAN-LÉON), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de Delaroche. — Méd. 2e cl. 1878 (E. U.), 1re cl. 1881. — Boulevard de Clichy, 65.

N° 3923. *Tanagra.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m52. — L. 0m67. — Pr. 0m70.

Jeune femme nue, assise, les jambes serrées, sur des fragments d'architecture. Elle appuie sa main droite sur son siège, et dans la main gauche, relevée, tient une statuette de danseuse jouant avec un cerceau. A ses pieds, à gauche, un trou de fouille commencée, dans lequel est enfoncée une pioche, et d'où sortent une figurine de femme drapée et une figurine de Pallas dorée.

Signé à droite, sur les ruines : *J.-L. Gérôme.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GUILLAUME (CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE), membre de l'Institut, né à Montbard, élève de Pradier. — Prix de Rome 1845, méd. 2e cl. 1852, méd. 1re cl. 1855 (E. U.), ✻ 1855, membre de l'Institut 1862, méd. d'honneur 1867 (E. U.), O. ✻ 1868, C. ✻ 1875, rapp. méd. d'honneur 1878 (E. U.), hors concours 1889 (E. U.).

N° 3966. *M. Perrin, membre de l'Institut, administrateur du Théâtre-Français.*

Buste. Marbre. Grandeur naturelle.
H. 0m80. — L. 0m58. — Pr. 0m30.

Moustache et barbe courtes. Cheveux rares et courts. Il porte

une redingote avec la rosette à la boutonnière, un col droit, une large cravate nouée. Le buste est posé sur un piédouche à volutes ioniques, et dans l'une des volutes est suspendue une guirlande de fleurs qui passe au-dessus d'une inscription dont on peut lire ces mots : *E... Perrin... Membre... Institut... Administr... França...* 1871-1885.

Signé à droite, sur la volute : *E. Guillaume.* 1889.

LEMAIRE (Hector), né à Lille, élève de Dumont et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1877, prix du Salon 1878, méd. 2e cl. 1878, 1re cl. 1882, méd. or 1889 (E. U.). — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 4143. *Duguesclin.*

Statue. Bronze. Fig. plus grande que nature.
H. 3m70. — L. 2m00. — Pr. 1m80.

Debout, la jambe gauche en avant, serrant de la main gauche les courroies d'un petit bouclier passées autour de son bras, la tête tournée à droite, il tient de la main droite, jetée en avant, son bâton de connétable avec un geste impératif. Il porte un casque dont la visière est relevée, une armure complète avec une grande épée au côté, et, par-dessus sa cuirasse, une cotte brodée avec un aigle à double tête. Derrière lui, une palissade brisée.

Commandé par l'État.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Prix de Rome 1871, méd. 3e cl. 1874, 1re cl. 1876, 2e cl. 1878 (E. U.), ✻ 1884, méd. or 1889 (E. U.). — Avenue de Wagram, 25.

N° 4207. *Persée et la Gorgone.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m90. — L. 1m15. — Pr. 1m55.

Nu, posé sur le pied gauche, Persée appuie son pied droit sur le

dos de la Gorgone tombée à terre. Celle-ci, se soulevant des deux mains sur le sol, s'efforce de se redresser en criant, tandis que son vainqueur, empoignant de la main gauche sa chevelure de serpents, s'apprête à la frapper d'un cimeterre qu'il lève de la main droite, en arrière, à la hauteur de la hanche. Persée est coiffé d'un casque ciselé avec des ailerons; il est chaussé de talonnières ailées. Une ceinture avec un lambeau d'étoffe glissent sur sa cuisse droite. Sous le corps de la Gorgone, une draperie.

Signé sur le terrain, entre les pieds de la Gorgone : *L. Marqueste.* 1890.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MERCIÉ (MARIUS-JEAN-ANTONIN), né à Toulouse. — Prix de Rome 1868, méd. 1re cl. 1872, ✻ 1872, méd. d'honneur 1874 et 1878 (E. U.), O. ✻ 1879, grand prix 1889 (E. U.), C. ✻ 1889.

N° 4244. *Victor Hugo.*

Buste. Marbre. Grandeur naturelle.
H. 0m82. — L. 0m60. — Pr. 0m38.

Le torse nu, il porte une draperie sur l'épaule gauche, et tient la tête un peu penchée à droite. La bouche est entr'ouverte, cheveux courts, barbe entière.

COMMANDÉ PAR L'ÉTAT POUR LE PALAIS DU SÉNAT.

ROULLEAU (JULES-PIERRE), né à Libourne (Gironde), élève de MM. Cavelier et E. Barrias. — Méd. 2e cl. 1882, méd. arg. 1889 (E. U.).

N° 4438. *Léda.*

Groupe. Marbre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m05. — L. 1m20. — Pr. 0m80.

Nue, debout, posée sur la jambe droite, elle tient de sa main droite,

relevée à la hauteur du sein, une mèche de sa longue chevelure flottante, et, de l'autre main, elle écarte l'aile d'un grand cygne, posé à sa gauche, qui lui caresse du bec la hanche.

Acquis par l'État.





APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

RÈGLEMENT
DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1890

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

Article premier. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au Palais des Champs-Élysées, du jeudi 1er mai au lundi 30 juin 1890.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et des artistes étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au Palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chacune des sections. Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit : en conséquence, l'Administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue, et refusera toute œuvre qui viendrait après le délai fixé.

Art. 2. — Seront admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des œuvres qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent (cette disposition n'est pas applicable à la gravure et à la lithographie ; elle ne l'est pas non plus à la gravure en médailles ou sur pierres fines) ;

N'est pas du reste considérée comme copie la répétition d'une œuvre faite par l'auteur lui-même de cette œuvre au moyen d'un procédé différent ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Salons précédents de Paris ou aux Expositions universelles de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon, auquel cas ils ne peuvent être présentés que par la famille de l'artiste décédé ;

Les ouvrages non signés ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés en même matière ;

Les ouvrages de sculpture encore dans le moule ou non dépouillés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés franco de port à M. le Président de la Société des Artistes français, au Palais des Champs-Elysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — L'artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra, en même temps, donner une notice *signée de lui* contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Art. 6. — Les ouvrages de chacun des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice spéciale.

Art. 7. — Un appendice du Catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration des monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne sera reproduit au Salon sans une autorisation

écrite de l'auteur, qui devra, s'il désire faire reproduire son œuvre, se conformer aux règlements établis.

Art. 10. — L'Administration du Salon fera tout son possible pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui auront été confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ces objets se trouveraient endommagés ou perdus par quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera le seul juge.

L'ouvrage détérioré volontairement, pour une cause quelconque, par l'artiste lui-même, sera maintenu à la place qu'il occupait, et l'artiste qui l'aura détérioré pourra être privé temporairement du droit d'exposer au Salon, par une décision du Conseil d'administration.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés dans les dix jours qui suivront la fermeture du Salon. Ils seront rendus aux artistes sur la remise du récépissé qui en aura été donné. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration du Salon et seront transférés dans un dépôt aux frais et à la charge de l'artiste à qui l'ouvrage appartient.

Au bout d'une année, si les frais occasionnés par ce dépôt n'ont pas été soldés par l'artiste, la vente de l'œuvre abandonnée sera poursuivie à la requête du Conseil d'administration de la Société des Artistes, et, une fois les frais prélevés, le solde de vente sera remis à l'artiste ou à ses ayants droit.

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative en un seul tour de scrutin. Les fonctions de membre du jury ne sont pas incompatibles avec celles de membre du comité de la *Société des Artistes français.*

Chacune des quatre sections aura son jury spécial.

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs pour le jury, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français *ayant été déjà admis au moins une fois au Salon,* dans ladite section, ou aux Expositions universelles de Paris. Toutefois, les membres de la Société des Artistes français auront le droit de voter dans leurs sections respectives, même lorsqu'ils ne seraient pas exposants.

Les artistes électeurs seront admis à voter, après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a

droit de vote un bulletin plié portant un nombre de noms qui ne pourra excéder le nombre fixé pour les jurés de sa section.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, aux jours indiqués pour le vote de chaque section, auront la faculté d'envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au Palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté et signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon*. Il sera fait mention de ces votes sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le jour du vote pour chacune des sections est fixé dans les dispositions de leur règlement particulier (voir ci-après), et le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes, en présence de M. le Président de la Société des Artistes ou de ses délégués et des artistes qui voudront bien assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en appelant ceux qui viennent à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Toutes les œuvres, sans exception, sont soumises au jury. Pour l'admission de toute œuvre, la majorité des membres du jury présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre ni au Directeur des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

En dehors d'une médaille d'honneur, chacune des sections disposera de médailles de trois classes.

La médaille d'honneur ne peut être donnée à un artiste qui l'a déjà obtenue.

Nul artiste ne pourra d'ailleurs recevoir une récompense d'un ordre inférieur ou égal aux récompenses qu'il a déjà obtenues. Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles. Comme celles-ci, elles ne sauraient être décernées deux fois au même artiste.

Les médailles et rappels de médailles antérieures à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

ART. 17. — Les récompenses seront distribuées par le comité de la Société des Artistes français et les jurys des quatre sections, en séance solennelle.

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

ART. 18. — L'Exposition sera ouverte de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Les jours fériés, quels qu'ils soient, les portes seront ouvertes dès huit heures du matin, même lorsque ces fêtes tomberaient un lundi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Toutefois, le jeudi 1er mai, jour de l'ouverture, et le vendredi de chaque semaine, l'entrée sera de cinq francs toute la journée.

Les dimanches ordinaires, l'entrée sera de un franc de huit heures à midi; à partir de midi, elle sera gratuite, mais *les portes d'entrée seront fermées à partir de cinq heures.* Dans le cas où l'affluence des visiteurs serait par trop grande, l'Administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes et de faire attendre les visiteurs.

ART. 19. — Des cartes d'entrée, rigoureusement personnelles, seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit, dans les bureaux du secrétariat de l'Administration du Salon, au Palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature. *Toute carte prêtée sera confisquée et ne sera jamais rendue au titulaire.*

ART. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse. Elles seront rigoureusement personnelles et soumises aux mêmes règles que celles délivrées aux exposants.

ART. 21. — Le trésorier de la Société des Artistes français est autorisé à délivrer des cartes d'abonnement personnelles pour la durée du Salon, au prix de trente francs et sur la remise d'une photographie du titulaire, laquelle restera annexée à la carte d'abonnement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

ARTICLE PREMIER. — Les ouvrages de peinture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du lundi 10 mars au samedi 15 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés du lundi 10 mars au mercredi 12 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Chaque artiste ne pourra envoyer que deux ouvrages de peinture à l'huile; les artistes qui enverraient au Salon un ouvrage affectant la forme d'un diptyque ou d'un triptyque ne pourront pas exposer en même temps un autre ouvrage de peinture.

Toutes les peintures décoratives, notamment celles qui comprendraient des fragments d'architecture, simulés ou réels, seront placées sur le palier du grand escalier, ou dans un des grands salons portant les numéros 3, 12 et 21.

Tout artiste pourra, en plus, envoyer deux ouvrages se rapportant soit aux dessins, pastels, aquarelles, soit aux miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

Sera considéré comme ne constituant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à ces derniers genres placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1m20.

Art. 2. — Les ouvrages seront encadrés, à l'exclusion de toutes autres, *dans des bordures dorées, noires ou en bois naturel foncé.* Le maximum pour la dimension des bordures sera de 0m30 de largeur et de 0m20 d'épaisseur.

Les peintures à l'huile ne pourront être mises sous verre.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou à pans coupés devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Les émaux et miniatures devront être enfermés dans un cadre vitré.

Art. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au Palais des Champs-Élysées le mardi 18 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Cinquante membres seront nommés par le suffrage universel. Sur ces cinquante élus, vingt seront tirés au sort pour la réception des ouvrages et le vote des récompenses, et cinq supplémentaires.

Ces vingt jurés seront tirés au sort de la manière suivante :

Quatre jurés sur la 1re dizaine;

Quatre jurés sur la 2e dizaine;

Quatre jurés sur la 3e dizaine;

Quatre jurés sur la 4e dizaine;

Quatre jurés sur la 5e dizaine.

Un juré supplémentaire sera tiré au sort sur chaque dizaine.

A la fin des opérations du jury, dix membres seront tirés au sort sur les vingt jurés qui auront siégé pour être inéligibles l'année suivante.

Pour être nommé membre du jury, il faut être hors concours.

Tout artiste nommé membre du jury sera avisé de son élection et devra, dans les trois jours qui suivront la notification qui lui aura été faite de son élection, faire savoir par lettre adressée au Président de la Société des artistes s'il accepte ou non les fonctions de juré. Dès que les 20 jurés et les 5 supplémentaires auront accepté de faire partie du jury, celui-ci sera définitivement constitué, et il ne sera pas pourvu au remplacement des titulaires qui viendraient à manquer, pour quelque cause que ce soit.

Art. 4. — Les opérations du jury ne sont pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Toutes les œuvres sans exception seront soumises au jury.

Le jury ne devra pas recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Les dessins ne devront pas dépasser en longueur 8 mètres au maximum, cadre compris.

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui assignera un numéro de placement, qui ne devra être connu que de l'Administration. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement, afin que le jury puisse exercer sa surveillance sur celui-ci.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de peinture.

Elle sera votée par tous les artistes français déjà récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés).

Le vote de la médaille d'honneur ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Au premier tour, la majorité absolue des votants sera nécessaire; au second tour, le quart des voix sera suffisant, pourvu que ce nombre de voix ne soit pas inférieur à 100.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro sur leur bulletin. Si ces derniers sont en majorité, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

La médaille d'honneur sera votée après les autres médailles.

Les médaillés et mentionnés du Salon de l'année pourront prendre part au vote.

Art. 7. — Le jury disposera de quarante médailles.

Les médailles seront de trois classes. Le jury fixera, suivant les besoins du Salon et après son travail préparatoire, le nombre des médailles à affecter à chacune des classes.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury devant les œuvres exposées. Le vote aura lieu séparément pour les médailles de chaque classe; il sera secret, et les médailles seront décernées aux artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu toutefois que ce nombre représente la majorité absolue des jurés présents.

Les premières médailles pourront donner lieu à trois tours de scrutin. Elles ne pourront être décernées à des artistes considérés comme hors concours, c'est-à-dire ayant déjà obtenu antérieurement une médaille de seconde classe ou plusieurs médailles qui, réunies, ont la valeur d'une médaille de seconde classe.

Les secondes et les troisièmes ne donnent lieu qu'à un seul tour.

Les premières et secondes médailles qui ne seraient pas données augmenteront d'autant le nombre des troisièmes médailles à décerner. Par contre, si le vote donnait un nombre de voix égal à plusieurs concurrents pour la dernière des médailles de seconde classe ou de troisième classe, des médailles supplémentaires seraient accordées à chacun des concurrents qui auraient obtenu le même nombre de voix pour l'une de ces dernières récompenses.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au Palais de l'Industrie, du dimanche 30 mars au samedi 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Toutefois, les sculpteurs auront la faculté, jusqu'au 25 avril inclusivement, de remplacer, par les ouvrages exécutés dans leur matière définitive, le modèle en plâtre déposé dans les délais prescrits plus haut.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages de sculpture, deux de gravure en médailles, et deux de gravure sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Art. 3. — Le jury sera composé de trente membres; il devra comprendre vingt-quatre statuaires, deux sculpteurs d'animaux, trois graveurs en médailles et un graveur sur pierres fines.

Le jury une fois nommé, cinq jurés suppléants, dont un graveur sur pierres fines, seront désignés en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître de suite s'il accepte ou s'il refuse les fonctions de juré.

Les membres du jury ne pourront fonctionner plus de deux années consécutives.

On fera connaître aux électeurs les jurés sortants, non rééligibles dans l'année.

Pour les deux premières années, à la fin des opérations du jury, dix membres seront désignés par le sort pour n'être pas rééligibles l'année suivante.

Ce tiers non rééligible comprendra sept statuaires, un sculpteur d'animaux, un graveur en médailles et un graveur sur pierres fines.

Tout membre du jury qui désirera concourir pour une médaille devra donner sa démission.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par le premier des suppléants.

Les jurés supplémentaires ne pourront assister aux opérations du jury que lorsqu'ils auront été convoqués pour remplacer un juré titulaire.

Les opérations du jury ne seront pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Art. 4. — Le vote pour le jury aura lieu au Palais de l'Industrie le lundi 7 avril, de dix heures à quatre heures.

Art. 5. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de sculpture. Elle sera votée par tous les artistes français, sculpteurs, graveurs en médailles et graveurs sur pierres fines hors concours et médaillés, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin et ne sera décernée que si un

artiste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite une médaille d'honneur mettront un zéro sur le bulletin; s'ils sont en majorité, il n'y aura pas lieu à décerner cette récompense. Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 6. — Le jury disposera de vingt et une médailles, savoir : deux premières, six secondes, dix troisièmes.

Trois médailles devront être réservées par lui à la gravure en médailles et à la gravure sur pierres fines. Ces médailles seront de première, de seconde ou de troisième classe, suivant l'appréciation du jury.

Toute médaille de première ou de deuxième classe qui ne serait pas décernée augmentera le nombre des médailles de la classe immédiatement inférieure, sans toutefois pouvoir être dédoublée.

Art. 7. — Seront hors concours :

1° Tous les artistes qui ont obtenu soit la décoration pour leurs œuvres, ou la médaille d'honneur, ou une première médaille, ou trois médailles uniques instituées par le règlement de 1864;

2° Tous les artistes qui, considérés comme hors concours par l'arrêté ministériel du 2 avril 1877, ont demandé à être classés définitivement comme hors concours. (Les secondes médailles ne sont plus considérées dorénavant comme donnant droit au titre de hors concours.)

Art. 8. — Aucun artiste ne pourra pénétrer dans l'Exposition de sculpture avant le jour dit du vernissage.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Art. 2. — Chaque architecte ne pourra envoyer que deux ouvrages, mais chacun de ces ouvrages pourra se composer de plusieurs châssis; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une manière équitable, le jury, après avoir consulté l'auteur, aura toujours la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'ensemble de l'œuvre présentée.

Ne pourront être admis les ouvrages exécutés dans les Écoles d'architecture.

Art. 3. — Des photographies ou des monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les œuvres exécutées, représentées ou non par des dessins, pourront être soumises à l'appréciation du jury, et participer par suite aux récompenses en cas d'admission.

Art. 5. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief. Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages

exposés par lui, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 6. — Le vote pour l'élection du jury d'architecture aura lieu au Palais de l'Industrie le mardi 8 avril, de dix heures à quatre heures du soir.

Le jury se composera de douze membres titulaires, plus de deux supplémentaires; le bulletin de vote ne devra contenir que neuf noms.

Les membres complémentaires seront pris à la suite dans l'ordre de la majorité des voix obtenues. Le roulement pour les jurys annuels s'obtiendra par le tirage au sort sur les quatorze élus de cinq membres qui ne seront plus rééligibles l'année suivante.

Art. 7. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section d'architecture. Elle sera votée par tous les architectes hors concours, médaillés antérieurement ou décorés pour leurs œuvres, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury. Le vote ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin; elle ne sera décernée qu'à la majorité absolue des suffrages.

Les autres récompenses seront données à la majorité absolue du jury.

Art. 8. — Le jury disposera de douze médailles réparties par lui en trois classes, mais les médailles de première classe ne pourront excéder le nombre de deux.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou à des projets de restauration d'une importance capitale.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement.

Art. 2. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages de gravure au burin, deux de gravure à l'eau-forte, deux de gravure sur bois et deux de lithographie.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou de lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Ne pourront être présentées les photogravures ni les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées, même dans un genre différent.

Aucun changement d'épreuve ne pourra être fait à quelque époque et pour quelque cause que ce soit.

Art. 3. — Les ouvrages présentés devront être encadrés, à l'exclusion de toutes autres, dans des bordures dorées avec marges blanches. Ces marges ne devront pas excéder, cadre compris, $0^{m}25$ sur les côtés, le tout mesuré à partir du champ extrême de la gravure. Pour les œuvres de petite dimension, c'est-à-dire au-dessous de $0^{m}25$ de largeur, les marges ne devront même pas dépasser $0^{m}20$ (cadre compris).

L'Administration du Salon est autorisée à refuser à l'enregistrement toutes les œuvres qui ne seraient pas dans les conditions ci-dessus énoncées.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et de lithographie

aura lieu au Palais de l'Industrie le 8 avril, de une heure à quatre heures du soir.

Le jury de gravure et de lithographie sera composé de seize membres; il comprendra quatre graveurs au burin, quatre graveurs à l'eau-forte, quatre graveurs sur bois, quatre lithographes. Pour le vote du jury, la section de gravure et de lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. Le vote aura lieu par sous-sections, et tout artiste exposant qui aura déjà été reçu au Salon dans chacune des sous-sections pourra y exercer son droit de vote.

Art. 5. — Les artistes hors concours, ainsi que les sociétaires, sont électeurs dans leur sous-section, même dans le cas où ils ne seraient pas exposants.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aurait obtenues dans une autre. Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux. Une fois nommés, les seize jurés opéreront ensemble et ne formeront qu'un seul jury.

Art. 6. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes français, exposants ou non, déjà récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés) et le jury de la section.

La médaille d'honneur sera décernée à la majorité absolue des voix; elle ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Les bulletins blancs étant considérés comme nuls, les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite la médaille d'honneur mettront un zéro sur leur bulletin de vote; si ces derniers sont en majorité au premier tour, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 7. — Le jury de la section de gravure et de lithographie disposera de treize médailles de toutes classes. Sur ces treize médailles, deux au moins devront être réservées par lui à chacune des sous-sections dont les jurés n'auront pas fait préalablement de déclaration contraire et restrictive; mais aucune d'entre elles ne pourra recevoir plus de cinq médailles.

Le nombre des mentions honorables ne pourra excéder vingt-quatre. Il est réservé pour chaque sous-section un minimum de trois mentions, et aucune d'entre elles ne pourra dépasser le chiffre de six.

Les médailles seront distribuées à la majorité absolue des membres du jury. Au troisième tour, toutefois, la voix du Président sera prépondérante et suffira pour établir une majorité en cas de partage des voix.

Art. 8. — Sont hors concours les artistes qui ont obtenu une première médaille. Sont considérés comme hors concours les artistes qui ont déjà obtenu une deuxième médaille ou deux troisièmes, mais le jury pourra néanmoins leur décerner une première médaille.

Le Président de la Société,
A.-N. BAILLY,
Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,
F. de VUILLEFROY.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

50 *jurés à élire.*

Le *mardi* 18 mars 1890, sous la présidence de M. Bouguereau, membre de l'Institut, président du comité de peinture, assisté de M. Bonnat, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 1921.

MM. Bonnat, 1647 voix; — J.-P. Laurens, 1578; — Benjamin-Constant, 1561; — Pelouse, 1544; — Cormon, 1544; — Harpignies, 1524; — J. Lefebvre, 1522; — Henner, 1514; — J. Breton, 1508; — T. Robert-Fleury, 1507; — Bouguereau, 1505; — Guillemet, 1476; — Vollon, 1468; — Français, 1456; — Vayson, 1440; — Yon, 1437; — Busson, 1422; — Maignan, 1416; — Merson, 1415; — Bernier, 1409; — Detaille, 1405; — Gabriel Ferrier, 1394; — Luminais, 1379; — Rafael Collin, 1361; — Gérome, 1452; — Pille, 1334; — Humbert, 1321; — Saint-Pierre, 1294; — de Vuillefroy, 1292; — Tattegrain, 1246; — Glaize, 1216; — Doucet, 1126; — H. Le Roux, 1091; — Delaunay, 1069; — Dawant, 1036; — Zuber, 1022; — H. Lévy, 999; — Dantan, 931; — Lansyer, 929; — Renouf, 926; — Gagliardini, 856; — Julien Dupré, 808; — Le Blanc, 755; Aimé Morot, 749; — E. Renard, 700; — Wencker, 661; — A. Demont, 594; — Thirion, 584; — Hermann Léon, 543.

Aussitôt la proclamation du résultat par M. le Président, il a été procédé, conformément à l'article 3, au tirage au sort par dizaine des jurés devant fonctionner.

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1re *dizaine :* MM. Tony ROBERT-FLEURY; — CORMON; — HENNER; — J.-P. LAURENS.

M. HARPIGNIES, *supplémentaire.*

2e *dizaine :* MM. MAIGNAN; — YON; — BUSSON; — MERSON.

M. VOLLON, *supplémentaire.*

3e *dizaine* : MM. FLAMENG; — DETAILLE; — GÉROME; — HUMBERT.

M. Gabriel FERRIER, *supplémentaire.*

4e *dizaine :* MM. DOUCET; — DAWANT; — LANSYER; — DANTAN.

M. H. LE ROUX, *supplémentaire.*

5e *dizaine :* MM. LE BLANT; — Aimé MOROT; — THIRION; — DEMONT.

M. RENOUF, *supplémentaire.*

M. LANSYER, *démissionnaire,* a été remplacé par M. HARPIGNIES, *supplémentaire.*

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 *jurés à élire.*

Le *lundi* 7 avril 1890, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de M. Thomas, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 382.

Statuaires : MM. Mathurin MOREAU, 332 voix; — Étienne LEROUX, 315; — DOUBLEMARD, 301; — GAUTHERIN, 293; — TURCAN, 270; — MERCIÉ, 263; — Paul DUBOIS, 254; — BARTHOLDI, 251; — BARRIAS, 250; — CHAPU, 249; — FALGUIÈRE, 247; — GUILBERT, 245; — GUILLAUME, 237; — Albert LEFEUVRE, 231; — BOISSEAU, 230; — CAMBOS, 214; — THOMAS, 210; — PARIS, 209; — CAPTIER, 206; — DELAPLANCHE, 206; — BLANCHARD, 205; — MORICE, 193; — CAVELIER, 188; — GAUTHIER, 181.

Sculpteurs d'animaux : MM. FRÉMIET, 236 voix; — CAIN, 203.

Graveurs en médailles : MM. Alphée DUBOIS, 322 voix; — LEVILLAIN, 273; — CHAPLIN, 163.

Graveur sur pierres fines : M. Georges LEMAIRE, 147 voix.

Jurés supplémentaires : MM. THABARD, 193 voix; — Aimé MILLET, 172; — CROISY, 165; — BOUCHER, 160; — VAUDET, 144.

SECTION D'ARCHITECTURE.

12 jurés à élire.

Le *mardi* 8 avril 1890, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de M. Daumet, membre de l'Institut, de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 89.

MM. Bailly, 69 voix; — Garnier, 69; — Daumet, 68; — Vaudremer, 66; — Coquart, 65; — Mayeux, 62; — Ginain, 61; — Pascal, 61; — Loviot, 50; — Raulin, 26; — Boeswillwald, 18; — Lisch, 15.

Jurés supplémentaires : MM. Guadet, 15 voix; — de Baudot, 15.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

16 jurés à élire.

Le *mardi* 8 avril 1890, sous la présidence de M. Blanchard, assisté de MM. Robert, Lalauze, Sirouy, Laguillermie, Gilbert et Didier, des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Eau-forte (112 votants, 4 jurés à élire) : MM. Chauvel, 88 voix; — Courtry, 76; — Lecouteux, 73; — Lefort, 59.

Gravure au burin (27 votants, 4 jurés à élire) : MM. Didier, 25 voix; — Ach. Jacquet, 24; — Alph. Lamotte, 24; — L. Flameng, 23.

Lithographie (57 votants, 4 jurés à élire) : MM. Gilbert, 48 voix; — Maurou, 45; — David, 42; — Sirouy, 42.

Gravure sur bois (82 votants, 4 jurés à élire) : MM. Robert, 77 voix; — Langeval, 75; — Baude, 72; — Perrichon, 69.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. GÉROME, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. BUSSON et J.-P. LAURENS. — *Secrétaires :* MM. T. ROBERT-FLEURY, HUMBERT, François FLAMENG et DAWANT.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M .GUILLAUME, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Mathurin MOREAU et Étienne LEROUX. — *Secrétaires :* MM. BOISSEAU, GUILBERT et CAIN.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Président d'honneur : M. BAILLY, membre de l'Institut. — *Président :* M. Ch. GARNIER, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. GINAIN et VAUDREMER, membres de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. MAYEUX et LOVIOT.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. DIDIER. — *Vice-Présidents :* MM. ROBERT et GILBERT. — *Secrétaire :* M. COURTRY.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de cette année a eu lieu le mercredi 2 juillet, à dix heures du matin, dans le grand salon carré, au Palais de l'Industrie.

La cérémonie était présidée par M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

M. le ministre avait à ses côtés M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français. On remarquait sur l'estrade : M. Poubelle, préfet de la Seine; M. le général Brugère, secrétaire général de la Présidence de la République; M. Ribierre, chef du cabinet du ministre; M. Sellier, chef du secrétariat particulier; MM. Guillaume et Bouguereau, membres de l'Institut, vice-présidents de la Société des artistes; M. Kaempfen, directeur des musées nationaux; un grand nombre de membres de l'Institut et de fonctionnaires de l'Administration des beaux-arts, la plupart des membres du comité et des divers jurys du Salon, ainsi qu'un grand nombre de notabilités artistiques et administratives.

M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Réunis ici même, l'an dernier, dans une circonstance analogue à celle qui nous rassemble en ce moment, nous fêtions avec un légitime orgueil cette grande année du centenaire de la Révolution de 1789! Nous avions la joie de constater le succès immense du puissant génie créateur de la France dans ce grand concours des nations, et nous vous rappelions que dans cette merveilleuse Exposition l'art français avait affirmé une fois de plus sa supériorité d'une manière éclatante, supériorité reconnue avec la plus grande impartialité par tous les jurys étrangers du groupe.

Malheureusement, Monsieur le ministre, à côté de ce bonheur ressenti par la grande famille des artistes français, du succès obtenu par notre art national, nous avions le regret de constater que, par suite d'une fausse interprétation d'une mesure d'ordre intérieur, d'un malentendu, devrions-nous dire, notre Association, dont les membres, jusqu'alors animés d'une cordiale confraternité, allait se diviser, et que quelques-uns de nos camarades ne prendraient pas part au Salon de 1890 ! Il nous était déclaré qu'une société nouvelle allait se constituer, pour créer, dans l'un des palais du Champ de Mars, une exposition indépendante du Salon, dont la Société des artistes français a reçu la noble et si délicate tâche d'assurer l'existence, au lieu et place de l'État, en vertu de la décision ministérielle du 17 janvier 1881.

Cette division n'étant que le fait d'une fausse interprétation des intentions de la Société des artistes français, nous ne pouvons croire que des camarades aimés et estimés, qui pendant dix années ont marché avec nous la main dans la main, et ont aidé, depuis 1881, aux succès des Salons, que ces artistes, ces amis d'autrefois, puissent oublier que pendant cette période de temps, déjà longue, ils ont partagé nos joies et contribué aux résultats heureux obtenus par notre Association.

Aussi, Monsieur le ministre, la Société des artistes français, qui est au premier chef une association démocratique, qui se doit aux débutants pour leur prêter son appui, relever leur courage et aider à leurs efforts par tous les moyens en son pouvoir, repousse-t-elle la pensée que des hommes de cœur puissent mettre à néant le but élevé, tout de dévouement, que poursuit notre compagnie, but gravé en tête de sa loi statutaire et que nous nous plaisons à rappeler ici :

« 1° Représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français, notamment par l'organisation des expositions annuelles des beaux-arts;

« 2° Prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile. »

En ce qui concerne la première partie de son mandat, la Société des artistes français a-t-elle manqué aux obligations qu'elle s'est elle-même imposées? Elle ne le croit pas.

Investie par l'État du soin d'assurer les expositions annuelles des beaux-arts en son lieu et place, elle a suivi les procédés habituels de l'Administration et elle a la conscience d'avoir bien rempli son mandat. L'État a décidé que les membres du comité des 90 seraient élus par le suffrage universel ; le comité, tous les trois ans, se représente devant ses électeurs, et tous les artistes ayant exposé une seule fois au Salon peuvent faire partie de la Société, devenir électeurs et éligibles.

L'État décernant autrefois des récompenses effectives, la Société vote tous les ans des médailles de plusieurs classes, représentant une valeur de plus de 40,000 francs, et un certain nombre de mentions honorables. Ces récompenses sont accordées d'après les décisions des divers jurys, élus, eux aussi, par le suffrage universel des artistes exposants, membres ou non de la Société.

Mais, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, ce que ne pouvait faire l'État, la Société s'en est chargée : elle accorde à ceux de ses membres qui se

trouvent dans une situation difficile des secours en argent, dont le chiffre varie suivant les résultats obtenus par les recettes du Salon annuel, mais qui n'ont jamais été moindres de 20,000 francs.

Elle a créé une agence spéciale pour la défense de la propriété artistique, qui, depuis sa création, a gagné devant les tribunaux 110 procès, transigé 225 affaires, opéré plus de 500 saisies de tout genre, passé 350 traités avec les éditeurs, et donné plus de 1,000 autorisations aux divers journaux illustrés étrangers et français. Elle a réparti enfin aux divers intéressés plus de 200,000 francs de droits d'auteur.

Et, non contente de défendre la propriété artistique proprement dite, la Société n'oublie pas que, par l'article 14 de ses statuts, elle doit aide et assistance à ses sociétaires. C'est ainsi qu'elle a été amenée à s'occuper de l'exposition de Buenos-Ayres, et à prendre en main les intérêts de plus de deux cents des nôtres, qui se sont laissé entraîner à envoyer plusieurs de leurs œuvres dans des pays aussi lointains.

Votre administration, Monsieur le ministre, est au courant de cette affaire, pour laquelle nous avons dû solliciter plusieurs fois sa bienveillante protection. Et permettez-moi, Monsieur le ministre, de vous adresser ici publiquement les remerciements de nos sociétaires et les nôtres, pour la promptitude, le désintéressement et le dévouement avec lesquels M. Rouvier, ministre plénipotentiaire de Buenos-Ayres, M. Ribot, votre collègue des affaires étrangères, vous-même, et M. Larroumet, directeur des beaux-arts, ont bien voulu nous renseigner et nous seconder dans l'action que nous intentons aux auteurs responsables de cette exposition.

Une autre fondation toute philanthropique, que nous ne pouvons laisser ignorer et qui appartient, elle aussi, en propre à la Société, c'est la création d'un fonds de réserve, s'élevant à près de 425,000 francs, destiné à assurer un jour des pensions de retraite à des artistes que les hasards de la vie ou des revers de fortune auraient mis dans une situation malheureuse, et enfin une dernière et fraternelle fondation, assurée par le produit des entrées du vernissage, qui nous a déjà permis d'assurer cinq lits dans la maison hospitalière Galignani, pour cinq artistes âgés de plus de soixante ans.

Nous caressons même l'espérance d'augmenter encore et successivement ces excellentes fondations.

Ce sont ces efforts réunis, faits par la Société, dans l'intérêt de la grande famille des artistes, que nos camarades dissidents ont oubliés lorsqu'ils se sont séparés de nous; c'est pourquoi nous en avons fait l'énumération ici, dans l'espérance que la concorde, qui s'est rompue un instant, se rétablira, ainsi qu'elle existait avant décembre dernier; nous le souhaitons vivement, de tout cœur, et nous disons à l'administration supérieure, à vous, Monsieur le ministre, qui en êtes le représentant :

Investi par l'État de l'honorable mission d'assurer les expositions annuelles des beaux-arts, en son lieu et place, nous nous sommes toujours considérés comme étant vos mandataires, et, à ce titre, si nous avons mal ou insuffisamment compris notre mission, nous sommes prêts, Monsieur le ministre, à recevoir vos bienveillants avis.

Nous ne voyons pas, d'ailleurs, en quoi la séparation d'une fraction de cette Société qui ne demande qu'à faire au mieux des intérêts qui lui sont confiés, pourrait aider au progrès des générations qui débutent dans les différents arts.

Nous rappelons, en terminant, que le comité actuel aura atteint la limite de son mandat à la fin de la présente année, et qu'un comité sera élu en janvier prochain.

Ce comité, qui prendra naissance en 1891, pourra apporter aux divers règlements des conditions peut-être différentes de celles qui existent en ce moment; nous devons même ajouter, à ce sujet, que le comité actuel, qui avait le droit, suivant l'usage, de statuer sur le règlement du Salon prochain, a décliné cette mission, et qu'il a voulu laisser à ses successeurs l'étude des modifications que l'état de choses actuel pourrait motiver.

Le champ des améliorations possibles au fonctionnement du Salon de 1891 est donc ouvert; il appartiendra aux élus du comité directeur des 90 de la Société des artistes français d'en arrêter les bases et d'en assurer l'exécution.

C'est donc là que peut se trouver le terrain de conciliation; toutes les propositions pourront être faites et discutées et toutes les bonnes volontés se rencontrer sur une solution que tous les vrais artistes désirent.

Quant au Salon de 1890, Monsieur le ministre, dont vous voulez bien présider la distribution des récompenses, il n'est pas inférieur à ses devanciers. En peinture, la médaille d'honneur a été votée, à une majorité rarement atteinte, au doyen des paysagistes, au maître illustre et vénéré dont l'influence sur l'école du paysage n'est pas plus discutable que sa vigueur juvénile, son talent de premier ordre et son amour pour ses jeunes confrères.

En sculpture, le nombre des ouvrages de premier ordre et la quantité d'artistes de très grande valeur qui briguaient cette haute récompense, n'a pas permis aux électeurs de se mettre d'accord et de centraliser la majorité exigée par le règlement.

L'architecture et la gravure ont été plus favorisées, et nous pouvons applaudir les heureux concurrents de ces deux sections.

En résumé, le Salon de 1890 a été brillant, malgré les efforts de nos jeunes artistes pour l'Exposition universelle et malgré cette maladie que l'on a appelée, nous ne savons pourquoi, maladie à la mode, ou influenza, mais qui n'en a pas moins eu une grande influence sur le travail et la production de nos artistes et a éprouvé plusieurs d'entre nous.

Veuillez, Monsieur le ministre, avoir l'obligeance de remettre vous-même aux lauréats du Salon de 1890 les récompenses que les divers jurys ont décidées en leur faveur.

Après le discours de M. Bailly, M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a pris la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

Votre honorable président ne pouvait, dans le discours que vous venez d'applaudir, éviter de rappeler le désaccord qui s'est produit au sein de la Société des artistes français. Ce désaccord, tous vos amis l'ont regretté et le regrettent encore; ils ont vu avec peine la rupture de cette union qui, depuis bientôt dix ans, confondait dans une même famille tous les serviteurs de l'art français, maîtres de leurs affaires, sous la tutelle bienveillante et discrète de l'État. Le ministre des beaux-arts ne saurait prendre parti dans la querelle sans renoncer aux principes de liberté qui ont décidé l'Administration à vous remettre le soin de vos intérêts. Je ne puis donc que renouveler, en me les appropriant, les conseils que mon prédécesseur immédiat vous adressait avec tant d'autorité et de bonne grâce, au moment où la scission allait se produire, et m'inspirer des mêmes intentions que lui.

Ces conseils et ces intentions, Messieurs, je les résume brièvement.

L'État est toujours prêt à rechercher avec vous comment peuvent être désarmées les prétentions rivales d'où est né le différend; il met à votre service le bon vouloir de la haute assemblée sur laquelle s'appuie l'administration des beaux-arts et qui avait déjà présidé à la naissance de votre Société. Mais, pour qu'un arbitrage s'exerce, il faut qu'il soit accepté par les deux parties.

Le moment est-il venu où une entente préliminaire peut provoquer l'action de l'État? Je veux l'espérer, et je souhaite que l'appel à la concorde que vient de faire entendre l'honorable M. Bailly, soit écouté par tous. S'il en était ainsi, je m'empresserais d'examiner avec vous dans quel sens un remaniement de vos statuts doit être opéré. Laissez-moi vous dire que je crois cette entente facile si, au-dessus des questions de personnes ou d'écoles, on considère les intérêts supérieurs de l'art et des artistes français.

Il est souhaitable que cette grande famille des artistes se présente toujours devant le public unie et forte et ne divise pas plus l'attention des amis de l'art que la protection de l'État. J'appelle donc de tous mes vœux une réconciliation prochaine et complète. Des deux côtés l'honneur est sauf; s'il y a eu des rivaux, il n'y a pas de vaincus; un accord honorable pour tous peut être tenté. L'État souhaite cet accord, et il est toujours prêt à le préparer avec vous.

Messieurs, chacun de vos Salons annuels porte ses enseignements et ses motifs de fierté nationale. Je dois exprimer ici les uns et les autres. L'admirable vitalité que l'art français n'a cessé d'attester dans toutes les branches depuis le commencement du siècle, ne semble pas sur le point de s'affaiblir. Pendant que l'Exposition universelle réunissait dans un vaste ensemble la production centennale de cet art, vous ne vous laissiez pas effrayer par cette redoutable comparaison : vous ouvriez vos portes à la date habituelle, et à tant d'œuvres capitales vous ajoutiez plusieurs œuvres maîtresses. Cette année, comme les autres, le Salon peut prêter à des critiques que vos amis de la presse vous ont rendu le ser-

vice d'exprimer et dont vous ferez votre profit; mais, dans plusieurs de ses parties, il est non seulement égal, mais supérieur aux précédents.

Votre attention a été appelée sur l'inconvénient qu'il y aurait à mettre devant les yeux du public un trop grand nombre d'œuvres qui n'ont pas assez de chances d'intéresser et dont les auteurs ne sauraient prétendre encore à la consécration publique. Vous êtes une Société démocratique, vous voulez donner les moyens de se produire au plus grand nombre possible d'entre vous; mais, dans l'art, l'esprit démocratique n'empêche pas une sélection attentive et le maintien d'un niveau élevé.

Il importe donc, dans l'intérêt même des artistes, d'éviter à leurs œuvres une exposition prématurée qui risque de tourner à leur détriment. Vous vous efforcerez, Messieurs, j'en suis sûr, dût le nombre des œuvres exposées diminuer un peu, de conserver à vos salles cet aspect de choix et d'harmonie, comme aussi de distinction et d'élégance, qui doit rester la marque d'un Salon français.

Je me reprocherais de ne pas applaudir, avec l'opinion tout entière, à une décision de votre jury de peinture qui a voulu, cette année, décerner la médaille d'honneur à un paysagiste. C'est là un acte de justice et de reconnaissance nationale. En effet, entre les titres de l'art français, ceux qu'il doit à nos peintres de la nature comptent parmi les plus incontestables. Provoquée, elle aussi, par le renouvellement universel que le mouvement romantique imprimait à la pensée et à l'art français, sortie d'un même besoin d'émotion et de vérité, notre École de paysagistes nous a révélé, toute frémissante, la vie des champs, des eaux et des bois, tandis que nos peintres d'histoire ressuscitaient, au cours des siècles, l'exercice de l'activité humaine et le conflit des passions. Elle a fait parler de nouveau cette âme des choses qui, depuis deux cents ans, était muette et dont les secrets nous semblaient révélés pour la première fois, tant étaient puissants le charme et la force avec lesquels ils s'exprimaient. Il était juste, Messieurs, que la plus haute récompense dont vous pouvez disposer vînt consacrer, dans la personne d'un de ses plus dignes représentants, l'illustration d'un genre auquel se rattachent les noms de Jules Dupré, de Corot, de Théodore Rousseau et de Français.

On a dit, Messieurs, que la sculpture était le plus probe de tous les arts plastiques, celui qui permettait le moins au savoir-faire de remplacer la création originale et au trompe-l'œil de suppléer à la sincérité. Si cette remarque est une vérité, quels arguments elle doit à notre école française! Dans leur lutte continuelle avec les diverses combinaisons de la forme, nos sculpteurs ont remporté des victoires éclatantes; cette année, nos qualités nationales de sobriété dans la force, de mesure dans l'énergie, d'élégance dans la vérité, se trouvent une fois de plus réalisées par eux. Les maîtres de cette École sont arrivés à l'apogée de leur talent; il semble qu'ils n'auraient plus qu'à se répéter eux-mêmes, et voilà qu'ils font palpiter le marbre avec une grâce nouvelle, tandis que leurs jeunes émules, des maîtres de demain, rajeunissent une fois de plus, par une invention charmante, les vieux symboles de la fable ou se montrent dignes de traduire les scènes les plus saisissantes racontées par nos historiens ou imaginées par nos poètes.

Messieurs, ce que je viens de dire de nos sculpteurs et de nos peintres, je

pourrais le répéter pour nos graveurs et nos architectes. Il m'est donc permis, en terminant, de ne rappeler que pour en souhaiter la fin le différend dont je parlais tout à l'heure. Somme toute, l'année est bonne, et, au lendemain de l'Exposition universelle, une période pleine d'espoir semble s'ouvrir. Au milieu des divergences d'école, l'art français a su conserver non seulement dans ce siècle, mais depuis son origine, sa physionomie générale et son unité. Depuis qu'il existe des expositions annuelles, nos artistes les acceptaient comme un rendez-vous commun où chacun d'eux apportait sa vision personnelle de la nature et tentait de réaliser son idéal. Cette union a beaucoup fait pour la force de l'École française et l'éducation du public. Je souhaite qu'elle puisse se réaliser dans l'avenir comme dans le passé!

C'est par elle que notre art conserve cette éclatante supériorité que nos rivaux se plaisent à reconnaître et dont vous avez recueilli, l'an dernier, le témoignage éclatant dans le concours du Palais des Beaux-Arts. C'est bien à nous qu'on vient toujours demander comment la nature et la vie s'expriment par la forme et par la couleur, et nous tenons dans l'art le rôle qu'ont rempli jadis la Grèce et l'Italie. Redoublez donc, Messieurs, d'invention et de force pour maintenir ce glorieux privilège, et ne laissez pas cette noble part du patrimoine national s'appauvrir entre vos mains. Si la France et les pouvoirs publics ont pour vous tant de sympathie, s'ils vous donnent une si grande place dans la vie nationale, c'est qu'ils ont conscience de ce que vous doit l'honneur de la patrie. Vous continuerez à le servir, et tous nos efforts s'emploieront à vous seconder.

M. Vigneron, délégué de la Société des artistes français, a proclamé les noms des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. CHARPENTIER (Félix-Maurice).

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. BOURGONNIER (Claude).
GUELDRY (Ferdinand).
POUJOL (Pierre-Louis-Marie).

Section de sculpture.

MM. LOISEAU (Georges).
LARCHE (Raoul).
FOSSE (Désiré).

Section d'architecture.

MM. GONIN (Alphonse).
BREFFENDILLE (Charles).

Section de gravure.

M. BAUDOUIN (Franck).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SALON DE 1890

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE PEINTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Français (F.-Louis).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Redon (Gaston-Fernand).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille d'honneur votée par le jury de la section et les artistes récompensés de la section :

M. Laguillermie (Auguste-Frédéric).

SECTION DE PEINTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Richemont (Alfred de).

Médailles de 2e classe.

MM. Le Liepvre (Maurice).
Rachou (Henri).
Fournier (Hippolyte).
Carpentier (Évariste).
Bompard (Maurice).
Gueldry (Ferdinand).
Franc-Lamy (P.).
MM. Mengin (Auguste-Charles).
Yarz (Edmond).
Chigot (Eugène).
Beauvais (Armand).
Pezant (Aymar).
Lambert (Albert-Antoine).
Bertrand (Paulin).

Médailles de 3e classe.

MM. Clary (Eugène).
Michel-Lançon (Édouard).
Peel (Paul).

Mme Le Roy-d'Étiolles (Hélène).
MM. Rojas (Christobal).
Massaux (Léon-Charles).
Nardi (François).
Van Beers (Jean).
Rouffet (J.).
Quinton (Clément).
Bourgonnier (Claude).
Grier (Edmund-Wyly).
Titcombe (William-Holt-Yates).
Bosch-Reitz (Sigisbert).
Simon (Lucien).
Stewart (Julius-L.).
Du Mond (Frédéric).
Humbert (Frédéric).
Lynch (Albert).
Boquet (Jules).
Flandrin (Paul-Hippolyte).
Sergent (Lucien-Pierre).
Chéca (Ulpano).
Richir (Herman-Jean-Joseph).
Grison (Adolphe).
Buffet (Paul).

Mentions honorables.

MM. Kossak (Albert de).
Pinta (Henri).
Wolles (Lucien).
Collin (André).
Corinth (Louis).
Leménorel (Ernest-Émile).
Paterson (James).
Dennery (Gustave-Lucien).
Van Biesbroeck (Jules).
Franzini d'Issoncourt (Charles-H.).
Lomond (Eugène-Marie-Jules).
Mlle Carpentier (Madeleine).
MM. Bitte (Charles).
Veber (Jean).
Lavalley (Alexandre-Claude-Louis).
MM. Merite (Édouard-Paul).
Bastet (Tancrède).
Curran (Charles-C.).
Girardin (Eugène).
Van Hove (Edmond).
Vinton (Frédéric-Porter).
Pierrey (Louis-Maurice).
Mlle Berthauld (Joséphine).
MM. Héron (Jean-Pierre).
Lee (William).
Gagneau (Léon).
Azambre (Étienne).
Belleroche (Gustave).
Kowalsky (Léopold-François).
Hall (Richard).
Herter (Albert).
Bellet (Pierre).
Didier-Pouget.
Ricci (Joseph).
Gomez (Paul).
Trigoulet (Eugène).
Perret (Marius).
Desvallières (Georges-Olivier).
Berne-Bellecour (Félix).
Fouqueray (Charles).
Doat (Taxile).
Guillonet (Octave).
Mme Choppart-Mazeau (Jeanne).
MM. Charpentier (Gaston).
Tourny (Léon-Auguste).
Delaistre (André).
Le Mayeur (Adrien).
Maréchal (Gabriel).
Neymark (Gustave).
Royer (Henri).
Mlle Pallick (Bela).
MM. Cunningham (John-Wilton).
Gosselin (Albert).
Enders (Joseph).
Bondoux (Jules-Georges).
Gros (Achille).
Bunny (Rupert-C.-W.).
Piot (Adolphe).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Charpentier (Félix-Maurice).
Puech (Denys).

Médailles de 2e classe.

MM. Gauquié (Henri-Désiré).
Pech (Gabriel-Édouard-Baptiste).
Dolivet (Emmanuel).
Mathet (Louis-Dominique).
Rambaud (Pierre).
Icard (Honoré).
Tonnellier (Georges).
Borrel (Alfred).

Médailles de 3e classe.

MM. Renaudot (Jules).
Vidal (Henri).
Teixeira-Lopes (Antonio).
Larroux (Antonin).
Larche (Raoul).
Récipon (Georges).
Fosse (Désiré).
Forestier (Antoine-Clair).
Caniez (Barthélemy).
Dagonet (Ernest).
Lancelot (Camille-Paulin).

Mentions honorables.

MM. Stewardson (Edmond-Austin).
Bergès (Émile-Marius).
MM. Costa d'Araujo (Thomas-F.).
Devaux (Pierre).
Masson (Clovis).
Masson (Jules).
Tholenaar (Théo-L.-C.).
Bouillon (Théophile-Henri).
Tilden (Douglas).
Campagne (Daniel).
Lenormand (Jules).
Belin (Joseph).
Fouace (Guillaume-Romain).
Gilbault (Ferdinand).
Theunissen (Corneille-Henri).
Van der Straeten (Georges).
Mlle Ruggles (Théo-Alice).
MM. De Moncourt (Henri).
Dallin (Cyrus-Edwin).
Mitchell (Guernsey).
Tharel (Léon).
Mme Coutant (Nelly).
M. De Laheudrie (Edmond).
Mme Maillot (Pauline).
M. Van Beurden (Alphonse).
Mlle Petersen (Nielsine).
MM. Richard (Félix).
Brateau (Jules-Paul).
Kulle (Servatius-Sven).
Jamain (Émile-Théodore).
Dropsy (Émile).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Fournereau (Lucien).
Marcel (Alexandre-A.-L.).

Médailles de 2e classe.

MM. Ridel (Léopold-Joseph).
D'Espouy (Hector-Jean-Baptiste).
Laffillée (Henri-Louis).

Médailles de 3e classe.

MM. Conin (Alphonse).
Cordonnier (Louis-Marie).
Toussaint (Henri).
Laborey (Jean).
Moreau (René).
Schmit (Henri).
Le Ray (Emmanuel-René).

Mentions honorables.

MM. Benouville (Léon).
Breffendille (Charles).
Cousin (Gaston).
Demay (Georges).
Destors (Marie-Léon).
Dupuis (Ferdinand-A.-A.).
MM. Forget (Eugène-A.).
Garnier (Emmanuel).
Lambert (Théodore).
Lichtenfelder (Charles).
Malgras (Gustave-Émile).
Tellier (Alfred-P.-V.).
Viraut (Lucien).

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Médaille de 1re classe.

M. Lévy (Gustave). Burin.

Médaille de 2e classe.

M. Milius (Augustin-Félix). Eau-forte.

Médailles de 3e classe.

MM. Tinayre (Jean). Bois.
Fuchs (Louis-Joseph). Lithographie.
Giroux (Charles). Eau-forte.
Baudouin (Franck-C.-K.). Bois.
Hermant (Auguste-Louis). Lithographie.
Rapine (Maximilien-Honoré-François). Burin.
De Billy (Charles-Bernard). Eau-forte.
Mlle Jacob (Marguerite-Jeanne). Bois.
MM. Dugourd (Henri-Nicolas). Lithographie.
Ruet (Louis-Valère). Eau-forte.
Derbier (Émile-Louis). Bois.

Mentions honorables.

BOIS.

MM. Perrichon fils.
Anne (Ernest).
Mlle Leluc (Juliette).
MM. Joffroy (Henri).
Romagnol (César).
Florian (Ernest).

LITHOGRAPHIE.

MM. Bernast (Anatole).
Voisin (Louis-Léon).
Dillon (Henri-P.).
Dubois-Menant (J.-Gabriel).
Benard (Agricol-Charles).

BURIN.

MM. Sulpis (Émile-Jean).
Barbotin (William).
Nargeot (Adrien).
Chiquet (Eug.-Marie-Louis).

EAU-FORTE.

MM. Coppier (Charles-André).
Martin (Henri-Louis).
Lambert (Léon).
Rudaux (Edmond-Adolphe).
Coret (Alphonse).
Brisse (Raphaël-A.).

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

M. Bertrand (Paulin).

PRIX DE RAIGECOURT-GOYON.

M. Guéry (Armand).

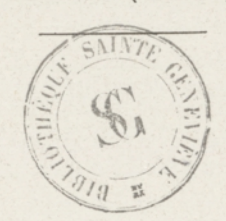


TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*
Le nom placé à la fin est celui du graveur.

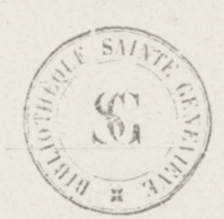


TABLE DES MATIÈRES



IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC XC